This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Deo Reverendvs et Legis

Bibliothèque

de M. E. Reverend du Mesnil.

UNS. 105 d. b

20411

f. 68

RECUEIL D'ORAISONS FUNEBRES, PRONONCE'ES

Par Meſſire ANTOINE ANSELME
Abbé de S. Sever Cap de Gaſcogne,
Predicateur Ordinaire du Roy.

A PARIS,

Chez LOÜIS JOSSE, Imprimeur de ſon Eminence Monſeigneur le Cardinal de Noailles Archevêque de Paris, ruë S. Jacques, à la Couronne d'Epînes.

M. DCCI.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.

TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
25 JUN 1958
OF OXFORD
LIBRARY

AVERTISSEMENT.

LEs Libraires prennent toûjours le ſoin de recueillir les Diſcours du même Auteur, qu'ils ont imprimez en divers temps ; & l'on ſouhaite, que le Volume que l'on fait de ceux-cy ſerve à honorer la memoire des perſonnes illuſtres qui y ſont louées. On a tâché d'y repreſenter les dons excellens, dont il a plû à Dieu de les orner, & les moyens que ſa Providence a em-

ployez pour operer leur ſalut. En quoy l'on s'eſt propoſé de celebrer la vertu des Morts, & d'en inſpirer l'amour aux vivans.

A Dieu ne plaiſe, que les Oraiſons Funebres que l'on prononce dans nos Temples, reſſemblent à ces pieces d'eloquence que l'on faiſoit autrefois parmy les Grecs, à la loüange des faux Dieux, & des hommes qui s'étoient ſignalez pour le ſervice de la Patrie. La vanité dominoit dans les Orateurs, & tout l'effet que leur diſcours produiſoit ſur les peu-

ples,

ples, ſe terminoit à des regrets inutiles, ou à la joye tumultueuſe d'un ſuperbe divertiſſement.

La volonté de Dieu eſt que nous travaillions à nous ſanctifier, & parmi les ſecours que l'Egliſe nous donne pour l'accompliſſement de ce precepte, elle compte pour beaucoup l'exemple des Saints. Elle ne ſe contente pas de faire écrire leur vie, afin qu'elle nous ſerve de modele; elle fait encore prononcer leur panegyrique, afin que leurs actions, animées par la parole des 1. Th. 4. 3.

Prédicateurs Evangeliques, faſſent plus d'impreſſions ſur nos eſprits. Il ne faut pas douter, qu'elle n'ait la même vûë, quand elle permet de louer dans la Chaire ceux qui ont vécu parmi nous, & qui ſont morts dans ſa Foy.

Il eſt vrai, qu'il y a une notable difference entre les Saints canoniſez, & les perſonnes dont on fait l'Eloge funebre. On eſt ſeûr de la gloire des uns, & l'on n'a pas la même certitude du ſalut des autres. Mais tous ont cela de

commun, que leurs loüanges doivent être fondées sur la verité.

On ne craint pas même de publier les pechez où les Saints sont tombez, & d'en montrer toute l'énormité, tant pour relever le merite de leur conversion, que pour animer les pecheurs à se convertir. Par la même raison on doit convenir des fautes reconnuës de ceux qu'on loüe, & ce seroit les loüer mal, que de les representer sans défaut.

Une Oraison Funebre ne doit pas être composée

d'impoſtures artificieuſes, ni de déguiſemens affectez. Elle eſt inſtituée pour honorer la vertu, mais il n'y a point de Loy, qui oblige d'y ſupprimer les obſtacles que cette vertu a rencontrez, à moins qu'on ne la cherche dans un art, que la flatterie a inventé, & que la Religion reprouve. Quand un Predicateur ne s'applique, qu'à jetter un voile ſur les yeux de ſes Auditeurs, & à flater leurs oreilles, il offenſe leur jugement. La Juſtice, qui exige la proportion en toutes choſes, veut

qu'on accorde les loüanges que l'on donne, avec les prieres que l'on fait; la Chaire de verité où l'on parle, avec l'Autel où l'on immole le Dieu veritable. L'aveu que l'on fait alors des foibleſſes humaines, tourne à la gloire de la Grace, & contribuë à celle des perſonnes, qui ont eu la ſageſſe de les reconnoître, & le courage de les ſurmonter.

Ces maximes n'ont pas beſoin d'application. Chacun pourra la faire, en liſant les endroits qu'elles juſtifient. On ſe contente-

ra de faire icy une reflexion neceſſaire ſur l'Oraiſon Funebre de feu Monſieur DE FLEURY.

On avouë ſans peine ce qui fut objecté d'abord, que, ſelon nos uſages, il n'étoit pas d'un rang à recevoir dans l'Egliſe un éloge public aprés ſa mort. Auſſi a-t-on rendu juſtice à Monſieur ſon frere, en déclarant, à la teſte de cet Eloge, qu'il n'y avoit eu nulle part, & même on pourroit dire, qu'il a pouſſé ſa modeſtie juſqu'à l'excés. Mais comme le merite & la vertu, parve-

nus à un degré éminent, ſont les plus juſtes ſujets de loüange, on a crû pouvoir ſuivre cette regle à l'égard d'un homme, dont le merite fut univerſellement reconnu, & dont la vertu, qu'il avoit toûjours aimée, & qui l'avoit élevé à des Places d'une grande diſtinction, parut encore avec plus d'éclat dans les derniers temps de ſa vie.

Le monde poli admira la délicateſſe de ſon eſprit, le monde politique la ſageſſe de ſes conſeils, le monde chrétien l'équité de ſes jugemens. Ses di-

vers emplois firent voir la diverſité de ſes talens, avec l'égalité de ſon zele pour la gloire de ſon Roy & pour le ſervice de ſa Patrie. La fortune n'eut pour luy des revers, que pour faire éclater ſon deſintereſſement & ſon courage. L'envie le craignit: la verité le reconnut pour ſon protecteur: & la Juſtice deſira plus d'une fois de lui confier ſa Balance.

Il n'eſt pas ſurprenant, qu'un homme de ce caractere ſoit loüé dans la Chaire de l'Evangile. Mais ce qui l'en rendit encore plus

digne, fut sa retraitte édifiante, dans laquelle il s'étoit renfermé, disoit-il, pour faire penitence de la vie qu'il avoit menée dans le monde. Vie, où le monde même n'avoit rien trouvé de reprehensible, puisqu'il le reconnoissoit pour un des plus honnestes hommes, qui eût paru de nos jours. Mais ce qui passe dans l'esprit des hommes mondains pour galanterie estimable, peu s'en faut que je ne dise pour vertu, est devant Dieu tres-criminel.

On sçait, que cette re-

traitte a touché plusieurs des enfans du siecle, & elle peut encore en toucher d'autres. C'est dans ce desir que l'on prie humblement le Souverain Maître des cœurs de donner benediction au Discours qui la décrit, & à tous ceux qui composent ce Volume, afin que les Lecteurs y cherchent moins les regles de l'Art, que des sujets d'édification, & des exemples de pieté.

TABLE

DES ORAISONS Funebres contenuës dans ce Recueil.

ORaison Funebre de Madame de Rohan Abbeſſe de Malnoüe. page 3.

Oraiſon funebre de Marie Thereſe d'Auſtriche, Infante d'Eſpagne, Reine de France & de Navarre. p. 85

Oraiſon funebre de Meſſire Charles de Sainte-Maure, Duc de Montauſier, Pair de France. p. 152

Oraiſon funebre de Milord Talbot, Duc de Tyrconnel. p. 283

Oraiſon funebre de S. A. R. Mademoiſelle D'orleans, Ducheſſe de Montpenſier. p. 325

Diſcours prononcé à la reception du corps de Monſieur le Duc d'Uzés p. 395

Oraiſon funebre de Monſieur

DES ORAISONS.
de Fieubet, Chancelier de la Reine. p. 405

Epitaphe dudit Monsieur de Fieubet. p. 493

Fin de la Table.

munauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, le 20. Juillet 1700.

Signé C. BALLARD *Syndic.*

Achevé d'imprimer pour la premiere fois le 2. Octobre 1700.

ORAISON

ORAISON FUNEBRE

DE TRES-ILLUSTRE

ET TRES-VERTUEUSE PRINCESSE

MADAME MARIE ELEONOR

DE ROHAN,

ABBESSE DE MALNOUE.

Prononcée à Paris le onziéme jour d'Avril 1682. dans l'Egliſe des Religieuſes Benedictines de Chaſſe-Midy.

ORAISON FUNEBRE
DE MADAME
DE ROHAN,
ABBESSE DE MALNOUE.

Non contriſtemini, ſicut & cæteri qui ſpem non habent.

Ne vous affligez pas, comme le reſte des hommes, qui n'ont point d'eſperance.

L'Egliſe ſe ſert de ces paroles dans les derniers devoirs qu'elle rend aux morts, & elle les prend de la premiere Epître de S. Paul aux Theſſaloniciens, Chapitre 4.

MESSEIGNEURS, *Le Corps des Archevêques & Evêques.*

Ce n'eſt pas aux enfans du ſiecle que l'Egliſe adreſſe ces

paroles de paix, & cette voix de consolation. Elle sçait, que le comble de leur aveuglement & de leur impieté est de se moquer de la vie des Justes, au lieu de pleurer leur mort; sans considerer que c'est peut-être à ces ames choisies qu'ils doivent ce
Matth. 13 16. mõde même, dont ils abusent, puis que l'ivraye est conservée jusqu'au temps de la moisson, de peur que l'on n'arrache le bon grain avec elle; & que les villes abominables que le feu du ciel consuma, pouvoient être preservées de cette punition terrible par un petit nom-
Genes. 18. bre d'Elûs. Mais je laisse les aveugles mondains dans leur insensibilité malheureuse. Aussi bien ne voulons-nous point de leurs larmes, comme ils n'ont pas besoin de nôtre consolation; & s'ils pleuroient TRES-

ILLUSTRE ET TRES-VERTUEUSE PRINCESSE MADAME MARIE ELEONOR DE ROHAN ABBESSE DE MALNOÜE, l'Eglise s'en tiendroit offensée. Elle cache ses Vierges, dit Tertullien, parce que les yeux du monde prophane ne sont pas assez purs pour les regarder; & comme elle ne veut pas qu'ils les voyent pendant qu'elles vivent, elle ne peut pas souffrir qu'ils les pleurent lors qu'elles ne vivent plus. *Tert. de vel. Virg.*

C'est donc à vous & pour vous que je parle, *Enfans de lumiere*, qui composez cette assemblée Chrétienne, & qui par cette pompe funebre honorez la memoire d'une Abbesse illustre. Vierges, qu'elle conduisit avec tant de sagesse; Parens, pour qui elle conserva tout l'attachement que la Religion permet au sang & à la nature: *Ephes. 5. 8.*

Amis, à qui elle rendit tous les devoirs d'une affection genereuſe & ſincere ; Pauvres, qu'elle ſoulagea par ſa protection & par ſon ſecours ; Fideles de toutes les conditions, qu'elle édifia par ſon exemple : c'eſt vous ſeuls que l'Egliſe me fait entreprendre de conſoler, parce que vous êtes les ſeuls affligez. Vôtre affliction eſt même tres-juſte, & ſi ſaint Ambroiſe a dit qu'un bon Prêtre eſt digne des larmes & du deüil de toute l'Egliſe, un diſciple des Apôtres a dit auſſi, que les Vierges ſaintes ne ſont pas moins eſtimables que les bons Prêtres. Ce ſeroit manquer de foy que de ne ſe point affliger de la mort d'une Vierge, puis qu'en la perdant on perd ce que l'Egliſe a de plus excellent & de plus rare, & qu'en la pleurant, on pleure en

quelque sorte JESUS-CHRIST qui en est l'Epoux, & qui ne fait en un sens qu'une même chose avec elle.

Mais il est de l'ordre de la Justice, que les vertus se donnent du secours l'une à l'autre, & aprés que la foy a tiré des larmes de vos yeux, il faut enfin que l'esperance en arrête le cours : *Non contristemini, sicut & cæteri qui spem non habent.* Et en verité ce ne seroit être Chrétien qu'à demi, si aprés avoir donné des preuves de la grandeur de vôtre foy par l'excés de vôtre douleur, vous refusiez d'écouter l'esperance, qui vient vous donner par mon ministere une consolation, qu'elle tire de la perte même que vous avez faite.

Je ne viens pas, MESSIEURS, vous entretenir de quelqu'un de ces malheureux, qui finissent leur

vie dans le peché, & dans la mort desquels il ne reste aucune ombre de consolation, parce qu'on n'y voit luire aucun rayon d'esperance. Je ne viens pas non plus donner de fausses couleurs à la vie de quelqu'un de ces Chrétiens lâches & imparfaits, qui n'ont eu qu'un soin mediocre de leur salut; & dans la mort desquels on ne peut trouver de consolation solide, parce que l'esperance qu'ils nous laissent de leur bonheur est tres-foible. Comme nulle esperance n'approche de celle que l'on doit concevoir du salut d'une Vierge consacrée à Dieu, nulle consolation ne peut égaler celle que donne sa mort precieuse.

Cypr. de dis. & hab. Virg.

„ Au moment, dit saint Cyprien,
„ que les Vierges prennent JESUS-CHRIST pour leur Epoux,
„ elles entrent en possession de sa

Gloire. Elles sont sur la terre ce « que les autres Elûs ne doivent « être que dans le Ciel. Avant que « de ressusciter, elles possedent « les avantages de la resurrection, « & ne vivant encore que dans le « temps où tout est corruptible, « elles tiennent de l'éternité, d'où la corruption ne peut approcher. Qu'est-ce donc que l'on ne doit pas esperer pour elles, quand elles se presentent à la porte du ciel pour entrer dans cette éternité bien-heureuse?

Nous pouvons présumer, CHRETIENS, que Madame de Rohan ayant fidellement rempli tous les devoirs d'un état si saint & si privilegié, elle aura entendu de la bouche de son Epoux ces paroles si pleines de charmes pour elle, & de consolation pour nous: *Venez, mon bien aimée, venez du Liban.* Cant. 4. 8.

venez & vous serez couronnée. Nous pouvons presumer, que bien loin que la justice de Dieu ait trouvé en elle des fautes qu'il ait fallu expier par les flâmes vangeresses, sa bonté n'y aura trouvé que des vertus qui auront merité d'être recompensées par des couronnes. C'est aussi le grand souhait que l'on fit pour elle le jour de sa Consecration; *Non inveniat in te ultrix flamma quod urat, sed divina pietas quod coronet.*

Pontific. Rom. de Bened. & Consecr. Virgin.

L'Eglise se promet de grandes choses d'une Vierge qu'elle consacre, mais elle s'en promet encore de plus grandes d'une Abbesse qu'elle benit. Voilà, MESSIEURS, les deux états de la vie de Madame de Rohan. Elle a été simple Religieuse, elle a été Abbesse, Vierge, & chef des Vierges: & quelque

hautes que soient les espérances de l'Eglise sur les personnes d'une profession si sainte & si sublime, je ne crains pas de vous dire que cette illustre Princesse y a heureusement répondu. Considerez-là d'abord dans le Cloître, où elle s'est renfermée dés sa plus tendre enfance, & vous conviendrez qu'elle a répondu aux esperances de l'Eglise, en qualité de Vierge de JESUS-CHRIST. Considerez-la dans la suite de sa vie à la tête des chastes Epouses de l'Agneau, dont la conduite lui a été confiée; & vous avoüerez qu'elle a répondu aux esperances de l'Eglise en qualité d'Abbesse.

C'est, MESSIEURS, sur cette fidelité inviolable à remplir tous ses devoirs dans les deux états de sa vie, que je fonde les deux parties de son Eloge, & le su-

jet de vôtre consolation. *Non contristemini sicut & cæteri, qui spem non habent* : ne vous affligez donc pas comme le reste des hommes qui n'ont point d'esperance.

I. PARTIE. L'EGLISE découvre toûjours son esprit dans ses ceremonies, afin que ses enfans y étant pleinement instruits de ce qu'elle exige d'eux dans l'état où son divin Epoux les appelle, ils soient inexcusables s'ils ne rempliſſent pas son attente. C'est donc dans la consecration d'une Vierge que nous pouvons remarquer ce que l'Eglise en espere pour la perfection de son état ; & j'y trouve en effet qu'elle luy met ces paroles à la bouche ; *Omnem ornatum sæculi contempsi propter amorem Domini mei Jesu Christi. J'ay mépriſé tout*

Pontific. Rom. de Bened. & Consecr. Virgin.

les ornemens du siecle pour l'amour de mon Seigneur JESUS-CHRIST.

Par là l'Eglise déclare qu'une Vierge doit renoncer à tout ce que le monde à de pompeux & d'eclatant. Mais parce que le plus souvent on ne se separe du monde qu'en apparence, & qu'en bannissant du cœur l'amour d'un si dangereux ennemi, l'on en conserve une idée avantageuse dans l'esprit il faut qu'elle le mépriſe en le quittant, *contempsi*. Et comme l'on peut quitter le monde, & même le mépriſer par des vûës humaines, il faut qu'elle le quitte & le mépriſe uniquement pour l'amour de JESUS-CHRIST: *Propter amorem Domini mei Jesu Christi*. L'Eglise veut encore, qu'une Vierge ne faſſe aucune démarche dans ſa vie, qui ne

plus belle Cour de l'univers, & d'être soumise à un Roy, qui aussi puissant & plus moderé que ces Empereurs fameux à qui l'ancienne Rome voyoit des courtisans couronnez, ne merite pas moins qu'eux, d'avoir des Souverains pour sujets, & qui en auroit plus qu'eux, si sa moderation ne s'opposoit à sa puissance. N'oublions pas ce que le saint Esprit n'a pas oublié dans les saintes femmes: *Judith. 8. 7.* donc il a relevé le merite. Madame de Rohan avoit des charmes & de la beauté; & c'est même en sa personne que s'est verifiée cette parole du saint Ambroise: *S. Ambr. lib. 2. de Virginit.* Que la beauté de l'esprit répond souvent à celle du corps: *Speciei corporis similitudinem gerit ingenium*: car elle avoit encore reçû du Ciel un esprit solide, net, naturel, juste, & digne de

tenduë merveilleuſe, qui la rendoit capable des plus grandes comme des plus petites choſes, & qui faiſoit dire à ceux qui avoient l'honneur de la bien connoître, qu'elle étoit née avec une égale diſpoſition pour le gouvernement & pour les lettres. Mais ſa modeſtie l'obligeoit à cacher avec ſoin ce dernier talent, au lieu que l'autre ſe découvroit de luy-même.

Monde corrompu, ce n'étoit pas pour toy que tant de belles qualitez étoient deſtinées. Cette Princeſſe ne les avoit reçûës, que pour les mépriſer genereuſement; & tant de grandeurs ne devoient ſervir que de matiere à un grand ſacrifice. A peine les lumieres de la Foy luy eurent-elles découvert la gloire de ſa ſeconde naiſſance, que l'éclat de la premiere s'évanouit

à ſes yeux. Senſible à la ſeule grandeur qu'elle tiroit de ſon baptême, où elle avoit reçû le pouvoir d'être fille de Dieu, elle n'eſtimoit preſque plus la grandeur qu'elle tenoit des hommes, qui même ne lui paroiſſoient vraiment nobles, qu'autant qu'ils le devenoient par la fuite du peché, *Noſcibiles de emendatione vitiorum.*

Joan. 1. 12.

Tertull.

Elle mepriſa toûjours cet avantage, dirai-je, heureux ou malheureux, qui fait toute la complaiſance & toute l'application de la plûpart des femmes du ſiecle. Elle étoit trop bien inſtruite de *la ſcience des Saints*, pour ignorer la premiere regle du Chriſtianiſme, qui apprend à un diſciple de JESUS-CHRIST *à crucifier ſa chair* mortelle.

Sap. 10. 10.

Galat 5. 24.

Que s'il lui eſt permis de l'eſtimer, ce ne peut être, dit

saint Cyprien, que lors qu'elle souffre constamment pour la gloire de son Dieu, que lors que des femmes, qui n'ont que la foiblesse en partage, se trouvent plus fortes que les hommes qui les martyrisent, & que le fer & le feu, les croix & les bêtes farouches sont la matiere de leurs combats, & les instrumens de leurs triomphes: ce sont là les ornemens precieux, dont le corps d'un Chrétien peut être embelli. « S. Cypr. de disc. & hab. Virg.

Madame de Rohan sçavoit, que la beauté est un don de Dieu, mais elle n'ignoroit pas, que depuis le peché elle est un piege. Parce qu'elle est un don de Dieu, elle la consacra de bonne heure à son Bienfaicteur, & parce qu'elle est un piege, elle la cacha dans le Cloître, où l'on peut dire qu'elle ne renon-

ça pas seulement au monde ; mais encore à l'usage des sens. Et remarquez, MESSIEURS, quelles sont les circonstances glorieuses de son sacrifice.

Les sens ne nous sont donnez que pour l'usage, parce que ce sont des puissances, qui ont un rapport essentiel aux actions qu'elles doivent produire, en telle sorte que l'ame n'est pas si étroitement unie à nôtre corps, que la vûë l'est à nos yeux, & l'oüie à nos oreilles. Les tyrans ont bien eu des glaives pour separer l'ame du corps, mais ils n'en ont jamais trouvé pour separer les sens des operations qui leur sont propres. Il a fallu, que JESUS-CHRIST ait apporté du ciel ce glaive miraculeux, pour le mettre entre les mains des Vierges, afin qu'elles ayent des yeux sans regarder ce qu'il

Matth. 10. 34.

n'eſt pas permis de deſirer, des oreilles ſans écouter ce qui les peut corrompre, une bouche ſans tenir des diſcours ſuperflus.

Ce glaive a été donné à la Vierge illuſtre que nous loüons, & elle s'en eſt heureuſement ſervie pour offrir au Seigneur un ſacrifice nouveau. Jeremie ſe plaignoit de ce que *ſon ame étoit devenuë la proye de ſes yeux*, & elle a condamné les ſiens à la ſolitude pour les détourner mieux de la vûë des vanitez. Le Sage nous conſeille *d'environner nos oreilles d'épines, pour ne point écouter la méchante langue*: & elle a crû qu'il ſeroit plus ſûr de les éloigner de la converſation profane des enfans du ſiécle, qui corrompt d'ordinaire les bonnes mœurs. David demandoit à Dieu *de mettre ſur ſa bouche une garde de circonſpection &*

Thren. 3. 51. *Gregor. Papæ mor. lib.* 21. *cap.* 2.

Eccli. 28. 28.

Pſalm. 140. 3.

de prudence, qui empêchât ſon cœur de s'égarer dans des paroles de malice; & nôtre Princeſſe a voulu que Dieu luy-même veillât ſur la ſienne dans le Cloître où ſa preſence divine luy impoſeroit un ſilence reſpectueux. Ainſi elle n'y a vû que des objets qui inſpirent la ſainteté; elle n'y a donné ſon attention qu'aux veritez ſaintes; elle ne s'y eſt entretenuë qu'avec Dieu ſeul.

Gardez-vous bien, MESSIEURS, de donner à ſa retraitte un motif indigne de ſa pieté & de la grandeur de ſon ame. Je ſçay, que dans ces occaſions l'autorité uſurpe ſouvent les droits de la liberté naturelle, & que l'inclination ſe trouve forcée par un fâcheux & penible devoir. Combien de fois les meres ont-elles donné un

consentement que les filles ne donnoient pas ? Combien de fois a-t-on offert à Dieu des sacrifices, où le cœur qui n'osoit imposer silence à la bouche, refusoit en secret ce que la main presentoit en public ? Et combien de fois a-t-on obligé les Puissances temporelles, d'interposer leur autorité, pour faire rendre au Siecle des victimes que la Religion n'agrée pas?

Mais cette cruelle indiscretion ne fut point exercée à l'égard de la Princesse que nous pleurons. Dés l'âge de sept ans elle entra dans la Maison du Seigneur, & son éducation fut confiée à une Religieuse habile, pieuse, & desintéressée, qui ayant sçû profiter des belles dispositions qu'elle trouva dans son esprit & dans son cœur, les remplit bien-tôt de la con-

noissance & de l'amour du vrai bien. Dans un âge plus avancé où sa raison fut entierement formée, elle fit un choix libre, & se déclara pour la retraitte. Monsieur le Duc de Montbazon son pere s'opposa sincerement à son dessein; ce ne fut que par beaucoup de priéres & de larmes qu'elle obtint son consentement; & elle se vit reduite à la necessité de pratiquer cette maxime de l'Evangile, qui prescrit aux enfans de haïr leur pere & leur mere, pour se rendre dignes de JESUS-CHRIST.

Luc. 14. 26.

Abusa-t-elle jamais des lumieres surprenantes de son esprit, & des riches talens dont Dieu l'avoit honorée? Elle n'imita jamais celles de son sexe, qui ne se servent des connoissances qu'elles ont acquises, que pour paroître spirituelles dans

dans ces entretiens inutiles qui font toute l'occupation des gens du monde, & que la Religion regarde comme un commerce de médisance & d'oisiveté. Pour être extraordinairement éclairée, elle n'en fut pas moins modeste : si l'on admira la force & la beauté de son esprit dans ses paroles & dans son silence même, on ne remarqua jamais qu'elle affectât de le découvrir ; & encore que l'on ait une pente naturelle à l'orgueil, pour peu que l'on ait de merite, elle pensa toûjours humblement du sien.

Mais parce qu'elle n'avoit pas reçû tant de lumieres pour les laisser inutiles, ou pour s'en servir mal, qu'elle se croyoit obligée d'en rendre compte à celui qui nous doit punir des talens enfoüis, aussi-bien que *Matth. 25. 28. Matth 11. 36. Exod. 35. 21.*

de la moindre parole oiſeuſe, qu'elle vouloit même conſacrer à Dieu tout ce qui lui reſtoit des ornemens du ſiecle qui pouvoient ſervir au tabernacle: elle en fit un uſage digne de ſa profeſſion, en les ſanctifiant par la meditation ſerieuſe des veritez ſaintes. Tout le monde vous lit & vous admire, précieux monumens de ſon eſprit, fruits ſacrez de ſon travail & de ſes veilles, & vous ſerez toûjours une preuve invincible de ce que je dis. Je parle, MESSIEURS, de l'excellente Paraphraſe qu'elle a faite des livres des Proverbes, de l'Eccleſiaſte, & de la Sageſſe, & des Pſeaumes de la Penitence: ouvrage pieuſement entrepris & heureuſement executé, où le diſcernement paroît, où la juſteſſe éclatte; où l'éloquence triomphe, où la parole

de Dieu eſt expliquée dans ſon vray ſens. Et pour loüer cette ſçavante Fille par les mêmes veritez qu'elle a ſi bien exprimées, on peut dire qu'ayant trouvé le ſecret d'entrer dans cette *Maiſon que la Sageſſe s'eſt édifiée pour y expliquer ſes Myſteres*, elle a eu le bonheur de les comprendre tous, & d'acquerir cette infinité de connoiſſances qui ſont promiſes aux amateurs ſinceres de cette vertu : en telle ſorte qu'elle a pû dire comme Salomon, qu'en preferant l'amour de la Sageſſe aux pompes du monde, elle a été comblée de tous les biens avec celuy-là : *Venerunt mihi omnia bona pariter cum illa.* Prov 9. 1. Sap. 7. 17. & ſeq. Sap. 7. 8. Sap. 7. 11.

Mais comme elle ne s'appliquoit pas à l'étude de l'Ecriture ſainte, par une curioſité dangereuſe, ni par un vain deſir de

ſçavoir, elle ne devînt ni aveugle ni préſomptueuſe. L'orgueil ne ferma pas les yeux de ſon ame, mais l'humilité les ouvrit toûjours, & ſon travail l'inſtruiſit & l'édifia tout enſemble. Bien loin de s'élever des grandes lumieres qu'elle y recevoit, elle
Eccle. 1. 13. & ſeq. y apprit au contraire à déplorer l'application ſterile & infructueuſe de ceux qui conſument leur vie dans la recherche des
Eccle. 8. 17. ſecrets de la nature. Elle medita *les œuvres de Dieu*, mais elle n'en chercha pas *les raiſons*;
Eccle. 1. 2. & convaincuë de *la vanité de toutes les choſes de la terre*, elle s'humilia en entrant dans la penſée du plus humble des
Pſal. 6. 11. Rois penitens, pour couvrir de honte & de confuſion tous les ennemis de ſon ſalut.

Elle renonça donc à tous les avantages du ſiecle; non parce

que le monde la mépriſoit, mais parce qu'elle eut un mépris infini pour le monde ; non parce que le monde la rebutoit par ſes dégoûts, mais parce que JESUS-CHRIST l'appelloit à lui par les attraits de ſa grace & de ſon amour. *Il l'attira*, MESSEURS, & comme parle l'Ecriture, *elle courut aprés le doux parfum de ſes odeurs*, & elle s'unit à lui par *un amour tendre & paſſionné* qui bannit toutes les affections de la terre ; par *un amour prudent & ſage* qui regla tous les mouvemens de ſon cœur ; par *un amour fort & courageux*, qui n'étant ni diſſimulé ni contraint, triompha de tous les obſtacles. Ce ſont les trois qualitez que donne ſaint Bernard au parfait amour.

Cant. 1. 3.

S. Bern. Serm. 29. de diverſ.

Dieu tout puiſſant & tout bon, par quel miracle de vô-

tre puiſſance & de vôtre bonté, des creatures ſi corrompuës par le peché de leur origine, ſi remplies de l'amour propre, ſi ébloüies de toutes les vanitez qui les environnent, ſi amolies par la grandeur, par l'abondance & par la proſperité, ont-elles la force de tout quitter, de prendre vôtre croix, & de vous ſuivre? C'eſt vous, Seigneur, & non pas elles, c'eſt vôtre grace & non pas leur force, qui en vient à bout. C'eſt vous qui ſanctifiez les unes dans le ſein de leur mere, & qui prenez les autres à la mamelle pour leur faire annoncer vos loüanges. C'eſt vous, qui dés l'enfance même aviez gravé dans le cœur de Madame de Rohan les impreſſions de ce parfait amour, & qui depuis n'avez fait que couronner vos dons en elle.

Jerem. 1. 5. *Galat.* 1. 15. *Pſal.* 8. 3. *Matth.* 21. 16.

A peine avoit-elle quatre ans, lors qu'elle se trouva dans cet hermitage du Carmel, que le nombre, la naissance & la pieté des Vierges saintes qui l'habitent, rendent aujourd'huy si celebre. Elle y jetta les yeux pour la premiere fois de sa vie sur l'image de JESUS-CHRIST crucifié : & comme on lui eut expliqué selon sa portée les mysteres adorables de l'Homme-Dieu, les humiliations de sa naissance, & les ignominies de sa mort, elle en fut sensiblement touchée ; & prévenant les lumieres de la raison par celles de la Foy, elle connut en quelque sorte JESUS-CHRIST, avant que de se connoître elle-même. Déslors, CHRE'TIENS, elle commença de l'aimer ; elle versa des pleurs pour lui, comme il avoit versé du sang pour

Les Carmelites du grand couvent de Paris.

elle, & sensible à la honte & aux opprobres de sa nudité, elle vouloit qu'on lui ôtât sa robe pour en couvrir son Redempteur. Si JESUS-CHRIST se glorifia devant ses Anges de la robe que lui avoit donnée un Cathécumene, lui qui prend toûjours pour des effets les bons & les sinceres desirs : que ne dit-il point de celle qu'avoit voulu lui donner une enfant ? Si nous lisons dans l'Evangile, que lors qu'il étoit sur la terre, il appelloit à lui les enfans pour les benir : quelles benedictions ne versa-t-il pas du ciel sur celle-cy, pour reconnoître des premiers sentimens de tendresse & de liberalité, d'autant plus sinceres que son cœur étoit alors incapable de déguisement & de dissimulation ? Non, jeune Princesse, une si belle action ne de-

Luc. 18. 16.

meurera pas ſans récompenſe. Pour cette robe que vous avez voulu donner à vôtre divin Sauveur, il conſervera dans toute ſa blancheur la robe d'innocence dont vous avez été revétuë dans le Baptême, qui vous fera meriter enfin la robe d'immortalité, & pour me ſervir de l'expreſſion du grand Apôtre, vous paroîtrez à l'avenir revétuë de Nôtre Seigneur JESUS-CHRIST, *Induimini Dominum Jeſum Chriſtum.* Et que pouvoit marquer cette envie d'une enfant de quitter ſa robe pour en couvrir le Fils de Dieu, ſinon qu'elle quitteroit un jour toutes les choſes de la terre, qui, ſelon ſaint Gregoire Pape, ſont comme des vetemens dont nous ſommes couverts? Elle les quitta, MESSIEURS; & l'on la vit bien-tôt aprés ſe dépoüiller de

Rom. 13. 14.

S. Greg. Pap. Homil. 32. in Evan.

tous les ornemens de la naiſſance, de la beauté, de l'eſprit, pour en faire à JESUS-CHRIST un ſacrifice ſi entier & ſi agreable, qu'elle ne penſa plus qu'à luy, qu'elle ne travailla plus que pour lui, & que même elle ne vécut que pour aller à luy.

On va, diſent les Peres, au devant de JESUS-CHRIST, par la pratique des vertus Chrétiennes; & c'eſt les pratiquer dans toute leur perfection que d'obſerver exactement la Regle de ſaint Benoiſt; Regle ſi auſtere, qu'elle ſemble avoir rétreſſi la voye étroite de l'Evangile. On y afflige le corps par tout ce que la penitence a de plus rude & de plus penible; on y humilie l'eſprit par tout ce que la Religion a de plus ſevere & de plus mortifiant.

Lors que Madame de Rohan

ſe fut ſoumiſe à une Regle ſi ſainte, elle ſe dit à elle-même, que tout ce qui y étoit compris, *ſeroit accompli juſqu'à un ſeul point.* L'effet ſuivit ſes paroles, MESSIEURS, & la jeune Novice paſſa d'abord pour un modéle de la perfection religieuſe, embraſſant avec joye toutes les actions d'humilité, de mortification, & de penitence. Elle fit ſes vœux au temps marqué, & à meſure qu'elle avançoit en âge, elle croiſſoit en vertu. Grande naiſſance, eſprit élevé, complexion délicate, vains & honteux prétextes dont les ames irreligieuſes couvrent leur relâchement, vous ne fûtes jamais pour elle des ſujets recevables d'adouciſſement ou de diſpenſe. Les jeûnes, les prieres, les diſciplines, toutes les auſteritez de la Regle, *Matth. 5. 18.*

furent pour elle comme pour la moindre de ſes Sœurs ; quoy que Dieu luy épargnât ſouvent ſes penitences ordinaires, en luy en envoyant d'autres, qu'elle recevoit de ſa main avec une ſoumiſſion toute Chrétienne. Plus d'une fois, ayant des maux violens & inſupportables, dont ſa ſeule pieté lui faiſoit entreprendre la gueriſon, on a vû les maîtres de l'art ſurpris de ſa fermeté & de ſa patience, & celle qui ſouffroit, moins ſenſible à la douleur, que ceux qui la faiſoient ſouffrir.

L'obéïſſance, qui pour l'ordinaire révolte le plus dans le cloître, étoit ſa vertu favorite. Elle trouvoit plus de plaiſir à obéir, que les gens du monde n'en trouvent à commander ; & peu de temps avant ſa mort on lui avoit entendu dire ; *Que de-*

puis l'heureux jour qu'elle s'étoit donnée à Dieu dans la retraite, elle ne s'étoit pas repentie un seul moment de la Profession qu'elle avoit embrassée, parce qu'elle preferoit l'honneur d'obéir à la Regle de saint Benoist, à la gloire de commander à toute la terre. Aussi l'observa-t-elle toûjours: & c'est même pour avoir voulu l'observer trop exactement jusques à la fin de sa vie, qu'elle tomba dans une maladie mortelle; si bien qu'elle fut la Martyre de sa Regle, comme elle en avoit été l'Apôtre.

Ce n'est pas sans raison, MESSIEURS, que je lui donne cette qualité glorieuse. Elle a porté la Regle dans des Monasteres où elle n'avoit jamais été introduite, & elle lui a conservé, pour ne pas dire augmenté, toute sa vigueur dans

ceux où elle fleuriſſoit déja. Non contente de la prêcher par ſes paroles & par ſes exemples, elle l'a éclaircie par d'excellens commentaires ; & en cela elle n'a pas fait une nouvelle Loy, elle s'eſt contentée de ſuivre celle de ſon Pere. Mais comme le Juſte, ſelon la parole de ſaint
1. Tim. 1. 9. Paul, ne ſe renferme pas dans les bornes de la Loy, parce qu'il les paſſe par ſa perfection, Madame de Rohan a ajoûté à celle qu'elle devoit ſuivre des perfections qui n'y étoient pas. On n'entend bien une Loy, dit le Prophete, que lors qu'on la pra-
Pſalm. 110. 10. tique bien, *Intellectus bonus omnibus facientibus eum*; & puis que l'intelligence que l'on en a dans l'eſprit, n'eſt que la ſuite de l'amour que l'on en conſerve dans le cœur, il faut conclure que Madame de Rohan n'en a été une ſi

excellente interprette, que parce qu'elle en étoit une fidelle obſervatrice. C'eſt par cette voye que cette Vierge ſage eſt allée au devant de ſon Epoux; & en y allant elle-même, elle y a fait aller les autres, ſelon l'attente de l'Egliſe.

Les Vierges, auſſi-bien que les Preſtres avec leſquels elles ont de ſi ſaints rapports, ne font que la moitié de leur devoir en travaillant à leur ſanctification propre, & pour le faire tout entier, elles ſont obligées de travailler à celle de tous les Chrétiens. Pendant pluſieurs ſiecles l'Egliſe a voulu qu'elles vécuſſent dans la maiſon de leurs parens & dans le commerce du monde, & qu'elles paruſſent dans le Temple du Seigneur à la teſte des autres fideles, pour leur eſtre un exem-

ple present & continuel de toute sorte de vertus. Elle a voulu, pour me servir des expressions de saint Chrysostome, qu'elles fussent dans le monde comme un modéle achevé de la sagesse Chrétienne, que leur saintetè attirât l'admiration de toutes les creatures, & que leur presence fist la même impression sur les esprits, qu'eût pû faire un Ange de la premiere Ierarchie, s'il fut descendu du ciel; car les Vierges sont les Anges de la terre. Maintenant elle a changé de conduite, & depuis quelques siecles elle les dérobe à la vûë du monde. Elle fait à l'égard des Anges de la terre, ce que Dieu a fait à l'égard des Anges du ciel. A la naissance du monde les Anges paroissoient souvent parmi les hommes, & maintenant ils n'y paroissent

S. Chrif. Quod Regulæ fœminæ viris cohabitent c. 7.

plus. Auſſi dans les premiers temps de l'Egliſe les Vierges paroiſſoient, & maintenant elles ſe dérobent à nôtre vûë. Alors cette ſage Mere les faiſoit paroître pour ſervir d'exemple au monde, & maintenant elle les cache pour punir ce monde même de n'avoir pas profité des grands exemples de vertu qu'elles luy donnoient; ou peut-être les cache-t-elle pour les mettre en ſeureté, parce qu'elle n'eſperoit pas tant que le bon exemple des Vierges ſanctifiât le monde, qu'elle craignoit que le mauvais exemple du monde n'affoiblit la vertu des Vierges. Je me trompe, MESSIEURS, elle les cache, pour les rendre plus exemplaires que jamais; l'exemple le plus important que l'on puiſſe donner aujourd'huy étant celui de la re-

traite. Dans tous les temps les Apôtres, les Prophêtes, les Anges mêmes nous ont conſeillé de quitter le monde. *Sortez de Babylone*, dit un Ange dans l'Apocalypſe, *de peur que vous n'ayez part à ſes pechez. Retirez-vous*, dit le Prophete Iſaïe *& ne touchez point à ce qui eſt impur. Sauvez-vous, du milieu de cette race corrompuë*, dit l'Apôtre ſaint Pierre.

Apoc. 18. 4.

Iſaye 52. 11.

Act. 2. 40.

Ce que ces voix celeſtes nous ont dit, les Vierges nous le repetent par leur ſilence. C'eſt le meilleur conſeil, l'inſtruction la plus utile, l'exemple le plus touchant que l'on puiſſe donner aux Chrétiens : car ſi les Vierges ſaintes, qui dans le langage de ſaint Cyprien, ſont *la plus illuſtre partie du troupeau de* JESUS-CHRIST, riſquoient pour leur ſalut, quand elles

S. Cypr. de diſc. & hab. Virg.

vivoient dans le commerce du monde ; quelle ſeureté y peut-il avoir pour les Mondains, qui ſont ſans doute la plus vile partie de l'Egliſe ?

Mais quoy qu'il en ſoit des intentions de cette Mere charitable en dérobant les Vierges à la vûë du monde, l'on peut toûjours aſſurer que la retraite de Madame de Rohan a été tres-exemplaire, puis que tous les Chrétiens y ont trouvé des vertus dignes de leur imitation. Les grands du monde y ont pû apprendre, que bien loin de s'enorgueillir de l'état ſublime où la naiſſance les a mis, ils doivent au contraire s'en humilier davantage, puiſque toutes leurs grandeurs ſont autant d'obſtacles à leur ſalut, & que ſuivant les paroles expreſſes de l'Evangile, ils ſe voyent reduits à la *Matth.* 19. 24.

dure neceſſité de vaincre des difficultez preſque inſurmontables pour entrer dans le Royaume des Cieux. Les Dames mondaines qui font de leur corps une idole, à laquelle elles ſacrifient à toute heure, ont pû ſe
Prov. 31, 30. convaincre que *la beauté eſt vaine & trompeuſe*, quand elles lui ont vû cacher & mépriſer tous charmes que le monde admire.
Heb. 6. 4. & ſeq. Les Juſtes, qui ont appris de ſaint Paul combien il eſt difficile de reparer les chûtes faites aprés le Baptême, ont appris d'elle que le moyen le plus aſſuré de ne point perdre une innocence que l'on ne recouvre preſque jamais, eſt de quitter le monde dés l'âge de ſept ans. Et il n'a pas tenu à elle, que les pecheurs, qui ont vieilli dans le crime, ne lui ayent envié le bonheur qu'elle a eu de *porter*

le joug du Seigneur dés ſa plus tendre jeuneſſe. N'a-t-elle pas repreſenté à ces ambitieux qui font ſans ceſſe des projets de fortune & des plans d'élevation, que l'obéïſſance renduë à la Loy de Dieu eſt plus honorable & plus glorieuſe que toutes les couronnes de la terre ? Et n'a-t-elle pas convaincu ces Chrétiens délicats, qui regardent la penitence comme incompatible avec la naiſſance diſtinguée, que le corps des Princeſſes n'eſt pas moins capable des plus grandes auſteritez que celui du commun des hommes, quand la foibleſſe de la chair eſt ſoûtenuë par la force de l'eſprit ? Thren. 3. 27.

J'ay dit avec ſaint Chryſoſtome, que lors qu'une Vierge paroiſt en public, il faut que ſa preſence faſſe le même effet ſur ceux qui la voyent, Chriſoſt. loc. ſupr. cit.

que feroit celle d'un Cherubin ou d'un Seraphin. Ceux qui ont eu l'honneur de s'entretenir avec la Vierge que nous regrettons, ont également éprouvé les lumieres & les ardeurs de ſa charité. Les Mondains la quittoient dégoutez du monde, & les Solitaires plus enflammez de l'amour de la ſolitude. L'Egliſe veut encore, ſuivant la penſée de ce ſaint Docteur, qu'une Vierge ſoit *un modele achevé de la ſageſſe chrétienne & de la ſcience des Saints*. Le Parloir de Madame de Rohan étoit une école des plus hautes veritez du Chriſtianiſme. Comme elle avoit trouvé l'art de rendre ſa converſation agreable & utile à toute ſorte de perſonnes, ſans s'éloigner de l'exacte modeſtie de ſon ſexe & de ſa profeſſion; les plus éclairez qui

l'entendoient parler des veritez de la Religion, ſortoient d'avec elle charmez & édifiez tout enſemble; & les eſprits ordinaires auſquels elle ſçavoit proportionner ce qu'elle diſoit, en recevoient de nouvelles lumieres pour la perfection de leur état.

Epouſe de JESUS-CHRIST, l'Egliſe eſt contente de vous. Elle trouve que vous vous conduiſez ſi bien vous-même en qualité de Vierge, qu'elle prétend deſormais que vous en conduiſiez d'autres; & aprés vous avoir vû ſi bien remplir ſon attente dans le premier état de vôtre vie, elle a lieu d'eſperer, que vous ne la remplirez pas moins heureuſement dans le ſecond. En effet, MESSIEURS, je vais vous montrer que Madame de Rohan l'a remplie, quelque grande qu'elle fut:

heureux si la foiblesse de mes expressions ne diminuoit pas le prix des grandes actions, dont je dois vous entretenir dans la derniere partie de son Eloge.

II. PARTIE. Luc. 12. 48. TELLE est la Régle de la justice que JESUS-CHRIST a établie, que plus on a reçû plus on est obligé de rendre, & que celuy à qui l'on a confié plus de talens a plus de devoirs à remplir. L'Eglise, dont les maximes sont toûjours conformes à celles de son Epoux, fait aussi de la mesure & de la portée de chaque état la regle de ses esperances ; & si elle se promet beaucoup des Vierges qui sont conduites, il est juste qu'elle se promette davantage d'une Abbesse qui les conduit.

Comme l'on s'ingere ordinairement aux dignitez, elle espere

pere qu'une Abbeſſe *a* témoignera par ſes bonnes œuvres que ſa vocation a été divine : qu'étant deja parfaite lorſqu'elle eſt éluë, elle *b* perſeverera dans la juſtice & dans la ſainteté : qu'elle *c* gouvernera le troupeau que le Seigneur luy confie avec la douceur d'une mere, & non pas avec l'autorité d'une maîtreſſe : qu'elle *d* ſera la forme & le modele de ceux qui conduiſent les ames, & comme une Diaconeſſe *e* qui marchera ſur les traces de ſaint Eſtienne premier Diacre ; & qu'enfin *f* comme Marie ſœur de Moïſe aprés avoir paſſé la mer Rouge à la teſte des filles d'Iſraël, chanta des Cantiques de loüange ſur le rivage ; ainſi une Abbeſſe aprés avoir achevé ſon ouvrage, entrera dans le ciel avec toutes les Vierges

a Tribue quæſumus, huic famulæ tuæ adeptam benè genere dignitatem, & à te ſibi præſtitam bonis operibus comprobare.

b Sta in juſtitia & ſanctitate.

c Accipe gregis dominici maternam providentiſſ.

d Sit exemplis & forma juſtitiæ, ad gubernandam regendamque Eccleſiam tuam fideliter.

e Talis in hoc miniſterio perſeveret, qualis Levita ſanctus Stephanus meruit perdurare.

f Da ..... inchoati operis conſummatum effectum. Qui ſororem

Moyſi Mariam ..... ad æternam gloriam cum omnibus illis introeat lætа.

Pontificale Romanum de benedictione Abbatiſſæ.

qu'elle aura conduites, pour chanter avec elles le nouveau Cantique, en ſuivant l'Agneau par tout où il ira. C'eſt là, MESSIEURS, ce que l'Egliſe prononce à la Benediction d'une Abbeſſe: ce ſont là les grandes eſperances qu'elle conçût de Madame de Rohan, quand elle lui confia la conduite des Vierges de JESUS-CHRIST, eſperances qu'elle a ſi heureuſement remplies, qu'elles ſont aujourd'huy le ſujet de ſa gloire & de vôtre conſolation. *Non contriſtemini, ſicut & cæteri qui ſpem non habent.*

Le premier effet de la vocation du ciel eſt de nous repreſenter toutes les élevations comme des precipices; de nous faire craindre, que ce ne ſoit pas Dieu, mais les hommes qui nous appellent; & en nous oc-

cupant tout entiers de la vûë humiliante de nos défauts, de nous attacher plus fortement à la derniere place, quand on nous deſtine la premiere. Moïſe, choiſi pour être le liberateur du peuple de Dieu, oppoſe ſes défauts à une charge ſi glorieuſe; & Saül, encore juſte, ne parle que de la baſſeſſe de ſa maiſon à celui qui veut l'élever ſur le Trône d'Iſraël. Telle a été dans la nouvelle Loy l'humilité des Baſiles, & des Chryſoſtomes, des Ambroiſes & des Gregoires, qui n'ont accepté la conduite des ames, qu'aprés y avoir été contraints.

Exod. 3. 11.

1. Reg. 9. 21.

Madame de Rohan ſe reglant ſur ces grands modeles, fit voir que ſa vocation venoit de Dieu, par l'humble refus qu'elle fit à l'âge de vingt-deux ans de la dignité qui luy fut preſentée,

& qu'elle n'accepta qu'aprés le commandement exprés de ſes Superieurs. Commandement difficile, MESSIEURS, & le plus difficile ſans doute qu'elle eût reçû de ſa vie! Alors l'obéïſſance, qui avoit toûjours fait ſes délices, devint en quelque maniere ſon tyran; & il ne lui fut rude d'obéïr, que lors qu'on lui ordonna de n'obeïr pas, mais de commander aux autres. Conſolez-vous neanmoins, humble fille d'un Dieu *fait obéiſſant juſques à la mort*: vous ne ſortirez pas de la dépendance & de la ſujetion, & vous obéïrez toûjours, lors même que vous commanderez; puis que tous les commandemens que vous ſerez obligée de faire, ne ſeront que les ſuites de vôtre obéïſſance.

Philipp. 2. 8.

Elle accepta donc l'Abbaye

de Caën, & tout humble qu'elle étoit, MESSIEURS, elle ne devoit pas refuser cette élevation. J'apprens de saint Gregoire le Grand, que l'humilité, qui fait refuser les dignitez Ecclesiastiques, est veritable, quand l'opiniâtreté ne s'y mêle pas; qu'au contraire elle est toûjours fausse, quand on refuse un rang où l'ordre de Dieu engage, & dans lequel on peut être utile à l'Eglise; parce que la soumission qu'on est obligé d'avoir pour la volonté de Dieu, doit éloigner du vice de l'obstination. Tout ce que peut faire un Chrétien qui sort de la dépendance pour être mis sur la tête des autres, c'est, ajoûte ce grand Pape, de conserver dans son cœur un grand éloignement pour la charge qu'on luy impose, & de ne l'accepter qu'avec une extré-

S. Greg. Pap. Past. curæ 1. p. cap. 6. me repugnance, *Ex corde debet fugere, & invitus obedire.* Instruite de cette doctrine salutaire, nôtre Princesse fuit l'honneur qu'on luy presenta; & sa fuite ne consistoit pas dans ses paroles, elle étoit *dans son cœur.* Cependant elle obéït à l'ordre qu'elle crût venir de Dieu, mais elle n'y obéït *qu'avec peine*; & empruntant alors le langage de son divin Epoux, mon Dieu, disoit-elle, *faites*, Luc. 22. 42. *s'il est possible, que ce calice s'éloigne de moy; neanmoins que vôtre volonté s'accomplisse & non pas la mienne.*

Si sa premiere vocation a été selon les intentions de l'Eglise, la seconde n'y a pas été contraire. Aprés avoir gouverné l'Abbaye de Caën avec une admirable sagesse, l'air de la mer lui fut si contraire, qu'elle y fut

plus d'une fois expoſée au danger de mourir ; & craignant qu'une ſanté affoiblie & preſque ruinée, ne la mît hors d'état de remplir tous les devoirs de ſa Charge, elle quitta l'Abbaye de Caën pour celle de Malnouë. où ſa ſanté ſe rérablit. Critique mondaine, éloigne d'ici ta malignité, & n'entreprens pas de chercher dans le fond des cœurs ce qu'il n'appartient qu'à Dieu d'y découvrir. Le Concile de Sardique défend les tranſlations parce, dit-il, qu'on ne voit jamais paſſer d'une grande Egliſe à une plus petite : mais graces à JESUS-CHRIST, on ne peut pas faire ce reproche à l'Abbeſſe dont nous parlons, & tout le monde a pû ſçavoir les circonſtances chrétiennes de ſa tranſlation canonique.

Concil. Sardic. habit. ann 347. Can. 1.

En changeant de demeure,

elle ne changea pas de conduite. Toutes ſes vertus la ſuivirent, & elle perſevera dans la juſtice & dans la ſainteté, comme l'Egliſe le lui avoit preſcrit. On peut dire qu'elle n'étoit plus en peine de chercher le Royaume de Dieu, & que l'ayant trouvé dans le premier état de ſa vie, elle fut parfaite en entrant dans le ſecond.

Luc. 12. 31.

On fit une enqueſte exacte de ſa vie & de ſes mœurs, & les fideles atteſtations de ſon merite qui furent envoyées à Rome, étoient ſi avantageuſes, que le ſouverain Pontife en étant touché & édifié tout enſemble dit, *qu'il y avoit là de quoi canoniſer la jeune Abbeſſe.* J'avouë que c'eſt beaucoup, mais je ſoûtiens que ce n'eſt pas trop. Il faudroit être ſaint à canoniſer, pour meriter d'être mis

à la tête d'un troupeau, qui fait la principale partie de celuy de JESUS-CHRIST. Les directeurs des ames sont appellez Pasteurs, parce, disent les Peres, que comme les brebis ne sont pas conduites par une brebis, mais par un homme, qui est d'une nature infiniment élevée au dessus de la leur; ainsi ceux qui conduisent les hommes doivent être, non pas des hommes, mais des Anges en vertu & en saincteté. Que s'il falloit conduire des Anges, il faudroit être d'une vertu plus qu'Angelique, & l'office d'une Abbesse n'est-il pas de conduire des Vierges, qui sont égales aux Anges, comme parle saint Cyprien, aprés l'Evangile? *Angelis Dei estis æquales.* S. Cypr. de disc. & hab. Virg. Matth. 22. 30.

Ah, qu'il est difficile d'être humble quand on est si élevé,

& qu'il eſt à craindre, qu'en conduiſant des Saints on ne ceſſe de l'être ſoy-même: Mais l'Abbeſſe illuſtre que nous loüons, avoit appris du Sage, que quand on eſt deſtiné par ſon état à la conduite des autres, *on doit vivre parmi eux, comme ſi l'on étoit un d'entr'eux*; & de l'Evangile, *que celui qui gouverne doit être comme celui qui ſert*; parce qu'il ne doit pas tant conſiderer la dignité de ſuperieur qui le diſtingue des autres, que la condition de pecheur qui l'égale à tous. Madame de Rohan éloignée des fauſſes vûës de la préſomption & des ſaillies aveugles de l'imprudence, conduiſit ſon troupeau avec autant d'humilité que de ſageſſe. Auſſi peut-on dire, que jamais Abbeſſe n'eſt mieux entrée dans l'eſprit du gouver-

Eccli 32. 1.

Luc. 22. 26.

nement ; & pour nous en convaincre, nous n'avons qu'à l'entendre parler elle-même dans les ſçavans Commentaires qu'elle a faits ſur la Regle de ſaint Benoiſt. *Il faut*, dit-elle, *qu'une Superieure ſe connoiſſe elle même, & qu'elle ne ſuive jamais la pente de ſon humeur, car la vertu étant ſi proche du vice, qui fait ſon extrémité ou ſon défaut, l'humeur décide ſouvent, & fait pancher du côté qui lui plaiſt le mieux. Et comme ſaint Benoiſt ordonne aux Superieurs d'être doux & ſeveres ſelon les occaſions ; rien n'eſt ſi aiſé que de s'y méprendre, en mettant la ſeverité de l'humeur à la place d'une rigueur charitable, & un indigne relâchement à la place d'une raiſonnable douceur.* Elle ajoûte, *qu'en gouvernant ſes Sœurs ſelon l'eſprit de* JESUS-CHRIST, *& non pas ſelon le ſien*

Dans ſes Conſtitutions pour le Prieuré de Chaſſe-Mydy, ſur le 3. Ch. de la Regle de S. Benoiſt.

propre, elle aura de la fermeté ſans rigueur, de la force ſans dureté, & de la bonté ſans foibleſſe. Et craignant enfin qu'on n'abuſe du pouvoir abſolu que ſaint Benoiſt donne à une Superieure, *Il ne faut pas*, reprend-elle, *qu'elle en uſe toûjours, il faut qu'elle prenne l'avis de ſa Communauté, pour agir, non en maîtreſſe abſoluë, mais en mere charitable.*

Voilà, MESSIEURS, ce que Madame de Rohan penſoit du gouvernement Monaſtique, & ſa conduite répondit à ſes Conſtitutions. Jamais elle n'agit par caprice, elle ſe laiſſa toûjours conduire par la raiſon. Elle ne ſuivit ſes ſentimens propres, qu'aprés les avoir examinez devant Dieu, & aprés avoir pris le conſeil des ſages.

S'étant donnée à Dieu par

des motifs qui ne regardoient que Dieu même, elle vouloit que les Vierges qui se consacroient à lui sous sa conduite, eussent la même pureté d'intention ; & plus d'une fois on lui a vû refuser des Filles avec de grands avantages temporels, parce que leur vocation lui sembloit imparfaite, & en accepter d'autres qui n'avoient que leur seule vertu en partage. Elle leur rendit toûjours le joug de JESUS-CHRIST leger, mais elle ne les en déchargea jamais ; & aussi ferme à leur faire executer les choses justes, que facile à leur permettre les innocentes, elle fut en mille manieres la Mere spirituelle de ses Religieuses. Elle *les conçût & les enfanta par l'Evangile*, pour parler le langage du saint Esprit. Elle les nourrit de ses com- 1. Cor. 4. 15.

positions merveilleuſes & de ſes ſaintes inſtructions, tantoſt
1. Cor. 3. 2. comme d'un lait doux & leger, tantoſt comme de viandes ſolides; & plus d'une fois elle leur arracha des larmes en leur faiſant des exhortations pleines de cette éloquence forte, perſuaſive & touchante, qui lui
2. Cor. 11. 29. étoit ſi naturelle. Eurent-elles jamais un doute qu'elle n'éclaircit, une affliction qu'elle ne reſſentit avec elles, un mal qu'elle ne voulut ſoulager, & qu'elle n'entrepric de guerir?

Icy, MESSIEURS, la charité ſurprenante de cette Mere attire mon admiration, & va ſurpaſſer vôtre attente. Ne ſe bornant point aux ſecours ſpirituels, elle eut un ſoin tres-particulier des Religieuſes malades. Il n'y en eut point qu'elle ne viſitât, qu'elle ne conſolât,

qu'elle ne servît, qu'elle n'assistât à la mort; jusques-là qu'une d'entr'elles ayant été separée de la Communauté, parce qu'elle étoit frappée de cette horrible maladie, qui confond les spectateurs avec les malades, la genereuse Abbesse voulut bien s'exposer en la visitant au danger de perdre la vie pour elle. Inutilement s'appliquat-on à lui representer, qu'avec une santé ruinée, elle n'étoit guere en état de retablir celle des autres. En vain les filles baignées de larmes prioient leur Mere de se conserver pour elles. Soit qu'elle eût esperé, que le feu d'une fievre maligne ne pouvoit entrer dans un cœur déja rempli du feu de la charité; soit qu'elle en voulût être la victime, rien ne fut capable de lui faire éviter le danger pressant qui la

menaçoit ; & enfin elle rendit les derniers devoirs à sa fille.

L'Eglise reconnoist pour Martyrs plusieurs de ceux qui sont morts en soulageant les pestiferez. Si Madame de Rohan n'eut pas dans cette occasion la gloire d'un Martyr, parce qu'elle ne mourut point ; du moins eut-elle la gloire d'un Confesseur, puis qu'il ne tint pas à elle, qu'elle ne donnât à sa fille la plus grande marque d'amour, qui, suivant la déci-
Joan 15. 13. sion de l'Evangile, est de mourir pour ceux qu'on aime.

Mais en s'acquittant ainsi de tous les devoirs d'une parfaite Religieuse, & d'une excellente Abbesse, (vous vous en souvenez, MESSIEURS) elle n'oublia pas ceux de la vie civile, perfectionnée par le Christianisme, soit envers ses proches,

ſoit envers ſes amis. Elle les aſſiſta par ſes conſeils, par ſes exemples, par ſes prieres, & la tendreſſe de ſon cœur pour eux autoriſée par les larmes de JESUS-CHRIST ſur le tombeau de Lazare, lui fit reſſentir toutes leurs afflictions, & l'obligea même d'en demander à Dieu, ou la fin, ou la patience de les ſupporter.

Ce n'eſt donc pas ſans raiſon que l'Egliſe eſpere qu'une Abbeſſe pourra ſervir d'exemple à ceux mêmes que Dieu a établis pour la gouverner. Les Paſteurs de l'Egliſe ſont appellez par JESUS-CHRIST *la lumiere du monde* : il faut donc qu'une Abbeſſe ſoit la lumiere de la lumiere même, & comme j'ay dit qu'une Vierge doit ſervir d'exemple aux Chrétiens, celle qui eſt Chef de Vierges doit

Matth. 5. 14.

ſervir d'exemple aux Chefs mêmes des Chrétiens. Sacrez Miniſtres de JESUS-CHRIST, * que cette propoſition ne vous ſurprenne pas, c'eſt vous-mêmes qui en l'addreſſant à Dieu pour Madame de Rohan, me l'avez miſe à la bouche. *Sit exemplum & forma juſtitiæ, ad gubernandam regendamque Eccleſiam tuam fideliter.* Et ſaint Ambroiſe ne l'a-t'il pas confirmée, en avoüant que les Vierges ſaintes lui ont appris beaucoup pour le gouvernement de ſon Egliſe ?

* Meſſeigneurs les Evêques.

S. Amb. de Virg. lib. 2. ſub finem.

S'il eſt donc vray, qu'une Abbeſſe, qui veut repondre aux eſperances de l'Egliſe, doit faire quelque grande action qui puiſſe ſervir d'exemple aux Paſteurs Eccleſiaſtiques, on peut dire que Madame de Rohan en a fait pluſieurs. Sa vocation ſainte, ſa tranſlation canonique,

ſon application à l'intelligence des Ecritures, ſon amour pour la Regle qu'elle avoit embraſſée : ne ſont-ce pas là de grands exemples, qui exhortent les Paſteurs à remplir tous les devoirs de leur miniſtere, & qui les confirment dans l'amour qu'ils doivent avoir pour les Canons & pour la plus pure diſcipline de l'Egliſe.

La Maiſon où je parle, qui dans ſon origine avoit été conſacrée à Dieu, étoit tombée dans la ſuite des temps ſous la puiſſance des Seculiers. Madame de Rohan ne pouvant ſouffrir que les choſes ſaintes fuſſent livrées à des mains profanes, devint la ſeconde Fondatrice de ce Monaſtere, & malgré des difficultez qui auroient été inſurmontables à un zele moins ardent que le ſien, elle

y établit une sainte Societé de Vierges, qui recüeillent sur son tombeau les restes precieux de son esprit, & qui en seront toûjours animées. Ceux qui voudroient imiter cet exemple devroient être les Apôtres, & comme les nouveaux fondateurs des Eglises qu'ils gouvernent, en banniſſant tout ce qui pourroit s'y être gliſſé de seculier & de profane.

S'étonnera-t-on aprés cela de ce que j'ay dit, que Madame de Rohan peut être considerée comme une de ces Diaconesses, dont l'ordre étoit si auguſte dans les plus purs siecles de l'Egliſe, & qu'elle a marché sur les traces de saint Eſtienne? Oüy, MESSIEURS, elle y a marché en aimant des ennemis que Dieu a permis qu'elle ait eus pour sa sanctification, & en

pardonnant à ceux qui l'avoient offensée, dans un siécle où l'on ne pardonne presque point à ceux que l'on a offensez. Elle n'a pas suivi les mouvemens de cet orgueil spiritualisé, qui fait ménager une démarche dans la plûpart des reconciliations. Elle est allée par la charité à ceux que le monde lui disoit d'attendre, & à l'exemple de David on l'a vû punir celle qui ne lui annonçoit pas avec assez de douleur la mort de son ennemi. C'est ici la grande épreuve de la charité. On se trompe souvent en croyant aimer des personnes que l'on hait encore: mais les disgraces de nôtre ennemi, dit saint Gregoire, examinent pour ainsi dire, nôtre cœur, & verifient la force de nôtre amour, *Amissio felicitatis interrogat vim dilectionis.* Elle n'a pas seulement pardonné les

S. Greg. Pap. lib. 7. Moral. c. 10.

injures faites à sa personne, difficulté que la seule sainteté de sa profession pouvoit lui faire vaincre ; mais encore celles qu'on avoit faites à sa Communauté, injures que l'on ne pardonne que tres-rarement. L'animosité, qui se couvre du bouclier de la Religion & de l'amour de son Ordre, est ordinairement invincible.

C'est en cela que nôtre illustre Abbesse s'est montrée digne fille de saint Benoist, qui a fait une action pareille : mais voici une nouvelle invention de sa charité, dont on ne trouvera point d'exemple. Elle a fondé des prieres publiques pour les ennemis. Vindicatifs, qui trouvez le pardon si difficile, la Princesse que nous louons ne le trouvoit pas tant que vous, puis qu'elle avoit accoutumé de dire,

Qu'elle ne comprenoit pas comment un Chrétien pouvoit avoir du reſſentiment d'une injure, aprés l'exemple que JESUS-CHRIST *lui avoit donné ſur la Croix.* Mais comme elle n'ignoroit pas, que des perſonnes mêmes conſacrées à Dieu ont quelquefois de l'oppoſition au divin commandement d'aimer les ennemis, elle trouva un moyen infaillible d'obtenir de Dieu la grace de les élever au deſſus de cette difficulté. Ceux qui s'empreſſent dans le monde à terminer les querelles, ſe plaignent ſouvent de ce qu'ils trouvent les eſprits ſi diviſez, qu'il leur eſt impoſſible de les réünir. Pourquoy ſe contentent-ils de paroles, & que n'attirent-ils la grace de Dieu par leurs prieres & par leurs aumônes, pour en obtenir la reconciliation & la paix? Cependant,

MESSIEURS, cette même personne qui avoit une insensibilité si chrétienne pour ses propres injures, sentoit si vivement celles qu'on faisoit à Dieu, que lors qu'on entendoit parler de quelque profanation sacrilege, elle vouloit que sa Communauté expiât par des penitences extraordinaires une offense où elle n'avoit eu nulle part.

Cette illustre Abbesse ne pouvoit pas mal finir, aprés avoir si bien commencé, & s'étant appliquée avec tant de soin à l'ouvrage qui lui avoit été confié, il n'y a pas lieu de douter quelle ne l'ait conduit à sa derniere perfection.

Le grand ouvrage de Dieu est J.C Le grand ouvrage de JESUS-
Habac. 3. 2. CHRIST est l'Eglise, qu'il a confiée à ses Apôtres, & qui pour cette raison sont appellez

les

les Vicaires de ſon Ouvrage. Le grand ouvrage de l'Egliſe eſt la virginité, ouvrage que ſaint Cyprien admire comme plein d'honneur & de gloire, & comme deſtiné à la plus grande recompenſe. Le grand ouvrage de la Virginité eſt de ſanctifier les Vierges, & de les conduire à l'Epoux; & c'eſt celui dont Madame de Rohan a offert à Dieu la conſommation & la plenitude, comme l'Egliſe l'avoit eſperé. *S. Cypr. de diſc. & hab. Virg.*

L'Eſprit Saint, qui *rend témoignage à nôtre eſprit que nous ſommes enfans de Dieu*, l'aſſeuroit ſi fort, que tout ce qu'il demandoit d'elle étoit accompli, qu'aprés avoir achevé les excellentes Conſtitutions, dont je vous ay parlé pour cette ſainte Maiſon, elle, dit, *que ſi Dieu vouloit l'appeller, elle recevroit la mort comme une grace.* Ce fut *Rom. 8. 16.*

une eſpece de prophetie, CHRE'-TIENS, puis que Dieu permit peu de temps aprés, qu'elle tombât dans ſa derniere maladie. Auſſi-tôt qu'elle ſentit ſon mal elle s'abandonna aux ordres de la Providence, qu'elle avoit toûjours adorée; & quoy que le jour precedent elle eût fait ſa Communion Paſchale, elle fit encore une ſeconde Confeſſion *dans l'amertume de ſon ame*, & le cœur rempli de crainte & d'eſperance, elle attendit la mort pour avoir le bonheur de dire avec JESUS-CHRIST, que *tout étoit conſommé*. Elle arriva cette mort avec une étonnante rapidité. Madame de Rohan en fut ſurpriſe, mais elle n'en fut pas abbatuë; & ſon eſprit prenant de nouvelles forces, à meſure que celles de ſon corps diminuoient, elle fit des actes de

Ioan. 19. 30.

Foy, d'eſperance, d'amour. Elle pria humblement ſon Epoux celeſte d'accepter la conſommation de ſon ſacrifice, & cherchant tout ſon ſecours dans les veritez ſaintes qu'elle avoit toûjours meditées dans les divines Ecritures, elle répeta pluſieurs fois ces paroles du Roy Prophete, *Cum defecerit virtus mea, ne derelinquas me.* Pſalm. 70. 9. Seigneur, diſoit-elle d'une voix foible, mais avec un cœur enflammé de charité, *ne m'abandonnez pas, quand ma force me manquera.* Ne m'abandonnez pas dans le temps que mes ennemis indignez de tant de victoires que vous m'avez fait remporter ſur eux, vont faire les derniers efforts pour triompher de ma foibleſſe; dans ce moment fatal, qui va decider du fruit de toutes les ac-

tions de ma vie, & où vôtre secours me sera plus necessaire que jamais, *Cum defecerit virtus mea, ne derelinquas me.*

Sa priere ne fut pas sans effet. Dieu la soûtint jusques au dernier soupir ; & en mourant elle pouvoit dire comme JESUS-CHRIST, qu'elle *n'avoit perdu aucune de celles qui lui avoient été données.* Toutes les Vierges qui ont vécu sous la conduite d'une Abbesse si vertueuse, soit qu'elles joüissent déja de la gloire dans le Ciel, soit qu'elles menent encore sur la terre une vie toute celeste, sont une preuve invincible de la fidelité avec laquelle leur mere a répondu à cette derniere esperance de l'Eglise, comme tout ce que j'ay dit prouve assez, qu'elle a heureusement répondu à toutes les autres.

Joan. 18. 9.

Oüy, MESSIEURS, elle a répondu à tout ce que l'Egliſe attendoit d'elle, & cette attente ſi pleinement ſatisfaite doit vous remplir de cette eſperance chrétienne dont parle ſaint Paul dans les paroles de mon texte; eſperance qui doit tarir toutes vos larmes, & rendre à vos cœurs la joye que ce triſte accident leur avoit ôtée. *Non contriſtemini, ſicut & cæteri qui ſpem non habent.*

Ne vous affligez donc pas, Vierges ſaintes, vous n'avez rien perdu. S'il eſt vrai, comme la foy nous l'apprend, que l'Egliſe du ciel & l'Egliſe de la terre ne faſſent qu'un même corps, Madame de Rohan tient encore le rang de Superieure à l'égard de vôtre Maiſon; & comme elle eſt entrée dans la vie des ames ſeparées des

corps mortels, elle voit en Dieu tous les mouvemens de vos cœurs, ce qui doit vous obliger de les tenir dans une pureté plus exacte que jamais, pour ne pas offenser des yeux, qui ne voyent maintenant que les choses divines.

Et vous, MESSIEURS, qui rendez icy à cette illustre morte les derniers devoirs de l'alliance & de l'amitié; vous qui aprés avoir eu le plaisir de la voir & de la connoître, souffrez la peine de ne la voir plus; vous aussi, qui au seul recit de ses vertus & de son merite ajoûtez à la douleur que vous ressentez de sa mort, celle de ne l'avoir pas connuë pendant sa vie; cherchez tous vôtre consolation dans l'esperance que vous avez de son salut,

Luc. 23. 28. *& ne pleurez plus sur elle, mais*

ſur vous-mêmes, puiſque ne trouvant rien en elle qui merite d'être pleuré, vous trouverez peut-être en vous une matiere de gemiſſemens éternels. Souvenez vous, que comme elle a ſubi l'Arreſt de mort que Dieu a prononcé contre tout le genre humain en la perſonne du premier homme pecheur, vous le ſubirez à vôtre tour; puis qu'il ne ſeroit pas juſte que le ſerviteur, & peut-être l'ennemi, fût plus épargné que l'épouſe. Aprés un reſte de jours malheureux qui s'écoulent devant vous, arrivera *ce moment* terrible *que le pere a mis en ſa puiſſance*, où vous devez paſſer du temps à l'éternité, & alors on ne manquera pas de verſer des larmes ſur vôtre tombeau. Faites, que l'eſperance que l'on aura de vôtre bonheur, ſoulage Ac. 1. 7.

la douleur que l'on ressentira de vôtre perte, & que l'on puisse dire à ceux qui vous pleureront de ne se point affliger, comme ceux qui n'esperent pas : *Non contristemini sicut & cæteri qui spem non habent.*

Afin que leur esperance soit bien fondée, il faut que vous rempliſſiez l'attente de l'Egliſe dans vôtre état, comme Madame de Rohan l'a remplie dans le sien. L'Egliſe vous a engagez dans le Baptême à renoncer aux pompes du monde, & à conſerver pure la robe d'innocence, pour la preſenter dans toute ſa blancheur devant le Tribunal de JESUS-CHRIST. Vous acquitez-vous, MES FRERES, d'un devoir auſſi indiſpenſable que celui-là ? Helas! enchantez des faux plaiſirs de la terre, & ne fondant

vôtre bonheur que dans les biens ſenſibles, le monde vous plaiſt, & vous plaiſez au monde; & bien loin de vous armer de reſolution & de courage pour vaincre toutes les difficultez qui ſe rencontrent dans la voye du ſalut, hommes timides & mal aſſeurez, vous ne faites pas ce qu'une Fille a pû faire. Elle a quitté & mépriſé pour Dieu tout ce que le monde a de pompeux & de charmant, & ſe trouvant élevée par la grace de ſa vocation à l'état de la Religion le plus ſaint & le plus ſublime, elle en a fidélement rempli toutes les obligations. Pour en venir là, il a fallu ſouffrir, & elle a ſouffert; auſſi le renoncement au monde & à vous-mêmes, vous eſt il propoſé comme difficile, pour vous animer à faire des efforts gene-

reux : mais il ne vous eſt pas propoſé comme impoſſible, pour vous ôter la crainte de faire des efforts inutiles. Quels reproches n'auriez-vous point à vous faire à la vûë de Dieu & de ſes Saints, ſi aprés qu'une creature, dont le partage naturel étoit la foibleſſe & la fragilité, s'eſt élevée juſqu'à la nature des Anges, vous vous trouviez avec plus de force & avec moins de vertu qu'elle ? Evitez une telle confuſion, MESSIEURS, en répondant aux eſperances de l'Egliſe en qualité de Chrétiens, auſſi pleinement que Madame de Rohan y a répondu, comme Religieuſe, & comme Abbeſſe ; & vous irez à celui, qui, comme parle ſaint Paul, eſt devenu *les premices de ceux qui dorment* ; pour ſe reveiller un jour par une reſurrection glorieuſe.

1. Cor. 15. 20.

ORAISON FUNEBRE DE MARIE THERESE D'AUSTRICHE, INFANTE D'ESPAGNE, REINE DE FRANCE ET DE NAVARRE.

Prononcée à Paris dans l'Egliſe Royale de ſaint Germain l'Auxerrois, le 25. Novembre 1683.

ORAISON FUNEBRE DE MARIE THERESE D'AUSTRICHE, INFANTE D'ESPAGNE, REINE DE FRANCE ET DE NAVARRE.

Mulier timens Dominum, ipſa laudabitur.

La Femme qui craint le Seigneur, eſt celle qui ſera loüée.

Ces paroles ſont du Livre des Proverbes, au chap. 31.

CE'EST, MESSIEURS, pour loüer la Reine, & non pour la pleurer, que je viens vous renou-

veller la memoire du moment fatal, qui l'a ravie à la Cour, à la France, à toute la Terre. Ce n'eſt pas qu'elle n'ait merité nos larmes auſſi bien que nos loüanges : mais nous trouvons la matiere de ſes loüanges dans ſa vertu, & nous ne trouvons le ſujet de nos larmes que dans nôtre perte ; & comme nous ne ſommes pas ici pour nous, mais pour Elle, ce ſeroit renverſer l'ordre, que de pleurer nôtre perte, au lieu de loüer ſa vertu. Nous meriterions auſſi d'en être repris, comme le fut par ſaint Auguſtin celui qui pleuroit la vertueuſe Monique. Ce Pere diſoit ; *que cette marque de douleur n'étoit dûë qu'à ceux dont la mort avoit été ou malheureuſe, ou entiere, que par conſequent il n'étoit pas juſte de pleurer une femme, qui mou-*

Auguſt. Confeſſ. lib. 9. cap. 12.

roit dans la paix du Seigneur, & qui vivoit encore dans la principale partie d'elle-même ; nous pouvons dire auſſi, que ces deux circonſtances s'étant trouvées dans la mort de la Reine, il ne ſeroit pas moins injuſte de verſer des larmes ſur ſon Tombeau.

Suivons donc, MES FRERES, la coûtume de l'ancienne Egliſe, qui bien loin de pleurer les Fideles que Dieu venoit d'appeller à luy, faiſoit retentir ſes Temples ſacrez de ce même Chant d'allegreſſe qu'elle repete tant de fois en celebrant la Reſurrection du Sauveur. Elle ne faiſoit que loüer le Dieu des Vivans dans les honneurs qu'elle rendoit aux Morts : & perſuadée que ces Morts ayant vécu dans ſa crainte, vivoient encore dans ſa

Hieron. in Epita. Fabiola ad Oceam. Epiſt. 30.

gloire, elle les loüoit auſſi & ne les pleuroit pas. Cette ſainte Mere a changé de diſcipline, parce que ſes enfans ont changé de mœurs. A la place des Chants d'allegreſſe, elle a inſeré un Cantique lugubre dans les Myſteres qu'elle celebre pour les Morts. Au lieu de benir le Seigneur de ce qu'*il les a couronnez dans ſa miſericorde*, elle reclame cette même miſericorde, afin *qu'il n'entre pas en jugement avec eux*. En un mot elle les pleure beaucoup, & les loüe peu, parce que la plûpart ayant vécu ſans craindre Dieu, il faut qu'ils meurent ſans être loüez des hommes.

Pſal 102. 4.

Pſalm. 142. 2.

Quoy que la Reine n'ait pas été dans l'Egliſe naiſſante, elle en a fait revivre en ſa Perſonne l'innocence & la ſainteté. Ne la pleurons donc pas, comme

l'on pleure les Chrétiens qui meurent dans ces derniers siecles : & puis qu'Elle a été *immobile dans la crainte de Dieu*, comme l'Ecriture le dit de Tobie ; ne lui refusons pas les loüanges que l'ancienne Eglise lui auroit données, & que le Sage veut qu'on donne à *la femme qui craint le Seigneur : Mulier timens Dominum ipsa laudabitur.* Tob. 2. 14.

Mais je ne prens pas garde, MESSIEURS, qu'au même temps que j'établis la justice qu'il faut rendre à la vertu de la Reine, je travaille à ma confusion. Je fais voir qu'on lui doit un Eloge, & je ne considere pas que c'est de moy qu'on l'attend. Aprés que des bouches Apostoliques & éloquentes nous l'ont representée **Sans tache devant le Trône de Dieu* : * Monseigneur l'Evêque de Meaux.

Quelles ont rendu * *Sa memoire immortelle devant Dieu & devant les hommes* : Qu'elles nous ont fait voir ſa pieté * *Etablie ſur des fondemens éternels, & la Loy de Dieu profondément gravée dans ſon cœur* : Qu'y pourrois-je ajoûter, moy, qui n'apporte icy pour tout avantage, que l'autorité de ma Miſſion? Je ſens bien, que prévenu de la grandeur & de l'excellence du ſujet, mon zele voudroit éclater; mais il faut que la gloire de la Reine l'emporte ſur mon zele. Tout ce que je puis faire, MESSIEURS, pour ſatisfaire à l'un & à l'autre, c'eſt de prêter ma voix à des Orateurs plus dignes d'un ſi noble employ. Je n'entreprendray pas même d'en faire le choix. Quand il s'agit de l'Eloge de *la femme qui craint Dieu*, c'eſt au ſaint Eſ-

* Monſeigneur le Coadjuteur d'Arles.

* Monſieur l'Abbé Fléchier

prit à les nommer ; & je trouve que dans le même Chapitre où il dit qu'elle merite d'être loüée, *Mulier timens Dominum ipsa laudabitur*, il marque ceux qui ſont dignes de la loüer, quand il ajoûte : que ſon Epoux lui a payé un tribut d'honneur & de loüanges ; *Vir ejus & laudavit eam.* Que ſes enfans ſe ſont levez pour publier qu'elle eſt bien-heureuſe : *Surrexerunt filii ejus, & beatiſſimam prædicaverunt :* Et que ſes bonnes œuvres doivent encore la loüer dans les aſſemblées publiques ; *Et laudent eam in portis opera ejus.* Prov. 31.

Voilà, MESSIEURS, les trois Panegyriſtes, ſur qui je me décharge du ſoin glorieux de loüer la pieuſe Princeſſe, dont nous faiſons les Obſeques. Son incomparable Epoux va com-

mencer son Eloge: Ses augustes Enfans le continueront ; Et ses bonnes œuvres y mettront la derniere main. Que s'il leur arrive de dire des choses qui ayent été déja dites par les autres, ils ne les auront pas prises des autres, mais de la verité; & cette conformité même sera une preuve solide de ce qu'ils diront. Il ne vous reste qu'à les entendre parler par ma bouche, à la gloire immortelle de TRES-HAUTE, TRES-EXCELLENTE, TRES-PUISSANTE, ET TRES-CHRE'TIENNE PRINCESSE, MARIE THERESE D'AUTRICHE, INFANTE D'ESPAGNE, REINE DE FRANCE ET DE NAVARRE.

I. PARTIE. *Ber. in. Cant.* RIEN n'est plus grand, ni plus mysterieux parmi les choses divines, que le Panegyrique

que l'Epoux Celeſte fait de ſon Epouſe, & rien n'eſt plus glorieux parmi les choſes humaines, que celui que LOÜIS LE GRAND fait de la ſienne. Il le fait, comme Adam le fait d'Eve, comme Abraham le fait de Sara, comme Jacob le fait de Rachel, comme JESUS-CHRIST le fait de l'Egliſe. *Orig in Cant.*

Ce n'eſt point par hazard que l'Egliſe eſt devenuë l'Epouſe de JESUS-CHRIST, elle a été choiſie par un conſeil de la Sageſſe éternelle, & ce choix fait ſans doute ſon plus grand éloge: *Elegit eam Deus & prælegit eam.* Le deſſein de Dieu dans la creation de la premiere femme fut de donner au premier homme *une aide qui lui fût ſemblable*, & le ſecours que l'époux trouvoit dans ſon Epouſe faiſoit la gloire de l'un & la *Pſal. 131. 13.*

Genes. 2. 18. consolation de l'autre : *Faciamus ei adjutorium simile sibi.* Plusieurs vertus rendent Sara recommandable, mais aucune ne la releve si haut, au sentiment du Prince des Apôtres, que l'obéïssance parfaite qu'elle rendoit à Abraham, lequel elle regardoit toûjours comme son Seigneur, & comme son Maî-

1. Petr. 3. 6. tre : *Sara obediebat Abrahæ Dominum eum vocans.* Rachel meurt, & Jacob vivement touché de sa mort, donne des marques si éclatantes de sa douleur, que la memoire de Rachel en

Genes. 35. 20. devient immortelle. *Erexit Jacob titulum super sepulchrum ejus.*

C'est ainsi, MESSIEURS, que les grands Hommes, & l'Homme-Dieu, loüent leurs Epouses ; car il est plus d'une espece de loüanges, & celles-cy ne consistent pas seulement

dans ces témoignages avantageux que l'on rend au public par les paroles & par les actions, en faveur des personnes qu'on louë, mais encore dans ceux que l'on se rend interieurement à soy-même par la satisfaction qu'on en reçoit. JESUS-CHRIST louë l'Église, en la choisissant. Abraham louë Sara, en la trouvant toûjours soumise à ses ordres. Adam louë Eve, en l'associant à tout ce qu'il fait. Jacob louë Rachel, en arrosant son tombeau de ses larmes. Et c'est de toutes ces manieres que nôtre Invincible Monarque louë son Epouse. Il la louë par le choix qu'il fait d'Elle, par la soûmission qu'il trouve en Elle, par le secours qu'il reçoit d'Elle, par les larmes qu'il verse pour Elle.

La plûpart des hommes ne font aucun choix, quand ils sont obligez de prendre une épouse, & ce reproche que saint Jerôme faisoit à son siecle, comme nous pouvons le faire au nôtre, ne regarde pas seulement les particuliers, il s'adresse souvent aux Princes. Mais peut-être sont-ils plus excusables que les autres; la necessité de conserver des Etats affoiblis, de soûtenir une Couronne chancelante, de relever un Trône abbatu, les force souvent à faire des alliances, qui sans toutes ces circonstances paroîtroient peu avantageuses. D'ailleurs il n'y a pas toûjours de choix à faire pour les Rois. Les personnes d'une naissance Royale, qui seules doivent leur être unies, sont quelquefois uniques dans le monde.

Hieron. adversus Jovinian. lib. 1. sub finem.

Rien

Rien de pareil n'arriva dans l'heureux Mariage de nôtre Monarque. Triomphant & victorieux depuis son berceau, autant par la vigilance & par la sagesse de la Reine sa Mere, que par la valeur & la prudence de ses Capitaines ; il commençoit alors à faire tout par luy-même, & à donner à l'Europe attentive un pressentiment de ce qu'il est aujourd'huy. Il n'y eut donc point de contrainte dans son choix, & le seul merite de l'Infante d'Espagne en fut le motif. L'interest de sa Couronne étoit de faire la Guerre, & de suivre sa haute Destinée qui l'appelloit à la prompte & entiere Conquéste de la Flandre ; mais cette Princesse borna tous les desseins de ce jeune Conquerant, sans doute parce qu'il la crût une assez

grande Conqueſte pour luy. L'Europe ne manquoit pas alors de Princeſſes dignes de monter ſur le Trône des François. Pluſieurs *avoient amaſſé* de toute ſorte *de richeſſes*, mais MARIE THERESE ſeule *en avoit amaſſé plus que toutes les autres* : & le Roy uſant de ce juſte diſcernement, que les ſuites ont ſi bien juſtifié, prononça, que puis qu'Elle ſurpaſſoit toutes les autres, Elle leur devoit être preferée. *Vir ejus & laudavit eam : Multæ filiæ congregaverunt divitias, tu ſupergreſſa es univerſas.*

Prov. 31. 29.

Il me ſemble, que je vois le puiſſant Aſſuerus tout empreſſé à choiſir une épouſe entre mille, avec laquelle il puiſſe partager un Royaume heureux & floriſſant, *& que la ſeule Eſther luy ayant plû*, il témoi-

Eſt. 2. 17.

gne qu'il a pour elle un amour de preference, en lui mettant la couronne sur la tête. Esther plût à ce Monarque par sa beauté, par sa douceur, par sa sagesse, par toutes les qualitez Royales qu'il vit d'abord éclater en sa personne. Et c'est-là, MESSIEURS, une des plus justes idées que je puisse vous donner de la Princesse que LOUIS choisit pour Epouse. Une seule circonstance m'arrêteroit dans cette comparaison, c'est qu'Esther ne voulut pas découvrir sa naissance ; *Noluit indicare populum & patriam suam*, & que nous déroberions un grand éclat à la gloire de la Princesse que nous loüons, si nous ne découvrions pas la sienne. Mais quelle raison nous empêcheroit de parler de ces grands Monarques dont elle descend ? *Esth.* 2. 20.

de ces Rois puiſſans qui commandent depuis ſi long-temps à l'ancien & au nouveau Monde ? de ces Empereurs illuſtres qui ont herité du Trône des Ceſars ? Pourquoy parlant de ſes Ayeux Paternels oublierions-nous les Maternels, qui ſont encore plus conſiderables ? Et pourquoy la voyant monter ſur le Trône de ſaint Loüis, cacherions-nous qu'Elle eſt petite-fille de ſaint Loüis ?

Je me retracte, MESSIEURS, & je ſoûtiens que ſans rien dire de tout cela la comparaiſon ſera juſte. Cachons, s'il ſe peut, l'ancienne nobleſſe d'une race qu'elle a ſçû mépriſer ſelon les Regles ſalutaires de ſa Religion. Supprimons, pour plaire à ſon humilité, ces grands Noms que l'Univers lit avec tant de reſpect dans ſa vaſte &

nombreuſe Genealogie : & puis qu'elle a toutes les vertus d'Eſther, ſouffrons que pour les couronner Elle imite encore ſon ſilence. Bien loin que ſa gloire en ſoit diminuée, ce ſilence même l'augmentera. Eſther pouvoit parler de ſes Ancêtres comme Elle, puiſqu'elle deſcendoit de Heros & de Saints comme elle ; mais elle n'en parla point, parce qu'il ne falloit pas qu'elle dût ſon élevation à ſes Ancêtres, lors qu'elle avoit en ſa ſeule perſonne de quoy meriter le choix d'Aſſuerus. Ainſi quand MARIE THERESE n'auroit pas eu tant de grandeur & d'élevation par ſa naiſſance, Elle en avoit en ſa ſeule perſonne de quoy meriter le choix de LOÜIS.

Choiſie donc par Lui, honorée & glorieuſe de ce choix,

Elle monta sur le Trône des François de la même maniere que Placille monta sur le Trône des Romains, je veux dire, *pour être aussi visible à toute la terre que le soleil, & pour éclairer par sa vertu tout l'Univers soûmis à son Pere & à son Epoux.*

Gregor. Nyss. in Orat. Funeb. de Placillâ Imperat.

Elle monta sur le Trône, pour unir deux choses opposées, l'empire & l'obéïssance : pour commander à tous, & pour obéïr à un seul : pour voir toute la France à ses pieds, & pour être soûmise au Roy comme à son Chef. Comme Elle étoit aussi bonne Chrétienne que grande Princesse, Elle avoit toûjours devant les yeux les Preceptes Apostoliques, qui ayant établi *les maris chefs de leurs femmes, comme* JESUS-CHRIST, *est Chef de l'Eglise*, veulent que les

Ephes. 5. 22. Coloss. 3. 18. 1. Petr. 3. 1.

femmes ſoient auſſi ſoumiſes à leurs maris que l'Egliſe l'eſt à JESUS-CHRIST ; & c'eſt dans cette ſoumiſſion que l'Eſprit ſaint fait conſiſter une grande partie de leur gloire.

Ce precepte n'eſt guere accompli par les femmes ordinaires, & il l'eſt encore moins par la plûpart des Reines, qui non ſeulement ne veulent point avoir de maître, mais qui ne peuvent pas s'imaginer que portant le Diadême, elles ſoient obligées d'obéïr à celuy-là même de qui elles le tiennent. Mais tout le monde ſçait que la Reine eut une ſoûmiſſion entiere pour le Roy, & qu'elle ne manqua jamais de le regarder comme ſon Seigneur & comme ſon Maître, *Dominum eum vocans*. Bien differente de ces Princeſſes ambitieuſes, que les Hiſ-

toires nous repreſentent, partageant la Cour & troublant l'Eſtat par leurs intrigues & par leurs cabales: Celle-cy paiſible & attentive à l'eſſentiel de ſes devoirs, fut uniquement appliquée à étudier la volonté de celuy que le ciel lui avoit donné pour Chef, & la ſuivit toûjours avec l'exactitude la plus ſcrupuleuſe. Dés le moment qu'elle fut miſe ſous la puiſſance d'un Epoux, Elle reconnut & reſpecta ſon autorité: Elle ne ſe meſla que de le rendre agreable à Dieu par ſes prieres; Elle ne luy parla que par ſes vertus, & *par la pureté incorruptible d'un eſprit plein de douceur & de paix*, tel que ſaint Pierre le demande dans les épouſes Chrétiennes; & une conduite ſi ſage & ſi dépendante luy attira de la part de ce Prince un amour meſlé de

1. Petr. 3. 4.

reſpect, d'eſtime, & d'admiration : *Reverenter amabilem atque mirabilem viro.* Pour bien comprendre quelle eſt l'excellence de cet amour, il faut diſtinguer avec le même Apôtre, l'homme viſible & exterieur qui frappe les ſens & qui les charme, de ce qu'il appelle l'homme interieur & inviſible qui eſt caché dans le cœur, *cordis homo.* C'eſt par les agrémens de *l'homme exterieur* que l'on s'attire un amour de paſſion ; mais ce n'eſt que par la beauté toute pure de *l'homme interieur* que l'on merite cet amour d'admiration & d'eſtime, que ſainte Monique s'étoit attiré de ſon époux, & que la Reine a toûjours poſſedé de la part du ſien. *Auguſt. Confeſſ. lib. 9. cap. 9.*

En pouvoit-il donner une marque plus ſenſible, qu'en l'aſſociant à tout ce qu'il a fait ?

Je n'en excepte pas même ſes Conquêtes ; ſi le Roy les a rendu faciles & heureuſes par ſa valeur & par ſa puiſſance, la Reine les a rendu juſtes par le droit que ſa naiſſance luy donnoit ſur tout ce qu'il a conquis. Je ne compte pas ce que tout le monde a dit, parce que la verité force tout le monde à le dire ; que ſes prieres continuelles luy donnoient un ſecours continuel ; que lors que l'Epoux portoit ſes armes victorieuſes au delà de l'Eſcaut & du Rhin, l'Epouſe les y alloit ſoûtenir par ſa preſence & par ſa pieté ; & que pour ſe rendre plus forte devant Dieu, elle appelloit à ſon ſecours toutes les Vierges de JESUS-CHRIST qu'Elle trouvoit ſur ſon paſſage ; que dans le temps que l'un

Iaſud. 6. *conduiſoit l'Arche vers des Villes*

frappées d'anathême, l'autre faisoit retentir jusqu'au Ciel *ces trompettes* mysterieuses qui en renversoient les murailles. Tant il est vray, que l'Epoux qui se confie à la pieté d'une Epouse sage & vertueuse, ne sçauroit manquer de dépoüilles : *Confidit in ea cor viri sui, & spoliis non indigebit.* Prov. 31. 11

Une des plus grandes actions que le Roy ait faites, & qui éternisera le plus sa memoire, est l'affoiblissement de l'Heresie en France, & la pieuse inclination de la Reine a toûjours enflamé son propre zéle pour la gloire de Dieu. Leurs cœurs s'animoient par une sainte émulation à se vaincre dans une si loüable entreprise, & aprés plusieurs combats, l'un ne se trouvoit jamais inferieur à l'autre.

Gregor. Nyss. loco supra citato.

Si un Pere de l'Egliſe a loüé une Imperatrice, de ce qu'elle ne déteſtoit pas moins l'Arianiſme que l'Idolatrie ; nous pouvons bien loüer la Reine de ce qu'elle n'avoit pas moins d'horreur pour l'Hereſie Proteſtante que pour le Mahométiſme. Si quelque choſe pouvoit lui faire de la peine en France, c'étoit d'y voir les François unis par la ſoûmiſſion à leur Prince, diviſez par le culte de leur Dieu. C'eſt pour cela qu'elle animoit par ſes deſirs & par ſes conſeils, les efforts que fait ce grand Roy, pour détruire un monſtre ſi redoutable. Et il eſt certain que dans tout ce qu'il a fait pour ſon Eſtat ou pour ſa gloire, pour ſon ſalut ou pour le nôtre, il a trouvé un ſecours conſiderable dans cette Princeſſe ; ſon exem-

ple & ſes prieres l'ayant toûjours ſoutenu dans ces grandes occaſions.

Il en étoit ſi perſuadé, MESSIEURS, qu'étant obligé de ſortir de ſon Royaume pour humilier des orgueilleux inſolens, il la déclara Regente. Cette Regence dura peu, je l'avouë : mais dans le peu de temps qu'elle dura, la penetration de cette Princeſſe étonna les plus habiles, & fit avoüer à tous ceux qui avoient l'honneur d'être de ſon Conſeil, que ſi elle ne ſe mêloit point des affaires de l'Etat, ce n'étoit pas qu'elle n'en fût tres-capable. Elle connoiſſoit mieux que perſonne le vaſte genie & les grandes lumieres du Roy, à qui ſeul Elle voyoit ſoûtenir avec ſuccés tout le faix de ſon grand Empire. Il étoit de ſon devoir de ne luy

donner que le seul secours qui pouvoit luy être utile, & c'étoit celuy de ses vœux & de ses prieres. Il étoit de sa sagesse, & même de son courage, de s'en tenir là. Il y a bien plus de grandeur d'ame à s'abstenir de prendre part à la conduite d'un Royaume quand on s'en sent capable, que de le faire avec un grand succés. L'ambition nous porte à nous produire, la Religion nous sollicite à nous cacher & un veritable Chrétien ne se doit mêler des affaires de l'Estat, que lors qu'il y est forcé par une vocation certaine de Dieu, & par un exprés commandement du Souverain. La Reine étoit penetrée de ces grandes veritez : & comme JESUS-CHRIST avoit mis dans son cœur la disposition où il étoit luy-même quand le peu-

ple Juif le voulut élire Roy, ne pouvant pas fûir entierement le Trône où Dieu l'avoit appellée, Elle le fuyoit au moins autant qu'il étoit en son pouvoir ; & par cet éloignement interieur Elle justifioit & asseuroit sa vocation. C'est là l'effet d'une grande sagesse, disons plus, d'un grand courage. Fûir de la sorte, c'est triompher ; & nous pouvons appeller cette espece de fuite, avec un Pere de l'Eglise, une fuite victorieuse : *Victricem fugam.* Joan. 6. 15.

Qu'on ne s'étonne donc point de voir le Roy si affligé de sa perte, & que ce Payen austere & dénaturé dise tant qu'il lui plaira : *Que les larmes sont pour le peuple, & qu'elles ne sont pas permises aux Rois.* Loüis plus juste & plus humain sçait distinguer l'insensi- Ennius.

bilité de la conſtance. Il eſt ſi conſtant, qu'un coup ſi douloureux & ſi imprévû ne l'empêche pas un moment de vaquer aux affaires de ſon Eſtat. Il eſt ſi ſenſible, qu'il ne peut luy refuſer des marques éclatantes de ſa douleur.

Gregor. Nyſſ. in fun. mag Meletii Epiſc. cop. Antioch. L'Empereur Theodoſe deſcendit bien de ſon Trône pour aſſiſter aux funerailles du grand Melece, & perſuadé qu'il perdoit un puiſſant ſecours devant Dieu, il honora cette mort de ſes larmes. Ce qu'un Empereur Chrétien a fait pour ſon Evêque, un Roy Tres-Chrétien ne le pourroit-il pas faire pour ſon Epouſe ? Il deſcend du Trône pour ſe joindre à toute ſa Cour qui la pleure, & il oublie qu'il eſt Roy pour ſe ſouvenir qu'il eſt Epoux : ou pour mieux dire, en faiſant paroître toute la ten-

dreſſe d'un Epoux, il ſe ſouvient toûjours qu'il eſt Roy, & il croit que ſes larmes, quelques precieuſes qu'elles ſoient, ne ſçauroient trop l'être pour ſon Epouſe. Ah! quelles ſont legitimes, quand elles ſont verſées pour une telle Reine! mais qu'elles ſont honorables quand c'eſt un tel Roy qui les verſe! Celles de Loüis dépoſeront à la Poſterité en faveur de MARIE THERESE.

C'eſt ainſi, MESSIEURS, qu'il falloit que *la Femme qui a craint le Seigneur*, fût loüée par ſon Epoux; mais parce que ſelon l'ordre établi par le ſaint Eſprit, ſes Enfans luy doivent auſſi des loüanges, c'eſt maïntenant à eux à s'acquiter d'un devoir ſi privilegié dans la ſeconde partie de ce Diſcours.

II. PARTIE

LA REINE a été Mere de plusieurs Enfans selon la Nature, dont les uns regnent déja dans le Ciel, & dont les autres sont destinez à regner successivement sur la terre. Elle a été Mere de plusieurs Enfans selon la Grace, & ce sont les pauvres de JESUS-CHRIST. Elle a été Mere de plusieurs Enfans selon son état, & ce sont tous les Sujets que Dieu à soûmis à l'Empire de son incomparable Epoux, & par consequent au sien propre. Tous ces enfans se levent aujourd'huy pour publier que leur Mere est bien-heureuse; *Surrexerunt filii ejus, & beatissimam predicaverunt.* Ceux qui regnent dans le ciel la loüent de son bonheur. Ceux qui doivent regner sur la terre la loüent de l'amour qu'elle a eu pour eux, & de l'esperance

u'elle en a conçûë. Les pau-
res la loüent de la charité
ju'elle a exercée à leur égard.
es Sujets la loüent de la paix
ju'Elle leur a donnée, & de
ous les avantages qu'Elle leur
procuré. Et vous allez avoüer
MESSIEURS, que comme
l'on ne vit jamais dans une
Mere, de fecondité plus heu-
reuſe, jamais enfans n'ont don-
né des loüanges plus legitimes.

Ceux qui regnent dans le
ciel doivent être les premiers
à la loüer; car encore qu'ils
ſoient les derniers dans l'ordre
de la nature & de la grace, ils
ſont les premiers dans l'ordre de
la gloire. D'ailleurs ils ſont les
plus élevez, *ſurrexerunt*: &
peut-être ne falloit-il pas une
Chaire moins haute que le ciel
pour loüer dignement une ſi
heureuſe Princeſſe.

Les femmes Juives faisoient consister leur bonheur à être les meres ou les ayeules du Messie. Les femmes Chrétiennes qui ont vû ce bonheur accompli en la personne de la sainte Vierge, font maintenant consister le leur à être les meres de ce même Messie en la
Rom. 8. 29. personne des Predestinez qui sont ses freres: & comme les yeux du corps ne voyent rien de plus heureux parmi les femmes qu'une Reine Mere, les yeux de l'esprit & de la foy ne voyent rien qui approche de la qualité de mere d'un Saint. Ce bonheur est même d'autant plus grand qu'il est rare, sur tout parmi les Reines: car il y a peu de Saints, & entre ce peu de Saints il s'en trouve peu parmi les Grands & les riches.
Matth. 19. 23. Mon Dieu, vous les avez sou-

vent maudits ! Et parce que les enfans des Roys tiennent le premier rang entre les riches, ils ſont auſſi les premiers frappez de cette malediction. Heureux donc celuy qu'une prompte mort vient enlever, *de peur que ſon eſprit ne ſoit corrompu par la malice, & que les apparences trompeuſes ne ſeduiſent ſon ame* ; & heureuſe celle qui l'a enfanté, puiſque la douleur qu'elle a de le perdre eſt avantageuſement ſoulagée par la gloire qu'elle acquiert, en devenant, dans le ſens que nous venons d'expliquer, la mere même du Meſſie.

Luc. 1. 53. *Luc.* 6. 24. *Luc.* 18. 25.

Sap. 4.

La Reine *a pleuré* comme Rachel ceux de ſes enfans qu'il a plû à Dieu de luy redemander aprés les luy avoir donnez, mais elle n'a pas été *inconſolable*, & ſa foy l'a toûjours em-

Ierem. 31. 15. *Matth.* 2. 18.

porté sur sa tendresse, parce qu'Elle a reconnu leur bonheur & le sien propre. Quand Elle se voyoit ravir ceux qui devoient être un jour l'appuy de cette Couronne, & par qui même Elle pouvoit donner des Rois & des Reines à l'Europe, le remede le plus efficace qu'Elle trouvoit contre la sensibilité de sa douleur, étoit la voix de JESUS-CHRIST, qui luy disoit : *Sinite parvulos venire ad me .... talium est enim Regnum Dei. Laissez venir à moy ces enfans*, que vous ne destinez qu'à un Royaume temporel, *car le Royaume de Dieu est pour eux.*

Marc. 10. 14.

Mais quelque grand & quelque rare que soit en cela le bonheur de la Reine, il ne seroit pas accompli si Elle ne l'avoit merité. J'apprens de

saint Augustin que le salut des enfans qui meurent aprés avoir reçû le Baptême, est souvent la récompense de la foy de leurs peres; il me sera donc permis d'inferer de ce principe, que puis que Dieu a voulu que la Reine fût Mere de plusieurs Prédestinez, il n'est pas impossible que sa grande foy n'ait été comptée dans le decret de leur prédestination éternelle. Et c'est de ce bonheur parfait que les Enfans, qui regnent dans le ciel, ne cesseront jamais de la loüer. *Surrexerunt filii ejus & beatissimam prædicaverunt.* *Augyst Epist. 23. Bonif.*

Celuy qui doit regner sur la terre, & qui a été le digne objet de son amour, la loüe de cet amour même. Amour tendre & ardent, MESSIEURS, mais reglé, & l'on peut dire

que cette Princeſſe a été à l'égard de ſon Fils unique cette
Eccli. 24. 24. *mere de la belle dilection*, dont parle le Sage, puis que la dilection eſt toûjours belle quand
Cant. 2. 4. elle eſt *dans l'ordre* ; & cet ordre, dit ſaint Jerôme, qui y eſt
Hieron. ſuper Ezech. cap. 44. toûjours neceſſaire, conſiſte à ſoûmettre ſon amour à Dieu, de maniere que les peres aiment leurs enfans aprés luy, pour luy, & comme luy.

La Reine a aimé Dieu plus que ſon Fils, puiſqu'Elle n'a jamais omis à ſon occaſion aucun devoir de la vie Chrétienne, & qu'elle a été toûjours diſpoſée à le perdre pour ſa gloire, Elle en donna une preuve aſſez éclatante dans la dangereuſe maladie dont cet illuſtre Fils fut atteint. Nous nous en ſouvenons tous, MESSIEURS, & nous en tremblons encore:

encore; mais plûtôt c'eſt vous, ô mon Dieu ! qui futes le veritable témoin des ſentimens de cette Mere affligée. Sur le point de voir perir le ſeul fruit qui luy reſtoit de ſon heureuſe fecondité, vous ſçavez que ſon cœur déchiré par la crainte, vous étoit ſoûmis par la foy. Elle vous offrit mille fois ſa propre vie, pour la conſervation de celle d'un Fils ſi cheri, mais parmi toutes ſes alarmes vous trouvâtes toûjours en elle une entiere reſignation à vôtre volonté ſainte, & rien ne nous défend de croire, qu'aprés que vous l'eûtes donné à ſa pieté, vous le rendites à ſa ſoûmiſſion.

Pluſieurs meres aiment leurs enfans, non pas pour Dieu, mais pour le monde, & ſi je l'oſe dire, pour le demon ; non pas pour le Ciel, mais pour la

terre, & souvent même pour l'enfer; & saint Augustin fait avoüer dans une de ses Epîtres, que le nombre de ces meres malheureuses n'est que trop grand. *August Epist. 38 ad Letum.*

Mais la Reine n'a rien oublié pour faire de son cher fils un digne enfant de Dieu, en secondant les soins que le Roy a pris de lui procurer une éducation, non seulement heroïque, mais Chrétienne; quand parmi tout ce qu'il y a de plus grand & de plus digne dans son Royaume, il a choisi pour la conduite & pour l'instruction de ce Fils Auguste, l'élite des hommes sages & éclairez. Non contente de voir & d'approuver leur application continuelle à faire de la Religion la premiere & la principale des instructions qu'ils donnoient à ce jeune Prince, Elle y joignoit

souvent les siennes, & toute la tendresse qu'Elle avoit pour lui ne tendoit proprement qu'à lui inspirer la pieté. La Cour s'en est mille fois apperçûë, & un témoignage incontestable vient d'en être rendu au Public par ce * Prelat illustre, qui a aussi solidement loüé la Mere, qu'il a Chrétiennement instruit le Fils.

* Monseigneur l'Evêque de Meaux cy-devant Precepteur de Monseigneur le Dauphin, dans l'Oraison Funebre de la Reine P. 44.

Aussi la Reine eut-elle la consolation de le voir profiter des instructions & des exemples qu'Elle lui donnoit; de le voir non seulement exempt de vice, mais encore doüé des vertus qui lui sont necessaires pour soûtenir le haut rang où il est appellé. C'est ce qui donnoit encore une nouvelle force à son amour; comme elle en cherchoit en Dieu aussi bien le modéle que la fin, Elle ai-

moit principalement ſon Fils, parce qu'il lui paroiſſoit qu'il étoit aimé de Dieu, & ſi Elle en eut eu quelqu'autre moins partagé des dons de la nature, mais plus riche en dons de la grace & plus attaché à la Religion, ce Prince me permettra de le dire, Elle l'auroit aimé plus que lui.

C'eſt donc par cet amour, MESSIEURS, que le Fils fait le digne Eloge de la Mere, comme le Petit-Fils le fait à
Eccli. 24. 24. ſon tour par *l'eſperance ſainte* qu'Elle avoit conçûë de tout ce qu'il devoit être. La joye que lui donna ſa naiſſance ne ſe borna point à la ſatisfaction de voir la Race Royale continuée par les enfans de ſes enfans ; elle paſſa d'abord juſqu'aux intereſts de la Religion, & l'ardeur de ſes vœux

lui faiſoit prévoir dans ce jeune Prince, un Clovis en zele, un Charlemagne en ſageſſe, un ſaint Loüis en toute vertu. Portez, GRANDE REINE, portez cette eſperance dans le ciel, & ſoûtenez-la par vos prieres. Elle eſt trop ſainte pour pouvoir jamais être confonduë. *Rom. 5. 5.*

Ajoûtons à cette Poſterité Royale, qui fait ſi glorieuſement le Panegyrique de la Reine, une autre Poſterité qui ne l'eſt pas moins; des Enfans qui ne ſont pas ſeulement Fils de Roy, mais Rois eux-mêmes, puiſque *le Royaume du ciel leur appartient* ſi bien, que c'eſt d'eux que la plûpart des hommes doivent l'attendre, & que c'eſt à leurs pieds que la Reine fut ſi ſouvent proſternée pour adorer en leur perſonne la Royauté de JESUS-CHRIST. A *Luc. 6. 20.*

ces mots, MESSIEURS, vous entendez les Pauvres, dont MARIE THERESE fut la mere.

Tout le monde sçait combien la charité qu'Elle eut pour eux fut ardente & étenduë, & les * Pauvres mêmes de cette Egliſe en peuvent rendre un témoignage aſſuré. Elle leur fit toûjours des aumônes proportionnées à ſon rang. Elle retrancha de ſes plaiſirs pour augmenter ſes liberalitez; & ſi quelqu'un prenoit la liberté de lui dire, qu'Elle étoit trop magnifique dans ces dons, Elle répondoit, *Que Dieu & le Roy y pourvoiroient aſſez.*

* La Reine faiſoit tous les ans des aumônes conſiderables aux pauvres de la Paroiſſe Royale.

Elle les alloit chercher juſques dans les Hôpitaux, où Elle employoit ſa bouche à les conſoler, ſes mains à les ſervir; & tel qui n'étoit pas malade,

Hieron. in Epitaph. Fab. ad Ocean. Epiſt. 30.

envioit alors le bonheur de ceux qui l'étoient. Plusieurs font des aumônes par autrui, qui ne sçauroient les faire eux-mêmes, parce que la vûë des miseres humaines leur est insurportable : mais la Reine n'en fut jamais effrayée. Indignée au contraire de la dureté de *ce Riche vêtu de pourpre & de fin lin*, qui ne daignoit pas jetter un regard de compassion sur les playes du pauvre, que Dieu avoit mis à sa porte pour sa sanctification, Elle regarda, Elle soulagea tous les *Lazares* que sa charité pût découvrir ; & bien loin de les mépriser, Elle les consideroit, Elle les aimoit, Elle les craignoit : car les pauvres sont un objet de terreur pour les riches ; & parce qu'ils sont les Puissances du ciel, mille fois plus à craindre

Luc. 16. 19.

Matth. 25. 40. *Marc.* 4. 40. *Luc.* 5. 25. *Luc.* 7. 6.

dre que celles de la terre ; & parce qu'ils ne font, en un ſens, qu'une même perſonne avec JESUS-CHRIST, qui eſt redoutable, lors même qu'il eſt bienfaiſant ; & parce que leur ſeule vûë avertit les riches d'une infinité de veritez épouventables qui ſont répanduës dans l'Ecriture. Si bien que la Reine, à qui une foy vive les avoit découvertes, n'étoit pas moins à leur égard une *mere craintive*, qu'une mere charitable, *Mater timoris* ; & cette crainte religieuſe unie à une ardente charité, la faiſoit proſterner à leurs pieds, l'obligeoit à leur faire des profuſions continuelles de ſon propre bien, & ne pouvant pas la rendre pauvre, la rendoit ſouvent * mendiante pour eux.

*Eccli. 24. 24.

*La Reine a ſouvent quêté pour les Pauvres & pour les Religieux.

C'eſt ainſi qu'elle faiſoit de

ſes aumônes une eau ſalutaire dont Elle ſe ſervoit pour éteindre le feu du peché. C'eſt ainſi que *donnant de ce qu'Elle avoit, toutes choſes lui étoient pures.* C'eſt ainſi qu'étant *miſericordieuſe* envers le prochain, Elle meritoit que Dieu la traitât avec miſericorde. C'eſt ainſi que *des richeſſes periſſables Elle ſe faiſoit des amis, qui lors qu'Elle eſt venuë à manquer,* l'ont ſans doute reçûë *dans les tabernacles éternels,* & qui ne ceſſeront jamais de la loüer : *Pauper & inops laudabunt nomen tuum.*

Eccli. 3. 33. Luc. 11. 41. Matth. 5. 7.

Luc. 16. 9.

Pſalm. 73. 21.

Mais ce n'eſt pas ſeulement dans les Hôpitaux que nous entendons les enfans faire l'éloge de leur Mere ; tout le Royaume en retentit, & il n'y a pas un ſeul François qui ne loüe la Reine de la paix qu'elle lui a procurée. La paix fut

pour ainſi dire, ſa principale dot. La paix, qui fit nôtre bonheur, fit auſſi le ſien, & ſi ceux qui la reçoivent ſont heureux, ceux qui la donnent, le ſont encore davantage. La paix la rendit mere de tous ceux qui auroient peri, ſi la guerre eût été plus long-temps allumée entre les premieres Puiſſances du monde. Ce n'eſt pas aſſez, la paix la rendit mere de la France victorieuſe, de l'Eſpagne affoiblie, de l'Europe troublée, & en même temps Fille de Dieu, puis que c'eſt aux Pacifiques que cette glorieuſe qualité eſt acquiſe par preference. Quoy que le grand nom de Mere des peuples fût attaché à ſon Rang, il lui fut donné par la paix d'une maniere ſpeciale, & Elle le ſoûtint par ſa grandeur d'ame, par ſa bonté, par ſon affabilité, par

Matth. 5. 7.

ſa moderation, & par toutes les vertus bien-faiſantes, qui peuvent attirer à une Reine le reſpect & l'amour de ſes Sujets.

Mais c'eſt à un nouvel Orateur à nous étaler ces nouveaux avantages. Juſques ici ſon Incomparable Epoux a commencé ſon Eloge, & ſes Auguſtes Enfans l'ont continué, il eſt temps que ſes bonnes œuvres l'achevent. Ecoutons-les, MESSIEURS, & puis que le langage des actions eſt le plus puiſſant & le plus énergique, il eſt juſte qu'il captive l'attention la plus entiere & la plus exacte.

LES loüanges des hommes peuvent être ſuſpectes de flaterie, mais celles des bonnes œuvres ne le ſont jamais. Le propre de celles-cy eſt même de ſervir de fondement aux au-

III. PARTIE.

tres, & de leur rendre témoignage : & ce seroit en vain que la Reine se trouveroit loüée par son Epoux & par ses Enfans, si ses bonnes œuvres ne la loüoient de concert avec eux : *Laudent eam in portis opera ejus.*

Les bonnes œuvres sont toûjours l'Eloge de la personne qui les pratique; sur tout lorsqu'elles sont abondantes & qu'elles produisent ces richesses spirituelles dont parle saint Paul : *Divites fieri in bonis operibus.* Quand elles sont excellentes, comme l'Ecclesiastique le recommande expressément à chaque fidele : *In omnibus operibus tuis præcellens esto.* Quand elles sont uniformes, le Sage mettant cette difference entre les justes & les impies, que les justes sont uniformes dans leur conduite.

1. Tim. 6. 18.

Eccl. 33. 23.

& qu'il n'y a que de l'inſtabilité dans tout ce que font les impies : *Impius facit opus inſtabile.* Et vous allez voir, MESSIEURS, que les bonnes œuvres de la Reine font ſon éloge par leur abondance, par leur excellence, & par leur uniformité. Prov. 21. 28.

Bien loin que cette Princeſſe ait encouru la malediction que JESUS-CHRIST a donnée à cet arbre infructueux dont il eſt parlé dans l'Evangile, *Elle a porté*, ſelon le deſir de ſaint Paul, *tous les fruits des bonnes œuvres, & elle s'eſt appliquée à toutes ſortes d'actions pieuſes.* Ceux qui ont eu l'honneur de l'approcher, ſçavent qu'on ne lui a jamais propoſé de bien que ſon cœur n'ait été preſt d'embraſſer. Falloit-il *aſſiſter des paſſans, & nourrir des étran-* Matth. 21. 19. Coloſſ. 1. 10. 1. Tim. 2. 10. Deut. 14. 29.

gers, afin que Dieu, selon sa promesse *répandist ses benedictions sur tout ce qu'elle feroit?* Falloit-il *consoler des affligez, supporter des foibles, être patiente envers tous?* Falloit-il adorer JESUS-CHRIST exposé sur nos Autels, entendre sa divine parole pour *la pratiquer*, deffendre les droits de la Religion, reprimer par son autorité les traits de la médisance si ordinaire à la Cour? On la voyoit alors pleine de douceur, penetrée de charité, transportée de zele, faire toutes ces bonnes œuvres pour arriver à la perfection de son état. Telle est la condition de la creature (& la Reine ne l'ignoroit pas) qu'une seule vertu ne peut la rendre parfaite. Au lieu que l'unité & la simplicité font la perfection de Dieu, qui dans un acte

Thess. 5.

Luc. 11. 28.

pur & ſimple unit ſans compoſition tous les biens diſperſez dans la varieté des choſes créées ; la multiplicité au contraire eſt la perfection de la creature, qui ne pouvant pas avoir comme Dieu un bien qui embraſſe tous les autres, fait conſiſter ſon excellence à en avoir pluſieurs, qui approchent par leur multitude de la perfection qui eſt en Dieu, par unité. C'eſt ce qui obligeoit la Reine d'entreprendre tout le bien qu'elle connoiſſoit, d'avoir tant de pieté pour Dieu, tant d'amour pour l'Egliſe, tant de reglement dans ſes mœurs, tant de moderation dans ſa puiſſance; en un mot d'exercer abondamment, ſelon le precepte de ſaint Paul, toute ſorte de bonnes œuvres : *Ut abundetis in omne opus bonum.* 2. Cor. 9. 8. 2. Cor. 16. 10.

Bonnes œuvres, qui ont été auſſi excellentes que nombreuſes, puis qu'Elle a pratiqué ce qu'il y a de plus ſublime dans le Chriſtianiſme, & qu'entre toutes les vertus Elle a choiſi les plus recommandables, qui conſiſtent dans nôtre union avec Dieu, dans le bien que nous faiſons aux hommes, & dans la connoiſſance de nous-mêmes. Or il eſt certain, que rien ne nous unit plus à Dieu que la pieté, que rien ne nous rend plus utiles aux hommes que la bonté, que rien ne nous fait ſi bien connoître nous-mêmes que l'humilité; & c'étoient là les vertus principales de nôtre Princeſſe.

Dés ſon enfance Elle donna des marques de cette pieté, qu'Elle a depuis ſi religieuſement pratiquée. Sa conſerva-

tion fut même un fruit de la pieté, puis qu'étant reſté ſeule du mariage de Philippe IV. & d'Iſabelle de France, Elle fut voüée à ſainte Thereſe, dont le nom luy fut impoſé, & à laquelle vous ſçavez qu'Elle eut toute ſa vie tant de devotion.

Combien y a-t-il de Religieuſes, qui ne vaquent pas tant à Dieu dans le ſilence du Cloître, qu'elle faiſoit dans le tumulte de la Cour, ou du moins qui ne prient pas avec tant de ferveur, ni ſi long-temps? Elle en uſoit ainſi, MES FRERES, parce qu'elle croyoit avoir plus de beſoin de prier étant Reine, que ſi elle eût été Religieuſe. Une perſonne retirée dans le Cloître ayant moins d'ennemis à combattre, n'a pas beſoin de tant de ſecours, ni par conſequent de tant de priere: au lieu

qu'une Reine qui vit toûjours à la Cour, & qui en fait la principale partie, que tout retire de l'amour de Dieu, que tout porte à l'amour du monde, periroit infailliblement, ſi Elle n'étoit ſoûtenuë par une priere ferveñte & continuelle. La Reine, perſuadée de cette grande verité, a toûjours fait de ſon Palais une Egliſe, & c'eſt le nom que donne ſaint Paul aux familles Chrétiennes. Elle a fait de la Cour un Monaſtere. Elle a bâti un Temple de Salomon dans Babylone même : & je n'en ſuis pas ſurpris; puis qu'elle avoit reſolu de faire toûjours ce qu'il y a de plus excellent dans la Religion, il falloit qu'Elle priât, la priere étant, ſelon ſaint Anguſtin, de tous les exercices de la Religion le plus ſublime.

Rom 16. 5.

Auguſt in Tract de Miſer. Tom. 10.

A la pratique continuelle de l'oraiſon Elle joignoit le frequent uſage des Sacremens, & principalement de celui de l'Euchariſtie. Jacob avoit prédit, que ce Pain celeſte feroit les délices des Rois : *Præbebit delicias Regibus* : & cette ancienne Prophetie a été ſingulierement accomplie en la perſonne de MARIE THERESE. Reine, plus encore par ſa pieté que par ſa fortune, par l'empire qu'elle exerçoit ſur ſes paſſions que par l'obéïſſance que toute la France lui rendoit, Elle trouvoit toutes ſes délices dans ce Pain divin. Auſſi s'en nourriſſoit-elle preſque tous les jours, parce qu'elle avoit appris : *Que le Corps de* JESUS-CHRIST *étant le pain de chaque jour, il faut qu'un Chrétien le reçoive chaque jour pour ſoû-*

Geneſ. 49. 20.

Auguſt. de verb. Dom. ſecund. Luc. ſer. 28.

tenir ſa vie ſpirituelle. Mais en ſe ſouvenant de cette maxime importante, Elle n'oublioit pas celle-cy qui ne l'eſt pas moins : *Qu'en le recevant chaque jour il faut vivre de maniere qu'on merite de le recevoir.* Et vous ſçavez, vous tous qui avez été témoins de ſes pieux exercices, avec quelle innocence, avec quel reſpect, avec quelle crainte Elle s'approchoit de ce Myſtere également aimable & terrible. Vous ſçavez avec quelle
Iſaya. 38. 15. compondion *Elle repaſſoit toutes les années de ſa vie dans l'amertume de ſon Ame*, pour éviter que ce qui devoit être pour Elle une ſource de graces ne fût pas le ſujet de ſa condamnation. Vous ſçavez quelles frequentes retraites Elle faiſoit, pour aller chercher dans la ſo-
Cant. 8. 1. litude ce *Bien-aimé* de l'ame

Chrétienne *qu'on trouve ſi rarement dehors*. Et nous nous ſouvenons tous avec admiration de ce recüeillement interieur, de cette immobilité ſurprenante, de cette reverence profonde, de cette humiliation prodigieuſe, où nous la voyions au pied des Autels.

Ses actions de pieté envers Dieu étoient toûjours accompagnées d'actions de bonté envers les hommes. On peut dire que cette Souveraine étoit une copie vivante du premier des Souverains, qui *eſt venu plein de douceur vers la fille de Sion* : & l'on peut même ajoûter, que cette ſeule qualité ſuffiſoit pour l'élever ſur le Trône, puiſque ſelon la promeſſe du Fils de Dieu, *ceux qui ſont doux doivent poſſeder la terre*. N'accuſant perſonne, excuſant tout

Zachar. 9. 9. Matth. 21. 5.

Matth. 5. 4.

le monde, Elle recevoit avec douceur ceux qui avoient l'honneur de l'approcher, & principalement les Miniſtres de JESUS-CHRIST, qui ont toûjours trouvé un accés favorable auprés d'Elle.

Au reſte, MESSIEURS, tout la portoit à l'orgueil. Sa haute naiſſance, la Grandeur legitime qu'Elle poſſedoit, ſon union avec le plus Grand des hommes, les frequentes Victoires qu'Elle lui voyoit remporter par mer & par terre, l'heureuſe poſterité qu'Elle lui avoit donnée, & plus que tout ſa propre vertu. Cependant quelle étoit ſon humilité? Elle tournoit ſes principales reflexions vers Elle-même, où Elle étoit ingenieuſe à chercher des ſujets d'humiliation, & non pas ſur ces dehors pompeux qui

ne lui presentoient que des matieres de gloire & de triomphe. Que si pour l'ordinaire Elle étoit magnifiquement parée, ce n'étoit pas en Elle un défaut d'humilité, mais une necessité de sa condition. Nous avons appris de saint Chrysostome, que la Majesté Royale ne souffre point de parure commune: *Plebeium cultum Regia non admittit potestas*; & son cœur étoit si éloigné de s'élever de toutes ses grandeurs, qu'on lui voyoit toûjours souffrir avec peine les applaudissemens & les loüanges qui les suivent. Nous ne la loüons même aujourd'huy dans ce lieu sacré, que parce qu'elle ne vit plus. Si Elle vivoit Elle nous imposeroit silence. Heureux avantage de pouvoir satisfaire enfin à ce pressant desir de nôtre cœur qui

Chrysost. Serm. 23.

nous portoit toûjours à loüer nôtre Princeſſe ! Mais avantage triſte & trop cherement acheté !

Ce qui couronne les bonnes œuvres de la Reine, c'eſt qu'elles ont été conſtantes & continuelles, & qu'il n'y a point eu de vuide ni d'inégalité dans ſa vie. Elle avoit trouvé le ſecret de ſe mettre dans l'heureuſe impuiſſance de ſe démentir, en faiſant toûjours des actions excellentes, puis que tout ce qui eſt excellent eſt uniforme.

Rien n'eſt ſi uniforme que les operations de Dieu au dedans & au dehors de lui-même, parce que rien n'eſt ſi excellent. Au dedans le Pere engendre ſans ceſſe le Fils, & l'un & l'autre produiſent ſans ceſſe le Saint Eſprit. Au dehors, ſe conſiderant comme Createur, il conſerve

ſerve ſans aucun changement les Loix de la Nature qu'il a une fois établies. Cette uniformité qui eſt en Dieu paſſe à tout ce qui participe à l'excellence de ſon être. Dans le ciel les Bien-heureux joüiſſent toûjours de la même viſion, ils brûlent toûjours du même amour, ils chantent toûjours le même Cantique. Sur la terre JESUS-CHRIST, qui y eſt venu pour être *obéiſſant juſques à la mort*; obéit toûjours à ſon Pere. La ſainte Vierge eſt toûjours occupée du Meſſie. Avant l'incarnation elle le deſire; aprés l'Incarnation elle le poſſede; quand il eſt monté au Ciel, elle n'aſpire qu'à ſe réünir à lui. L'Egliſe a toûjours les mêmes Sacremens, les mêmes Myſteres, les mêmes Ceremonies, les mêmes Fêtes qui

Philip. 2. 8.

ſe ſuccedent ſelon les temps.

Jugez par là, CHRE'TIENS, de l'eſtime que vous devez faire de l'uniformité qui a paru dans les actions de la Reine, & par leur uniformité jugez de leur excellence. Un ſeul jour étoit l'abregé de toute ſa vie. Ce n'étoit qu'une revolution continuelle des mêmes biens; qu'une ſucceſſion de vertus, qui ſe cachoient pour faire place à d'autres, & qui revenoient à leur tour.

N'étoit-il pas juſte qu'une vie ſi riche en bonnes œuvres, fût couronnée par une ſainte mort? Elle l'a été, MESSIEURS, & il ne faut pas croire que cette mort, pour avoir été prompte, ait été moins précieuſe devant Dieu. C'étoit aux Juifs à n'eſtimer que la longue vie, eux qui la regardoient comme le fon-

dement des biens periſſables, auſquels ils étoient uniquement attachez; mais dans l'Egliſe de JESUS-CHRIST on meſure la durée de la vie, non par le nombre des années, mais par celui des vertus. Les bons Chrétiens vivent toûjours aſſez, quand même ils ne vivroient que peu de jours, puiſque la mort eſt pour eux un paſſage à une vie nouvelle: & je tire cette grande verité des paroles expreſſes de l'Ecriture, qui nous dit: Que *quand le Juſte mourroit d'une mort precipitée, il ſe trouveroit toûjours dans le repos: Que ce qui rend la vieilleſſe venerable, n'eſt pas la longueur de la vie, ni le nombre des années, mais que la prudence de l'homme lui tient lieu de cheveux blancs, & que la vie ſans tache lui eſt une heureuſe vieilleſſe.* Sap. 8. 4. Paroles

consolantes, qui s'expliquent à la lettre en faveur de nôtre pieuse Princesse, & qui nous confirment dans le dessein de la loüer & de ne la pleurer pas, puis que *la femme qui craint le Seigneur* ne doit être que *loüée*. *Mulier timens Dominum ipsa laudabitur.*

Loüez-la donc, GRAND ROY, de tout le merite que vous lui avez reconnu; de la parfaite soûmission qu'Elle a euë pour vous, du secours assidu qu'Elle vous a donné par ses prieres; mais retenez ces larmes précieuses, qui l'ont honorée d'abord, & qui feroient maintenant injure à sa vertu & à la vôtre. Vous avez perdu une sainte Epouse, il est vrai, mais vous ne l'avez pas entierement perduë, puis qu'en quittant toutes choses,

Elle a emporté l'amour qu'Elle avoit pour vous. L'amour ſeul ne peut trouver ſa fin dans la mort, parce que c'eſt alors qu'il trouve ſa perfection en Dieu: & cet amour qui a eu pour vous de ſi juſtes ſentimens ſur la terre, redouble ſon ardeur dans le Ciel, pour vous obtenir les moyens d'achever heureuſement ce que vous avez ſi glorieuſement commencé. Elle vous quitte, mais en vous quittant que ne vous laiſſe-t-Elle point! Elle vous laiſſe un Fils, qui va marcher ſur vos traces, qui n'a beſoin que de mediter l'hiſtoire de vôtre vie pour apprendre comment ſe forment les Heros, & qui ne peut pas manquer de le devenir, ayant ſans ceſſe un ſi grand modele devant ſes yeux. Elle vous laiſſe pour Fille une Princeſſe auſſi illuſtre

par son merite que par sa naissance, digne de vôtre attente, & des nœuds sacrez qui l'unissent à ce Fils Auguste. Elle vous laisse un Petit Fils, qui en assurant vôtre sang à vos Neveux, affermit les fondemens des plus cheres esperances de ce Royaume. Elle meurt enfin avec la joye de vous sçavoir toûjours triomphant : & quand Elle ne verroit pas l'avenir dans le sein de Dieu, tant de victoires qu'Elle vous a vû remporter, l'asseurent, que ce qui vous reste à faire ne sera plus pour vous qu'une ample matiere d'honneur.

Elevez de plus en plus vôtre voix, Illustres Enfans de cette Mere Chrétienne, & ne cessez jamais de publier son bonheur. Loüez-la de cette maniere toute sainte dont Elle

vous a aimez, & du soin qu'Elle a pris de vous engendrer à JESUS-CHRIST, aprés vous avoir engendrez au monde. Pauvres, loüez-la sans cesse de cette charité constante qu'Elle a euë pour vous ; & presentez-en toutes les marques devant le Tribunal de JESUS-CHRIST, afin qu'elles lui soient comptées, & qu'Elle en reçoive la récompense. Et nous, MES FRERES, qui avions l'honneur d'être ses Sujets, & par consequent ses enfans, loüons-la de tous les biens qu'Elle nous a procurez ; & faisons éclater aujourd'huy la voix de la reconnoissance, du respect, & de l'amour si naturel aux François pour leurs Souverains. 1. Cor. 4. 15.

Enfin que toutes ses bonnes œuvres joignent leur voix à

celle de ſon Epoux & de ſes Enfans, & qu'elle la loüent aux portes; *In portis:* non ſeulement à ces portes viſibles, par leſquelles l'Ecriture veut nous faire entendre les aſſemblées publiques : non ſeulement à la Cour, où le ſouvenir de ſa vertu ſera toûjours precieux : non ſeulement dans les Hôpitaux & dans les Egliſes, où les marques de ſa charité & de ſa pieté la rendront toûjours celebre : non ſeulement dans toute la France où *ſa memoire ſera toûjours en benediction*; mais qu'elles la loüent principalement à ces portes éternelles, qui lui ont ouvert l'entrée à une autre vie, & où les loüanges ſont ſi neceſſaires, puiſque c'eſt là que toutes les actions des hommes ſont peſées dans la balance rigoureuſe de la juſtice de Dieu,

Eccli. 45. 1.

pour être recompensées ou punies selon leur merite.

Nous avons lieu d'esperer que tant de bonnes œuvres excellentes & continuelles que la Reine a faites, auront été couronnées de la main du juste Juge : & toutefois, ô mon Dieu ! nous ne laissons pas d'implorer vôtre misericorde pour Elle. *Encore que nous luy ayons vû conserver toûjours la pureté de sa foy & de ses mœurs, nous n'oserions dire pourtant, que depuis qu'Elle a été regenerée par le Baptême, il ne luy soit pas échappé quelque parole, qui fût contraire à vôtre Loy.* Nous n'oserions soûtenir, qu'ayant toûjours vécu dans le centre des grandeurs mondaines, il n'y ait pas eu quelque circonstance dans sa vie qui vous ait déplû. *Laiſ-*

2. Tim. 4. 8.

August. Confess. lib. 9. cap. 13.

ſant donc à part toutes ſes bonnes œuvres, pour leſquelles nous rendons graces à cette bonté infinie, qui lui a donné la volonté de les entreprendre & le courage de les executer; *laiſſant donc à part toutes ſes bonnes œuvres, nous vous ſupplions de lui accorder le pardon des pechez qu'Elle peut avoir commis; & nous verſons humblement ſur Elle des larmes, qui ne viennent pas de la chair & du ſang*, puis que nous meriterions nous-mêmes d'être pleurez, ſi nous pleurions ainſi une femme qui a vécu & qui eſt morte dans vôtre crainte; mais des larmes qui
1. Cor. 15. 22. viennent de *l'apprehenſion que nous donnent vos jugemens terribles, quand nous conſiderons qu'Elle eſt morte dans l'état des enfans d'Adam*. Si Elle a donc encore quelque tache à effa-

cer pour entrer dans la plenitude de vôtre Gloire, acceptez, Seigneur, acceptez ces offrandes volontaires que la pieté Chrétienne vous fait presenter icy pour le repos de cette Princesse par la main des * Pauvres, qui doivent être d'autant plus favorablement reçûs, qu'ils sont du nombre de ceux, qui étoient entretenus par sa charité. Recevez ce sacrifice de propitiation & de paix; qui vous est offert pour Elle dans une Eglise, dont Elle étoit fille. Faites que ce Pain divin, qui l'a comblée de tant de graces pendant sa vie, lui soit encore utile aprés sa mort & puis que vous avez bien voulu lui donner une si belle Couronne sur la terre, Grand Dieu, achevez vôtre ouvrage, en lui

* Ces Pauvres à qui on avoit donné l'aumône & qu'on avoit habillez, étoient allez à l'Offrande avec un cierge à la main.

en donnant encore une immortelle dans le Ciel, afin que nous puissions dire desormais en sa faveur sans aucune restriction ; *La femme, qui craint le Seigneur, merite d'être loüée.*

ORAISON FUNEBRE

DE TRES-HAUT

ET TRES-PUISSANT SEIGNEUR,

MESSIRE

CHARLES DE SAINTE-MAURE,

DUC DE MONTAUSIER,

PAIR DE FRANCE.

Prononcée à Paris dans l'Eglise Royale de saint Germain l'Auxerrois, le 19. Aouſt 1690.

ORAISON FUNEBRE

DE MESSIRE CHARLES DE STE-MAURE, DUC DE MONTAUSIER, PAIR DE FRANCE.

Viam veritatis elegi.

J'ay choisi la voye de la verité.

Ces paroles sont du Psaume 118.

MESSEIGNEURS,

Le Corps des Archevêques & Evêques.

Il y a une grande difference

entre l'état des pecheurs & celui des Juſtes, au moment que leur ame, dégagée des liens du corps, va paroître devant ſon
Sap. 5. 2. Juge. Les pecheurs ſont *ſaiſis de trouble & de frayeur*; & la premiere plainte que le deſeſpoir leur arrache, c'eſt, dit l'Ecriture, de s'être égarez de la
Sap. 5. 6. voye de la verité; *Ergo erravimus à via veritatis!* Mais lors que les Juſtes vont recevoir de la main de Dieu *le*
Sap. 5. 17. *Diadéme de la Gloire*, ſoûtenus par cette conſtance tranquille que donne l'innocence de la vie, chacun d'eux s'applaudit avec une humble reconnoiſſance d'avoir choiſi la voye de la
Pſal. 118. 30. verité. *Viam veritatis elegi.*

La verité aſſiſte à ce double
1. Cor 7. 38. Ioan. 8. 32. jugement. Elle accuſe les pecheurs qui l'ont ignorée: elle protege les Juſtes qui l'ont con-

nuë; & à peine leur a-t-elle ſervi de bouclier pour repouſſer les dernieres attaques de l'ennemi de leur ſalut, que la mort, qui eſt pour les autres le commencement d'une nuit éternelle, devient pour eux comme l'aurore d'un beau jour, qui ne finira jamais. Elle laiſſe arriver les pecheurs au terme fatal où les ont conduits les routes malheureuſes que les paſſions leur ont ouvertes, & ne ſe montre à eux que pour être leur ſupplice, tandis qu'elle conduit les Juſtes *ſur la montagne ſainte & dans les tabernacles éternels*, où elle-même fait leur bonheur : car la gloire, ſelon ſaint Auguſtin, n'eſt qu'*une joye, qui tranſporte les Bienheureux à la vûë de la verité.*

Pſalm. 90. 9.

Pſal. 42. 3.

Auguſt Confeſſ. lib. 10. cap. 23.

Quand la mort nous a ravi le grand Homme, qui fait le

sujet de cette triste Ceremonie ; en quel de ces deux états pensons nous qu'il se soit trouvé ? Nous ne serons pas temeraires, CHRE'TIENS, si nous présumons, que la verité aura fait alors pour lui ce qu'il avoit toûjours fait pour elle. Soit que nous le considerions dans la Religion, ou dans l'Etat ; dans la Guerre ou dans la Paix ; à la Cour, ou dans les Provinces ; comme particulier, ou comme personne publique ; vivant, ou mourant : nous trouverons, que
Psal. 4. 3. par la grace de JESUS-CHRIST il n'a jamais eu le cœur assez appesanti vers la terre pour aimer la vanité, ni pour chercher le mensonge. Nous trouverons, que tout retentit de sa probité, de sa grandeur d'ame, de sa bonté, de sa justice, de sa pieté, de sa droiture ; & ce qui

renferme toutes les vertus ensemble, de son amour immuable pour la verité. Et puis que nous sçavons qu'il en a été l'amateur le plus passionné durant sa vie, rien ne nous défend d'esperer, qu'aprés sa mort elle ne soit devenuë sa protectrice, & qu'elle ne lui ait fait *trouver grace devant le Seigneur.* Genes. 6. 8.

Nous en serions encore plus asseurez, si nous pouvions l'interroger lui-même. Je sçay, qu'il a toûjours voulu parler devant Dieu le langage des pecheurs, & qu'en recitant les Pseaumes comme l'Eglise, il ne prononçoit qu'avec répugnance certains Versets, qui ne conviennent qu'aux Justes. Mais dans un temps où il ne doit plus craindre pour son humilité, il nous avoüeroit ingenûment les misericordes qu'il a reçûës.

L'homme, nous diroit-il, ne parvient à sa derniere fin, qu'en choisissant une voye qui l'y conduise; & j'y suis parvenu, parce que j'ay choisi la voye de la verité. *Viam veritatis elegi.*

Mais ce qu'il ne peut dire lui-même, mon ministere m'engage de le dire pour lui; & dans un jour consacré à honorer sa mémoire, je ne balance point à lui prêter ces paroles glorieuses, qui marquent le caractere de son esprit & de son cœur. Je viens vous le proposer, MESSIEURS, comme une homme vrai par excellence; & j'aurai cet avantage si rare dans nos jours, qu'en loüant un Courtisan, je loüeray la verité. Bien plus, la mesure de l'Evangile sera ici égale & reciproque, & comme ce Courtisan a toûjours fait l'éloge de la verité par

Matth. 7. 2.

amour, aujourd'huy la verité fera le ſien par reconnoiſſance.

Mais donnons un ordre à ce Diſcours. Il y a trois notions de la verité. Elle eſt contraire à l'erreur, contraire au menſonge, & contraire au peché. Contraire à l'erreur, elle éclaire l'eſprit : contraire au menſonge, elle met la ſincerité dans les paroles : contraire au peché, elle regle les actions. D'abord elle fait bien penſer, enſuite elle fait parler comme l'on penſe, & enfin elle fait agir conformement à ce que l'on a dit, & à ce que l'on a penſé.

C'étoit pour éviter l'erreur, que le Roy Prophete diſoit: Seigneur, répandez dans mon eſprit vôtre lumiere & vôtre verité: *Emitte lucem tuam & veritatem tuam.* C'étoit pour éviter le menſonge qu'il ajoûtoit : *Pſal. 42. 3.*

N'ôtez jamais de ma bouche les
Psalm. 118. 43. paroles de la verité. *Ne auferas de ore meo verbum veritatis usquequaque.* C'étoit pour éviter le peché, qu'il disoit encore; Reglez mes actions selon vôtre ve-
Psal. 24. 5. rité. *Dirige me in veritate tua.* Et aprés avoir obtenu ces trois graces signalées, il avoit raison de dire avec confiance : *Viam veritatis elegi.* J'ay choisi la voye de la verité.

Je ne crains pas d'avancer à la face des autels & dans cette illustre Assemblée, que celui pour qui nous prions a rempli parfaitement cette idée. Son esprit a été plein de lumiere & de verité. Sa langue ne s'est prêtée qu'aux paroles de la verité. Ses actions ont été conformes aux regles de la verité. Disciple assidu, Organe fidele, Observateur religieux de la verité : il

l'a connuë, il l'a dite, il l'a praquée.

Voilà, MESSIEURS, le sujet de nôtre consolation & de nôtre instruction tout ensemble, & en même temps le fond de l'Eloge funebre de TRES-HAUT ET TRES-PUISSANT SEIGNEUR, MESSIRE CHARLES DE SAINTE-MAURE, CHEVALIER DES ORDRES DU ROY, DUC DE MONTAUSIER, PAIR DE FRANCE, GOUVERNEUR DE NORMANDIE, ET CY-DEVANT DE MONSEIGNEUR LE DAUPHIN.

I. PARTIE.

LA connoissance de la verité commence nôtre bonheur sur la terre, & le consomme dans le ciel. Il est vray, que nous ne la voyons ici qu'au travers des ombres & des nuages, mais nous ne sommes jamais assez

1. Cor. 13. 12.

malheureux pour la perdre tout-à-fait de vûë. C'eſt même aſſez que nous ſoions hommes pour être unis avec elle, puis que, ſelon la remarque de ſaint Gregoire de Nyſſe, nôtre raiſon n'eſt pas ſeulement *une faveur précieuſe que nous recevons de la verité*, mais encore *une poſſeſſion excellente de la verité même*. Depuis que JESUS-CHRIST eſt venu, *afin que ceux qui ne voyoit point, voyent, la verité*, dit ſaint Auguſtin, *eſt un bien commun à tous les hommes*, & ceux qui la cherchent la trouvent.

Gregor. Nyſſ adv. eos. qui agr. ſ.r. repr

Joan. 9. 39.

Auguſt. in. Pſal 75. num. 17.

Cette recherche ne laiſſe pas neanmoins d'être difficile, parce qu'en quelque état que nous ſoyons, il y a toûjours des tenebres qui nous environnent. En qualité d'hommes, nous ſommes dans l'ordre de la nature,

ture, & il y a des tenebres qui nous en cachent les ſecrets. Comme Chrétiens, nous ſommes dans l'ordre de la Religion, & il y a des tenebres qui nous en cachent les myſteres. Mais Dieu nous a donné les moyens de chercher la verité par tout: dans la nature, par les lumieres de la ſcience; & dans la Religion par les lumieres de la Foy.

Si vous conſiderez l'Illuſtre Mort que nous pleurons, dans l'ordre de la nature; il étoit né dans les tenebres de l'ignorance comme le reſte des hommes; mais il les a diſſipées par le progrés qu'il a fait dans les ſciences. Si vous le conſiderez par rapport à la Religion, il s'étoit trouvé dans les tenebres de l'erreur en naiſſant de parens heretiques; mais il les a diſſi-

1. Cor. 10. 5. pées en captivant son esprit sous l'obéïssance de la Foy. Et dans l'un & dans l'autre état, il a eu le bonheur de choisir la voye de la verité. *Viam veritatis elegi.*

La plûpart des Grands du monde, contens de ne pas negliger les exercices du corps, abandonnent aux autres hommes les exercices de l'esprit ; comme s'il n'y avoit point une noblesse de merite aussi bien qu'une noblesse de sang, & comme si celle que donne le sang, ne reçevoit pas un nouvel éclat de celle qui vient du merite. CHARLES DE SAINTE-MAURE étoit issu d'une Maison, dont la noble origine se perd dans l'obscurité des siecles les plus reculez ; & les personnes illustres qui en sont sorties ont fait d'heureuses alliances

avec tout ce qu'il y a de Grand dans ce Royaume, ont eu la meilleure part à la confiance de nos Rois, & tiennent les places les plus honorables dans nos Histoires. Mais la grandeur de sa naissance ne le fit pas tomber dans l'erreur, où tombent la plûpart des Grands.

Il dût sa premiere éducation à une mere habile & genereuse, qui, demeurée veuve dans ses plus beaux jours, n'imita pas celles *qui vivent dans les délices*, mais veritablement *femme forte, elle considera les sentiers de sa maison, & n'y mangea pas son pain dans l'oisiveté.* Elle sacrifia sa jeunesse, sa beauté, ses commoditez temporelles à l'avantage de ses enfans, & les fit élever loin d'elle : soit pour ne les pas distraire de leurs devoirs par une tendresse indis-

1. Tim. 5. 6.

Prov. 31. 72.

crete ; soit pour ne les pas plonger dans cette délicatesse honteuse, qui rend le corps moins propre à la fatigue, & le cœur moins capable de fermeté.

Je dis ses enfans, car celui que nous pleurons aujourd'huy avoit alors un frere, que les droits de la naissance rendoient chef de sa Maison, & qui étoit digne de l'être par ses grandes qualitez. Sa vie fut renfermée dans un cercle étroit, mais sa gloire n'eut point de bornes ; & s'il eût toûjours avancé en âge, il auroit toûjours crû en merite. Enfin aprés s'être distingué à la Cour par les qualitez que le monde estime, aprés avoir signalé sa valeur dans les armées, il mourut au lit d'honneur ; & la Maison de Sainte-Maure, encore plus illustrée depuis qu'elle eut sacrifié une

ſi belle victime au ſalut de l'Etat, mit dés-lors toute ſon eſperance en celui qui en devoit être le ſoutien, & qu'elle vient maintenant de perdre. Mais chaſſons cette triſte idée encore pour quelques momens.

Comme la Providence avoit choiſi MONSIEUR DE MONTAUSIER pour un de ces Genies du premier ordre, qui concourent à la beauté de l'Univers, & qui ſervent d'exemple à tous les hommes, elle l'enrichit de tous les dons neceſſaires pour répondre à ſa haute deſtinée. Elle le fit naître avec un naturel heureux, avec un eſprit grand, vif, penetrant, juſte, & la profondeur de ſon jugement répondoit à la beauté de ſon eſprit. Digne eſtimateur du merite, il ſçut diſtinguer le ſolide du ſuperficiel; & attiré

par le ſeul éclat du vrai, ni le faux ne le trompa, ni le vray-ſemblable ne l'ébloüit.

A quelles connoiſſances ne l'éleva point la facilité du genie, aidée par l'aſſiduité du travail, & par les inſtructions de ſes Maîtres? A meſure que ſa raiſon croiſſoit avec ſon âge, *il examinoit tout ce qui ſe paſſe ſous le Soleil, & il appliquoit ſon eſprit à connoître la prudence & la doctrine, les erreurs & la folie des hommes.* Il apprit les Langues ſçavantes, il connut toutes les beautez de l'Eloquence; il fut même touché des charmes de la Poëſie, qu'il ne trouva pas indigne d'un homme de ſon rang, puis qu'elle a été conſacrée dans pluſieurs Livres de l'Ecriture, & que le ſaint Eſprit a voulu nous marquer le nombre des Ouvrages

Eccle c 1. v. 13. 17.

poëtiques que fit un grand Roy. *Fuerunt carmina ejus quinque & mille.* 3. Reg. 4. 32. Il converſoit aſſidument avec tous les Sages de l'Antiquité par la lecture de leurs Ouvrages ; & prenant l'Hiſtoire pour ſa guide fidele, *il paſſoit* en eſprit *dans les terres étrangeres ; afin de connoître parmi les hommes le bien & le mal.* Eccli. c. 39. v. 15.

Cet amour qu'il eut pour les Lettres, ne s'effaça jamais de ſon cœur ; & parmi le tumulte du monde & des affaires, il trouva toûjours quelques heures pour l'étude. Jugez, MESSIEURS, de ce qu'il fit quand il fut priſonnier de guerre en Allemagne. Là un loiſir forcé lui devint utile, & ſon application continuelle à s'inſtruire de tout ce que *Dieu a livré à la diſpute des hommes*, le délivra du Eccle 3. 11.

ſupplice de l'ennui, & le conſola de la rigueur de ſa fortune. Il perdit la liberté, mais la verité ne l'abandonna pas. Elle deſcendit avec lui dans la foſſe, & ne le quitta point dans ſes chaînes. *Deſcendit cum illo in foveam, & in vinculis non dereliquit illum.* Ses liens lui étoient honorables, puis qu'ils étoient les marques de ſa valeur & de ſon amour pour ſon Prince; mais il voulut encore en avoir de plus glorieux, en ſuivant ce conſeil du Sage: *Aimez la ſageſſe, qui rend l'homme intelligent. Mettez vos pieds dans ſes fers, & engagez vôtre coû dans ſes chaines; car ſes fers deviendront pour vous un ferme appuy, & ſes chaînes un habillement de gloire.*

Sap. c. 10. v. 13. 14.

Eccli. c. 6. v. 23. 25. 30.

Ne croyez pourtant pas, MESSIEURS, que dans au-

un temps de sa vie il ait imité ces hommes également vains & curieux, qui des sciences les plus serieuses font l'objet déreglé de leurs passions, qui en cherchent bien plus l'exactitude que l'utilité, & qui possedez du desir insensé d'être éclairez pour les autres, sans penser jamais à l'être pour eux, ne se proposent pour l'unique fruit de leur travail, que l'approbation du monde. Il ne regarda jamais l'étude, que comme un moyen necessaire pour bien remplir tous les emplois de la vie; & persuadé que le saint Esprit ne donne le nom de science qu'à celle qui nous apprend à bien vivre, & qu'il traitte d'aveugles tous les sçavans qui l'ignorent, il ne se servit des connoissances humaines que pour parvenir à celle-là, & pour

tourner en toutes choses son esprit à la verité.

Mais l'homme noble n'est pas moins obligé de tout sçavoir, que de tout faire noblement. Il y a un art de civiliser la science, & pour apprendre cet art, personne ne suffit à soy-même. Il faut joindre à l'habileté l'usage du monde, & mêler, pour ainsi dire, les fleurs de la conversation aux épines de l'étude. Le sçavant Homme dont nous honorons la memoire, ne manqua point de ce secours dans les commencemens de sa vie. Outre que ses belles inclinations le porterent à ne se faire que des amis choisis, distinguez par la naissance ou par le merite, il alloit souvent dans une maison celebre, où la science & la politesse sembloient avoir établi leur demeure. La s'assembloit

L'Hôtel de Rambouillet.

tout ce que la Cour & la Ville avoient de plus grand, de plus vertueux, de plus éclairé, de plus poli dans l'un & dans l'autre sexe. Là le merite recevoit son prix, & trouvoit la réputation pour récompense. La plus d'un Salomon & plus d'une Reine de Saba se faisoient des questions obscures, & se charmoient mutuellement par la sagesse de leurs réponses. Et au lieu que dans nos jours le jeu est presque l'unique lien des compagnies, où il introduit l'ignorance, l'avarice, le chagrin, la mauvaise foy, le blasphéme; alors on ne s'assembloit que pour faire des lectures agréables & des conversations utiles, qui n'excluoient pourtant pas les jeux innocens & les divertissemens honnestes. Je ne vous dirai pas, Mes-

3. Reg. c. 10. v. 1. 3.

SIEURS, combien MONSIEUR DE MONTAUSIER augmenta son habileté en pratiquant un si grand nombre de gens habiles. Il me suffit de vous faire souvenir, qu'il se distingua dans une Compagnie si distinguée, qu'il en fut bien-tost un des principaux ornemens, & que par un heureux présage pour l'avenir, il y fut regardé avec des yeux de preference par la personne du monde, qui avoit le goût le plus délicat, les manieres les plus nobles, & l'esprit le plus cultivé.

Mais je m'oublie, CHRETIENS. N'est-ce pas d'avoir connu la verité que je le louë ? Hé ! tout ce que je viens de dire n'empêchoit pas qu'il ne
Luc. 1. 79. fût *assis dans les tenebres & à l'ombre de la mort.* Il étoit sçavant, je l'avouë, mais qu'est-ce

que la ſcience ſans la charité ? C'eſt, dit le Sage, *une occupation fâcheuſe, que Dieu a donnée aux hommes pour les travailler durant leur vie.* C'eſt une application penible & inquiette, qui remplit leur eſprit de diſtractions, qui leur deſſeche le cœur, qui nourrit en eux l'orgueil & la complaiſance, & qui les éloigne, bien plus qu'elle ne les approche, de la connoiſſance & de l'amour de la verité. Il brilloit dans les Compagnies les plus éclairées, il eſt vray : mais on lui ſouhaitoit encore des lumieres qu'il n'avoit pas, & ſi enfin il ne les eût acquiſes par la miſericorde de ce Maître celeſte qui *enſeigne la voye de Dieu dans la verité* ; avec toute ſa ſcience & toute ſa politeſſe, il ſeroit maintenant enfoncé *dans la terre d'oubli* : & l'Egliſe

Eccle. 1. 13.

1. Cor. 8. 1.

Matth. 22. 16.

Pſalm. 87. 13.

ne l'ayant pas trouvé au nombre de ses enfans, bien loin de l'honorer de cette pompe funebre, ne le connoîtroit seulement pas.

Vous m'entendez, MESSIEURS. La France étoit alors partagée sur la Religion; & si l'on avoit la consolation d'y voir un Temple sur la Montagne de Sion, on avoit la douleur d'en voir un autre sur celle de Garizim. C'étoit sur cette Montagne schismatique que les Parens de MONSIEUR DE MONTAUSIER avoient été conduits par des guides infideles, & il s'y trouvoit avec eux par le malheur de sa naissance. Quelle force n'eurent pas sur son esprit les préjugez de l'enfance, de l'éducation & de la coûtume! Avec quelle ardeur ne le vit-on pas disputer en faveur de

la mauvaiſe cauſe, tant qu'il fut perſuadé que c'étoit la bonne: Dieu ne lui avoit pas encore donné *ces yeux du cœur*, dont parle ſaint Paul, *éclairez* par une foy vive. Mais à peine les eut-il reçûs, qu'aprés avoir long-temps combatu, il fut contraint de rendre les armes, & d'avoüer avec ſaint Auguſtin, *que rien n'eſt plus glorieux que d'être vaincu par la verité.* Il ſortit de Samarie pour revenir à Jeruſalem, & abandonnant l'erreur où il étoit né, il choiſit la voye de la verité, que ſes Peres avoient abandonnée. *Viam veritatis elegi.*

Epheſ. 1. 18.

Auguſt. in Pſal. 57. *num.* 10.

La force de l'exemple ne fut pas la cauſe de ce choix. Les converſions étoient alors tres-rares parmi les perſonnes de ſon rang, qui croyoient renoncer à la nobleſſe de leurs Peres, s'ils

renonçoient à leurs égaremens ; & qui avoient la malheureuse politique de ne donner point, en embrassant la verité, une preuve qu'ils avoient été dans l'erreur.

Ce choix ne fut pas l'effet d'une facilité naturelle, ni la resolution precipitée d'un homme, qui chancelle dans ses premiers sentimens. On sçait au contraire, que si sa raison ne se fût rendûë maîtresse de ses inclinations, bien loin d'avoir du penchant pour l'inconstance, il eût été plûtost enclin à l'inflexibilité.

Il ne fut pas même porté d'abord à faire ce choix par la réputation & par l'autorité des grands Hommes, que Dieu a suscitez de nos jours, pour donner par leurs Ouvrages immortels le dernier coup à l'He-

reſie. Un homme ſans lettres & ſans nom raiſonnoit un jour en ſa preſence ſur les caracteres de la vraye Egliſe. La verité, qui ne l'avoit pas encore touché dans les bouches les plus éloquentes, lui parut moins ſuſpecte dans celle d'un ſimple Artiſan; & il en devint plus attentif à la chercher luy-même. C'eſt ainſi, mon Dieu, que vous aimez à vous ſervir des choſes les plus viles & les plus mépriſables ſelon le monde, pour operer les plus grands prodiges de vôtre Grace, afin que nul homme ne ſe glorifie devant vous. 1. Cor. c. 1. v. 28. 29.

Il faut l'avoüer, MESSIEURS, le ſeul motif de la converſion de cet Homme inflexible fut l'amour de la verité. Aprés beaucoup de recherches, de lectures, & de re-

flexions, ſa raiſon éclairée par la grace lui découvrit le faux d'une Religion, qui ſe prétendoit reformée. Il reconnut, que l'Egliſe eſt *la ville de la verité*, comme l'appelle ſaint Auguſtin aprés un Prophete, & il deſira d'en être citoyen, pour y rendre au Pere celeſte un culte veritable & ſincere. Il dit alors à Dieu dans ſon cœur : J'entreray dans vôtre verité : *Ingrediar in veritate tua.* Il y entra, MESSIEURS, & en y entrant il donna lieu de croire, que la verité n'étoit pas dans un parti que l'on voyoit abandonné par un homme ſi veritable.

Zach. 8. 3. Auguſt. contra mend. c. 17.

Pſal. 85 11

Sa converſion affligea ſes Proches, mais elle réjouit les Anges du ciel. La mere, qui l'avoit mis au monde, en verſa des larmes ; mais celle qui venoit de l'enfanter à JESUS

Luc. 15. 10.

Luc. 7. 15.

CHRIST, essuya les siennes, en le voyant sortir du tombeau & revenir vivant dans son sein. La premiere desesperée de le perdre en fit ses plaintes à tout ce qui l'environnoit ; mais la seconde ravie de l'avoir retrouvé, appella ses voisins & ses amis pour s'enrejoüir avec elle. *Luc. 15. 9.*

Dés qu'il eut parfaitement connu la verité, il l'aima, & en l'aimant il apprit à la mieux connoître : car selon la parole celebre de saint Augustin, *ce n'est que par la charité que l'on entre dans la verité.* Toute sa douleur étoit de l'avoir trop tard connuë & trop tard aimée ; & tout son desir, que les autres la connussent & l'aimassent comme lui. Sa douleur porta son remede avec elle en augmentant de plus en plus sa soûmission à l'Eglise ; & par un *August. contra Faust. lib. 32. cap. 3.*

bonheur ineſperé il a vû ſon deſir accompli avant la fin de ſa vie.

Il a vû les compagnons de ſon malheur devenir les imitateurs de ſa ſageſſe, & chanter avec lui les miſericordes du Seigneur au milieu de ſon ſaint Temple. Il a vû l'Hereſie, comme une autre Babylone, entierement détruite, ſans eſperance de revoir ſes habitans, ni d'être jamais rétablie. Il a vû l'Egliſe Gallicane, comme une autre Jeruſalem, quitter ſes robes lugubres, pour prendre les vétemens précieux dont elle ſe pare aux jours de ſa gloire, & s'abandonner à la joye, depuis qu'elle eſt devenuë la cité ſainte, où il ne paſſera plus d'incirconcis. Il a vû le Roy, comme un autre Joſias, détruire les Temples des Hauts-lieux, chaſ-

Pſal. 88. 2.
Iſai. 13. 19.
Bar. 5. 1.
Iſai. 33. 1.
4. Reg. c. 23 v. 19. & ſeq.

ſer toutes les abominations de ſon Royaume, & réünir tous ſes Sujets dans le ſein de la vraye Religion.

Avec quelle joye ſa pieté a-t-elle vû ce changement ! Mais avec quelle inquietude ſa ſageſſe en prévoyoit-elle les ſuites ! Il a vû naître l'orage, & il n'a pas aſſez vécu pour le voir calmé : mais du moins eſt-il mort avec cette conſolation, que la verité triomphoit en France, & que la France étoit armée, pour la faire triompher par tout où elle eſt combatuë.

Ne nous égarons pas icy dans nos penſées, CHRE- *Rom. 1. 28*
TIENS : mais fortement perſuadez, qu'il y a un ordre caché dans les deſordres du monde, poſſedons nos ames dans la pa- *Luc. 21. 19*
tience, en attendant qu'il plaiſe à Dieu de nous découvrir

les motifs, qui lui font remuer ces grandes machines, dont les hommes se croyent faussement les premiers mobiles. Tandis que nous voyons avec horreur l'Occident & le Septentrion scandaleusement conjurez pour appuyer l'erreur & l'injustice, estimons-nous heureux d'habiter la seule Region, qui prend la défense de la verité persecutée; & demandons à Dieu, qu'il rompe tous les pieges que l'on tend à la tranquilité publique, qu'il dissipe tous les conseils où il ne sera point appellé, qu'il fasse descendre du ciel la Paix, que nos pechez ont contrainte de s'y retirer, & qu'il ne se souvienne sur nous que de ses misericordes infinies. Nous connoissons la verité, que MONSIEUR DE MONTAUSIER a connuë,

Psal. 24. 6.

& en cela consiste nôtre bonheur comme le sien. Mais il ne suffit pas d'en avoir une connoissance sterile, il faut que la verité passe du cœur à la bouche, & selon l'Evangile, que *la bouche parle de l'abondance du cœur.* Matth. 12. 34.

II. PARTIE.

DIEU n'a établi le commerce de la parole parmi les hommes, qu'afin qu'ils s'instruisent les uns les autres de la verité, & JESUS-CHRIST n'est descendu sur la terre que pour les en instruire. Mais comme les Prophetes se plaignoient avant son avenement, de ce que *les veritez étoient diminuées parmi les enfans des hommes*, les Predicateurs de la nouvelle loy peuvent faire la même plainte, depuis qu'il est venu. Ou l'on garde le silence, ou l'on ne le Ioann. 18. 37. Psalm. 11. v. 1. 3.

rompt que pour dire *des choſes vaines à ſon prochain*, tant il y a de *levres trompeuſes & de cœurs doubles.*

Une conduite ſi criminelle n'eſt que trop connuë dans le monde ; mais elle eſt ordinaire à la Cour, où tous les cœurs ſont enveloppez, & où la plûpart des bouches ne ſont ouvertes qu'au menſonge & à la flaterie. Ne diroit-on pas, que le Prophete Jeremie décrivoit la Cour, quand il demandoit une fontaine de larmes pour pleurer jour & nuit ſur Jeruſalem infidéle ? C'eſt, diſoit-il, *une aſſemblée de prévaricateurs de la Loy de Dieu. Ils ne diſent point la verité, car ils ont inſtruit leurs langues à debiter le menſonge, & ils ſe ſont étudiez à faire adroitement des injuſtices. Ils ont la paix dans la bouche en parlant*

Jerem. c. 9. v. 2. & ſeq.

parlant avec leur ami, & en même temps, ils lui tendent un piege en ſecret. C'eſt-là que la langue qui flatte, eſt plus meurtriere que la main qui tuë. Il ſemble qu'elle conſole, mais en effet elle ſeduit, & ſous un diſcours qui plaiſt, elle cache une erreur qui empoiſonne.

« *Auguſt. in Pſal. 69. n. 5. Gregor. Papa. Moral. lib 18. cap. 2.*

Mais graces à JESUS-CHRIST, voici un Courtiſan qui n'a uſé, ni de diſſimulation, ni de mauvaiſe foy, ni de flaterie, & qui aprés avoir connu la verité, a eu le courage de la dire. Qui ne ſçait, que la ſincerité fut ſa vertu la plus marquée? Une humeur naturellement libre, & une longue habitude de ne dire que ce qu'il penſoit, l'avoient mis dans une heureuſe impuiſſance de permettre à ſa langue de parler contre ſon cœur. Ennemi déclaré de cette duplicité

maudite dans les Livres saints, il la censura rigoureusement toute sa vie, & ceux qu'il pouvoit seulement soupçonner de *marcher par deux voyes*, n'eurent aucune part dans son estime, ni dans son amitié. Les fourbes fuyoient devant ses yeux, & s'ils étoient contraints de soûtenir sa presence, soit honte, soit crainte, soit respect, du moins ne pouvoient-ils pas soûtenir leur déguisement; & la candeur de cet Homme venerable les forçoit à se démasquer eux-mêmes. Fidele jusqu'au scrupule, il tint toûjours ce qu'il promit, & même dans les premiers feux de la jeunesse où les plus sages, seduits par l'attrait du plaisir, hazardent quelquefois des promesses infideles, il ne promit que ce qu'il vouloit tenir. Sin-

Eccli. 2. 14.

à

cere pour lui-même comme pour les autres, jamais il ne voulut souffrir que personne le flatât, & jamais il ne flata personne. Il étoit si éloigné de donner de fausses loüanges, qu'il faisoit même difficulté d'en donner de veritables, persuadé de cette maxime de saint Chrysostome : *Qu'un Chrêtien doit plus craindre une loüange qu'un affront.* Mais quand le merite l'y forçoit, c'étoit toûjours avec des precautions si sages, que tous ceux qu'il honoroit de son approbation, ne risquoient rien pour leur modestie, & sortoient d'auprés de lui, loüez, & instruits en même temps. Aussi exact à loüer avec justice, qu'à blâmer avec charité, ses loüanges étoient des témoignages desinteressez de son estime, & ses corrections

1. Thess. 2. 5.

C'eſt à la Cour que l'on trouve encore de ces hommes injuſtes, que ſaint Paul condamne, qui non ſeulement ne diſent point la verité, mais *qui la changent en menſonge, en donnant à la creature la gloire qui n'eſt dûë qu'au Createur; qui la tiennent captive dans l'injuſtice*, en accablant l'innocence par leur credit, ou en étouffant le merite pour l'empêcher de ſe produire, & qui enfin, ſuivant la plainte qu'en a fait le Sage, l'abandonnent ou la trahiſſent pour le plus vil intereſt. Ici, MESSIEURS, vos penſées préviennent mes paroles, & c'eſt l'avantage de mon Sujet, que dans tout ce que j'avance, je ſuis, & l'on me croit auſſi ſincere, que celui que je loüe de l'avoir été.

Rom. 1. 25.

Rom. 1. 18.

Prover. 28. 21.

Il rendit toûjours à *Ceſar ce*

qui eſt à Ceſar, & à Dieu ce qui eſt à Dieu. Il ſoûtint la qualité de Courtiſan, ſans perdre celle de Chrétien ; & jamais une lâche complaiſance pour ſes égaux, ni pour ſes Superieurs ; ne lui fit rien dire de contraire à cette droiture, qui étoit née dans ſon cœur, & que la verité même y avoit encore plus profondement gravée de ſon doigt ſacré. Matth. 22. 21.

N'étoit-il pas le protecteur le plus déclaré de l'innocence & du merite ? Combien de foibles ſeroient maintenant opprimez, ſi ſa main ſecourable ne les eût charitablement ſoûtenus ? Car le ſiecle eſt parvenu à ce point de corruption, que l'innocence, qui devroit être la protection naturelle des hommes malheureux, a beſoin elle-même de la protection des hom- Mat. 5. 19.

mes puissans. Combien de lampes brillent aujourd'huy sur le chandelier, qui sans lui seroient encore cachées sous le boisseau? Car il faut, que le merite soit connu pour être récompensé, & rarement trouve-t-il les occasions de se faire connoître. Il a même un noble orgueil, disons mieux, il a une exacte modestie qui lui défend de les chercher, & il aime mieux se tenir lieu lui-même de récompense, que de la devoir à des cours serviles, ou à des démarches irregulieres, que la Religion n'approuve pas. Il faut que de grandes ames l'aillent déterrer dans l'obscurité, & qu'aprés l'avoir mis au grand jour, elles lui fassent encore de leur protection un rempart contre les traits de l'envie. C'est de cette generosité que fut ca-

pable le grand Homme que nous avons perdu, & que nous ne retrouverons peut-être jamais.

Mille Couronnes ne l'auroient pas fait resoudre à trahir la verité, & le peril avoit des appas pour lui, quand il falloit s'y exposer pour la défendre. Courageux sans arrogance, ferme sans prevention, austere sans aigreur, zelé sans indiscretion, indigné contre les lâchetez de la politique, armé contre la tyrannie de la coûtume, il se déclaroit hardiment pour la bonne cause, & suivant le conseil du Sage, jamais il *n'étouffoit la parole, quand elle pouvoit être salutaire*. La plûpart de ceux qui composent les Cours des Princes, sont d'un caractere bien opposé. Retenus par l'interest ou par la crainte, Eccli. 4. 28.

ils gardent un silence criminel,
Eccle. 4. 1. & l'innocent malheureux est opprimé par la calomnie, sans que personne le soûtienne ou le
Isai 57. 1. console. *Le Juste perit*, ou sans que l'on parle pour lui, ou *sans que l'on pense à lui* : on est même ingenieux à se le figurer coupable, pour s'épargner la honte qu'il y a de l'abandonner. Quelquefois on déguise sa timidité par une humilité feinte, comme pour laisser entendre, qu'il y auroit de l'orgueil à s'opposer au torrent, & qu'un seul ne peut, ni ne doit l'emporter sur le grand nombre. Mais le
3. Reg. 22. 2. Paral. 18. seul Michée n'eut-il pas le courage de resister aux quatre cens Prophetes de Baal, qui ne prédisoient que le mensonge ? Il
Basil. lib. de Sp. S. c. ult. in fine. Chrysost. Hom. 22. in Epist. ad Rom. n'est jamais permis, disent les Peres, de soûtenir la verité avec insolence; mais il ne faut

pas auſſi la tenir captive, ſous le vain pretexte d'une humilité mal entenduë. Comment y auroit-il de l'orgueil à la ſoûtenir, quand Dieu nous la fait connoître, puis que la connoiſſance de la verité n'eſt que le fruit de l'humilité, & qu'on ne la connoiſt que pour la dire?

Auguſt. Tract 48. in Ioan. Gregor. Papa Mor. lib. 7. cap. 15. Bern. de 12. grad. hum.

Cette franchiſe intrepide eut ſans doute ſes critiques & ſes cenſeurs: car le monde, accoûtumé à ne voir que des ames venales & proſtituées à la complaiſance, ſouffre toûjours avec peine ceux qui lui diſent la verité. Mais, ô puiſſante verité, donnez ici aux ſiecles futurs une preuve éclatante, que vous faites triompher vos favoris de la cenſure & de la critique du monde. Cet Homme, MESSIEURS, que l'on faiſoit paſſer pour ſi ſevere, pour ne pas di-

re quelque choſe de plus, fut neanmoins honoré de l'employ le plus important, qu'un Sujet puiſſe recevoir de ſon Souverain.

Vous conviendrez, que rien n'étoit plus important à l'Etat, que l'éducation de l'Heritier preſomptif de la Couronne, ſi vous conſiderez, que c'eſt des bonnes ou des mauvaiſes inclinations des Princes que dépend le bonheur ou le malheur des peuples, qui leur ſont ſoûmis; & comme les Princes naiſſent dans l'ordre commun de tous les hommes, ils ont le même beſoin que les autres du ſecours de l'éducation, qui comme une ſeconde naiſſance corrige les défauts de la premiere.

Ce fut un ſoin, dont le Roy s'occupa long-temps pour

& il ſemble qu'il eut alors en vûë les qualitez que l'on ſouhaitoit à ceux qui ſeroient choiſis pour gouverner ſous Moïſe, ce peuple d'Iſraël que Dieu appelle ſi ſouvent ſon Fils. Non ſeulement ce devoient être des hommes d'une naiſſance diſtinguée, d'une probité reconnuë, ennemis de l'avarice, fermes & courageux, mais ſur tout pleins de la connoiſſance & de l'amour de la verité, vertu qui devoit les mettre au deſſus de la baſſe complaiſance & de tous les reſpects humains. *In quibus ſit veritas.*

« *Jerem. c. 31. v. 20.*
« *Iſai c. 63. 16.*
« *Exod. 18. 21.*

Mais où trouver de ſi rares qualitez réünies en un ſeul homme? Elles étoient trop viſibles dans celui dont nous parlons, pour n'y être pas remarquées. Ce fut donc à lui que LOÜIS LE GRAND confia ce qu'il a-

voit de plus cher, & tout enſemble ce qu'il regardoit comme le plus important de ſes devoirs, la perſonne, & l'éducation de ſon Fils. Et la maniere glorieuſe dont ce Monarque voulut bien s'en expliquer en lui preſentant cet Homme fidele, ſurpaſſe tous nos éloges. *Voilà*, lui dit-il, *un homme, que j'ay choiſi pour vous mettre entre ſes mains. J'ay crû ne pouvoir rien faire de meilleur pour vous & pour mon Royaume. Si vous ſuivez ſes inſtructions & ſes exemples, vous ſerez tel que je vous deſire; mais ſi vous n'en profitez pas, vous ſerez moins excuſable que les autres Princes, & moy quitte envers tout le monde aprés avoir fait un tel choix.* Avec quelle majeſté ces paroles memorables furent-elles prononcées? Avec quel reſpect &

quelle reconnoiſſance furent-elles entenduës ? Elles eurent bien-tôt leur effet. MONSEIGNEUR eut comme Salomon *un cœur docile pour apprendre à diſcerner le bien & le mal* ; & le nouveau Gouverneur connut l'importance de ſa Charge, en ſentit le poids, & le ſoûtint avec gloire. 3. Reg. 3. 9.

Quelle obéïſſance ne lui inſpira-t-il pas pour le Roy ? Quelle noble émulation d'imiter un ſi grand modele ! Quelle affabilité pour les Grands ! Quelle humanité pour les Peuples ! Quelle bonté pour ceux qui avoient l'honneur de le ſervir ! Et avec quelle ſeverité éloigna-t-il de ſa perſonne tout ce qui pouvoit gâter ſon eſprit ou corrompre ſon innocence ! Egalement appliqué à le faire marcher ſur les traces de tant de

Heros, qui l'ont precedé dans l'Auguſte Maiſon de France, & à éviter qu'il ne dégénéraſt de la pieté de tant de Rois Chrétiens, dont il deſcend, il le rendit laborieux dés ſon jeune âge, pour le rendre capable de ſupporter, & les fatigues de la guerre, & le joug de JESUS-CHRIST.

Mais pourquoy m'engager dans un détail qui paſſeroit les bornes d'un Diſcours? Il faut, que je reduiſe à un point le travail de pluſieurs années. Le ſage Gouverneur ſe regarda comme l'organe de toute verité ſur le jeune Prince, & ne lui cacha, ni *celle qui luit*, ni *celle qui reprend*. En uſer ainſi, MESSIEURS, c'étoit remplir tous les devoirs de ſon miniſtere. Lui dire toute verité, c'étoit lui apprendre toute

Aug. Conf. lib. 10. c. 23

vertu ; c'étoit lui inſpirer tout ce qu'il devoit à Dieu, au Roy, aux Peuples, & à lui-même ; c'étoit le preſerver du malheur qui accompagne les Princes, que trop de monde conſpire à tromper à force de leur vouloir plaire. Enfin en lui donnant le diſcernement & le goût du vray, il crût avoir tout fait ; & en vous diſant qu'il a réüſſi à le lui donner, je crois vous avoir tout dit.

Mais il faut que je garde les regles de l'équité en loüant le plus équitable de tous les hommes ; & je commettrois une injuſtice, dont ſon ame juſte ſeroit indignée, ſi je ne vous diſois, qu'il n'eut pas toute la gloire de cette Royale Education. Il eut pour cooperateur dans cet illuſtre Employ un homme ſelon ſon cœur. & *ſelon le cœur* *M. l'Evêque de Meaux.*

3. Reg. 13. 14. Luc. 24. 19. *de Dieu, puissant en œuvre & en parole*, comme lui amateur passionné, & défenseur invincible de la verité; le Bouclier de la Foi, le Restaurateur de la Discipline, l'honneur de l'Episcopat. Ces deux grands Hommes furent unis par l'estime & par l'amitié, autant que par le devoir de leurs Charges, & leur union les fit concourir plus efficacement à l'avantage de MONSEIGNEUR LE DAUPHIN. Libres des lâches sentimens d'une basse jalousie, conspirant à la gloire l'un de l'autre, plus encore à celle de leur illustre Disciple, ils travaillerent de concert à lui former l'esprit & le cœur. Ils lui ouvrirent tous les tresors de la belle science, ils lui enseignerent toutes les regles de la sage Politique, ils lui développerent toute la

ſuite des ſiecles, & par le ſecours des Hiſtoires anciennes & modernes, ils lui apprirent à regler ſon jugement ſur les évenemens paſſez. Quelle merveille, qu'animé par le Sang Royal qui coule dans ſes veines, & que formé par de telles mains, il ait donné dés ſa premiere Campagne des marques prodigieuſes d'intrepidité, de valeur, de liberalité, de conduite! Nous ſerions bien plus ſurpris, s'il ne ſe rendoit tous les jours plus recommandable par ſes vertus naturelles & acquiſes, que par la qualité d'Heritier de la plus belle Couronne de l'Univers.

Le voilà qui court à la victoire ſur les bords du Rhin, & ſur les traces du premier des Céſars. Mais il n'a pas beſoin d'exemples étrangers, ſur les

traces de CLOVIS, de CHARLEMAGNE, de LOUIS LE GRAND. *Prosperè procede*, avancez-vous, GENEREUX PRINCE, toute sorte de prosperité vous est promise. *Propter veritatem, & mansuetudinem, & justitiam deducet te mirabiliter dextera tua.* *La Gloire* qui vous environne, *la Douceur* qui vous est naturelle, *la Justice* qui vous guide, le Genie de vôtre Auguste Pere qui vous accompagne, & sur tout *la Verité*, dont l'amour vous a été inspiré par celui qui fut honoré du soin de vôtre enfance, vous asseurent *d'un progrés miraculeux.* Les remparts tomberent à vôtre premiere vûë, *les Peuples tomberont encore à vos pieds, & vos armes redoutables perceront le cœur de tous les ennemis du Roy.*

Psal. 44. v. 5. & seq.

La grandeur de mon Sujet

m'emporte, MESSIEURS, & mon Discours s'excite comme la flamme, qui trouve une matiere disposée. Il est temps neanmoins de le conduire à sa fin, & je n'ay plus qu'à vous faire voir, que MONSIEUR LE DUC DE MONTAUSIER a rempli toute l'idée de la verité, en agissant toûjours conformément à ce qu'il a dit, & à ce qu'il a pensé.

CELUY, qui connoist & qui dit la verité, mais qui ne la pratique pas, porte, pour ainsi dire, en lui-même un arrest qui le condamne; & dans la doctrine de saint Paul, nous n'arrivons à la perfection du Christianisme, qu'en pratiquant la verité par la charité. *Veritatem facientes in charitate.* III PARTIE. Eph. 4.

Aussi, MESSIEURS, je vous

parle d'un homme, qui dans tous les états de sa vie a été aussi veritable pour lui-même, que pour tout le reste du monde, qui a été veritable Epoux, veritable Pere, veritable Sujet, veritable Ami, veritable Maître, veritable Chrétien; & qui après avoir *choisi la voye de la verité*, y a marché jusques au bout sans se détourner un seul moment de sa route, & sans y faire un faux pas.

Une tendresse de penchant & de reflexion l'avoit uni à une Epouse, qui fut la merveille de son temps, & que le merite distingué, joint à la haute naissance, avoit élevée aux premieres Charges de la Cour. Il eut pour elle tous les sentimens d'estime & de respect que meritoit sa vertu, & il l'aima, suivant le con-

Ephes. 5. 25. seil de saint Paul, *comme* Jesus-

CHRIST *a aimé l'Eglise* : uniquement durant qu'elle vécut ; uniquement depuis qu'elle fut morte. Quand la fatale necessité de mourir les eut separez, son affliction fut extréme ; mais en même temps si chrétienne, qu'il fit bien plus de prieres ; qu'il ne répandit de larmes. Privé d'une si chere Epouse, tous les restes lui en furent precieux. Genereux & tendre tout à la fois, il conserva chez lui tous ceux qui l'avoient servie ; il aima tous ceux qui l'avoient aimée ; & tous les ans il celebra le triste jour de cette mort par des aumônes abondantes, & par la reception de la victime, qui ôte les pechez des ames encore exposées aux tentations de cette vie, & des ames qui souffrent dans l'autre sans avoir perdu la charité. Enfin il a voulu

lu, que leurs cendres fussent mêlées dans un même tombeau, pour y attendre ensemble ce temps de resurrection & de gloire, où ceux qui auront été unis sur la terre par les liens d'un chaste mariage, *seront comme les Anges de Dieu dans le ciel.*

Matth. 22. 30.

D'un mariage si heureux il ne lui resta qu'une fille, qui aprés avoir herité de l'esprit & de la vertu de la plus parfaite des meres, a été l'unique consolation du meilleur pere qui fut jamais. Que n'a-t-il pas fait pour elle, & à son tour que n'a-t-elle pas fait pour lui! Il l'a unie à un Epoux illustre par sa naissance, par sa dignité, & par son courage. Il a traitté les enfans qui sont venus d'elle, comme Jacob traitta ceux qui étoient venus de Joseph: il a même

Genes. 48.

même voulu qu'ils fussent élevez sous ses yeux, & pour contenter son affection paternelle, & pour leur donner par ses paroles & par ses exemples les premieres impressions d'honneur & de vertu. Mais s'il n'y eut jamais de fille plus aimée, jamais il n'y en eut de plus reconnoissante. Toûjours penetrée du merite, toûjours attachée à la personne d'un si bon Pere, elle lui a rendu des devoirs exacts jusques à la fin de sa vie : & depuis que la mort le lui a ravi, elle ne se console qu'en procurant à son ame le secours dont elle peut avoir besoin pour joüir de Dieu, & à sa memoire ce qui sert à la rendre immortelle devant les hommes.

Ce veritable Epoux & ce veritable Pere fut encore un ve-

ritable Sujet, qui fit consister son premier devoir dans la fidelité, & sa principale gloire dans l'obéïssance, qui eut toûjours present ce double precepte de saint Pierre ;
1. Pet. 2. 17. Matth. 8. 5. *Craignez Dieu, honorez le Roy* ; qui à l'exemple du Centenier de l'Evangile n'oublia pas en commandant aux autres, qu'il y avoit une puissance au dessus de la sienne, à laquelle il étoit lui-même soumis, & pour laquelle il étoit obligé d'exposer sa vie.

Il l'exposa, MESSIEURS, dés ses plus jeunes années : & ne croyez pas que l'amour de la verité soit une vertu étrangere à la profession des Armes. Ce divin Conquerant qui nous est
Apoc. 19. 11. representé dans l'Apocalypse *avec une robe teinte de sang, & suivi des armées du ciel*, porte le nom de fidele & de veritable,

Fidelis & verax ; pour marquer ſans doute, que la part que les hommes auroient à la gloire des Armes, ſeroit proportionnée à l'amour dont ils ſeroient prévenus pour la verité.

Si je ne rends pas ici à la mémoire de l'excellent Homme dont je fais l'éloge, tout l'honneur qui lui ſeroit dû, ſouvenez-vous, MESSIEURS, qu'un Predicateur eſt un Ange de paix, & que ſa langue, deſtinée à loüer JESUS-CHRIST Redempteur du genre humain, ignore les termes d'un Art, qui ne tend qu'à la deſtruction des hommes. La ſeule guerre dont je dois ſçavoir parler, eſt celle que nous avons à ſoûtenir *contre les Princes de ce ſiecle tenebreux, & contre les eſprits de malice répandus dans l'air*, qui veulent nous enlever l'heritage Ephes. c. 6. v. 12 & ſeq.

de nôtre Pere celeſte. Je ne refuſerois pas de vous expliquer la maniere dont vous devez vous-mêmes reſiſter à une tentation violente, & l'art de vous
Heb. 4. 12. ſervir pour cela de *la parole de Dieu* comme *d'un glaive qui tranche de deux côtez*, de vous revétir *de la cuiraſſe de juſtice*, de vous couvrir *du bouclier de la Foy*. Mais quand il faut vous entretenir des Sieges & des Batailles, où MONSIEUR LE DUC DE MONTAUSIER a ſignalé ſa valeur, tout mon eſprit m'abandonne, & je n'ai plus de paroles pour m'exprimer.

Je trouve ſeulement, que les Guerriers qui ſont loüez dans
1. Macc. 3. & alibi paſſim. les divines Ecritures, ont été courageux & intrepides; & je ſçay que celui que je loüe a percé lui ſeul des eſcadrons ennemis, & que plus d'une fois une

noble audace lui a fait enlever des Drapeaux. Je ſçay, qu'il a paru comme un lion dans les combats, & qu'il y a reçû des bleſſures dangereuſes. Je ſçay, qu'il s'eſt engagé ſouvent dans la mêlée, & qu'on l'y a vû comblé de gloire, dans le temps même qu'accablé par le grand nombre, il y perdoit la liberté.

Je trouve dans les divines Ecritures, qu'un homme de guerre qui aime la verité, doit être fidele à ſon Prince; & je ſçay que la fidelité de celui dont je vous parle, a été miſe aux épreuves les plus difficiles dans les mouvemens de l'Etat. Mais, ni les preſſantes ſolicitations qui lui furent faites, ni la lueur des pretextes ſpecieux, ni les vûës d'une fortune éclatante, ni l'exemple de tant de *Rom. c. 13. & alibi.*

perſonnes illuſtres qui ſuivoient le torrent, ni le penchant que pouvoit lui donner une amitié glorieuſe, ni les ſujets de mécontentement qu'il recevoit alors du Miniſtre, ne l'ébranlerent jamais: & malgré l'eſprit de revolte qui ſembloit remuer tous les cœurs, il demeura ferme dans la verité, inſeparable de la fidelité qu'il avoit voüée au Roy ſon Maître: *Stetit in veritate, id eſt, fidelitate.* Gouverneur alors d'une Province
Eccl. 7 27. expoſée *à la malice des inſenſez, & à l'erreur des imprudens*, il y fit écouter aux uns de ſalutaires conſeils, il chaſſa les autres des Places dont ils s'étoient emparez, il les combatit, & il reçût dans ce combat pluſieurs bleſſures, dont l'une, vous le ſçavez, lui fit perdre un bras. Il l'auroit cachée, s'il l'eût pû,

& il n'en parloit jamais par modestie. Mais les playes ne sont-elles pas des marques toûjours visibles de la valeur, & comme des bouches toûjours ouvertes pour publier la gloire qui l'accompagne ? Il étoit juste que celle-ci paruſt, & qu'elle parlât sans lui, pour faire remarquer par tout où alloit ce grand Homme, que non content d'avoir consacré son cœur à la verité, il avoit encore donné son bras pour la deffendre.

Je trouve dans les divines Ecritures, qu'un homme de guerre doit être *pieux & craignant Dieu* comme celui dont il est parlé dans le Livre des actes, qui se sanctifioit lui-même, & qui sanctifioit ses soldats : & je sçay que celui-cy faisoit dépendre le succés de ses armes de la protection de [Act. 10. 7.]

Dieu des Armées, qu'il s'appliquoit à retenir les Troupes dans le devoir ; & qu'il disoit » dans ces occasions, Qu'il étoit » bien étonnant que l'on punist » avec tant de severité les moindres fautes commises contre le » service du Roy, & que l'on demeurât insensible aux plus grandes injures que l'on faisoit à » Dieu.

Mais permettez-moi, MESSIEURS, de rentrer dans mon caractere, & de faire passer MONSIEUR LE DUC DE MONTAUSIER des Emplois tumultueux de la guerre à des états plus tranquilles. Fut-il jamais un ami plus veritable ? Ici vos cœurs s'attendrissent, & vos larmes prennent la place de mes paroles. Il fut *ami de tous les temps*, comme dit le Sage, aussi ardent & aussi vif dans

Prov. 17. 17.

la disgrace que dans la faveur. Ami seûr & fidele, qui ne manqua jamais au besoin. Ami genereux qui employa son credit & ses biens mêmes pour satisfaire aux devoirs de l'amitié. Ami patient, qui supporta les défauts de ceux qu'il aimoit : mais ami charitable, qui ne craignit pas de les en corriger, & qui ne leur causoit un mal apparent, que pour leur faire un bien solide. Ami humble, qui tout grand qu'il étoit, ne dédaignoit pas de descendre jusqu'aux petits, parce que la verité lui avoit appris que dans l'ordre commun de la Providence les petits selon le monde sont destinez à être les Princes du siecle futur, & les Grands de l'Eternité. *Prov. 27. 6.*

Veritable Maître qui ne regarda pas seulement ses domestiques comme *des amis humbles* *Senec. Ep. 47.*

& soumis, selon la remarque d'un Philosophe, mais en quelque maniere *comme des enfans*, ainsi que l'Evangile semble le prescrire; qui ne les traita pas avec rudesse dans la santé; qui les visita dans la maladie; qui veilla pour le bien de leurs ames, comme en devant rendre compte; & qui ne laissa jamais leurs services sans récompense. Aussi sa Maison étoit-elle remplie de ces *Serviteurs sensez* dont parle l'Ecriture, qui s'attachoient à lui sans interest, qui le servoient par amour, qui lui obeissoient dans la simplicité du cœur.

Matth. 8. 5. Ephes. 6. 9. Hebr. 13. 17.

Eccli. 7. 23. Ephes. 6, 5.

Veritable Chrétien, dont la pieté ne fut jamais alterée par le sejour de la Cour, si dangereux pour le salut. Il y fut comme Joseph & Mardochée, pour honorer Dieu en honorant son

age, & pour faire de son credit la matiere de sa charité. Il y fut par necessité, plûtost que par choix, par état plûtôt que par ambition. Quand même il ne se seroit pas conduit par des vûës de Religion, il étoit naturellement trop desintereſſé pour s'abandonner aux mouvemens d'une passion déreglée, qui court aprés les richesses periſſables, & qui ne reſpire qu'aprés la vaine gloire de ce monde. Il disoit, *qu'un Chrétien pouvoit bien avoir le cœur haut, mais qu'il ne lui étoit pas permis de l'avoir ambitieux.* Il voulpit, qu'en s'acquitant de son devoir, on trouvât sa recompense dans le seul plaisir de s'en acquiter; que l'on honorât & que l'on servît le Souverain pour lui-même, sans aucun égard aux bienfaits que répand sa main

liberale. *Les ambitieux*, disoit-il, *sont des glorieux qui font des bassesses, ou des mercenaires qui veulent être payez.* Il est vray qu'il a été comblé de graces, mais il ne les a pas recherchées. Elles l'ont fui durant le cours d'un Ministere tumultueux malgré l'importance de ses services, & s'il eût été obligé de les poursuivre autrement que par le merite, elles l'auroient fui toute sa vie. Mais elles sont allées au devant de lui, dés qu'il a vécu sous un Roy, dont le discernement étoit trop juste, pour ne les pas donner par preference à un homme, qui les meritoit d'autant plus, qu'il ne les recherchoit pas.

Mais quelque pieux, quelque sage, quelque desinteressé que soit un Chrétien, il est indigne du nom qu'il porte, s'il

n'a la charité qui eſt l'ame du Chriſtianiſme : Celui-ci l'avoit dans le cœur, & il l'exerça toûjours envers les pauvres avec une liberalité proportionnée à ſes grands biens. Un Chrétien doit prier ſouvent : Celui-ci ſe faiſoit une ſolitude au milieu de la Cour pour prier à certaines heures, & il pouvoit ſe promettre d'avoir le Seigneur prés de lui, parce qu'il l'invoquoit dans la verité. Un Chrétien doit ſe nourrir de l'Euchariſtie : Celui-ci recevoit ſouvent cette nourriture divine, aprés s'être ſincerement éprouvé. Un Chrétien doit chercher la verité dans l'Ecriture : Celui-ci l'y cherchoit tous les jours, & il avoit lû tant de fois ce Livre ſacré, que je n'oſerois vous en dire le nombre, de peur de confondre les miniſtres mêmes de l'Evan-

1. Cor. 13. 2. Rom 5. 5.

Matth. c. 6. v. 6. & ſeq. 1. Theſſ. 5. 17.

Pſalm. 144. 18.

1. Cor. 11. 28. Rom. 15. 4.

Il avoit lû le ſeul Nouveau Teſtament plus de cent fois.

gile, & de peur que les traits que je lancerois contre mes freres, ne revinſſent contre moy. Auſſi eſt-il certain que la lecture de la parole de vie luy ſervit d'une excellente preparation à la mort.

La voici donc cette mort impitoyable, qui fut precedée d'une longue maladie, pendant laquelle il appliqua toute ſa vigilance à hâter ſa courſe dans *la voye de la verité qu'il avoit choiſie.*

La veritable voye d'un Chrétien mourant eſt la penitence. Matth. 3. 2. *Faites penitence*, dit l'Evangile, *car le Royaume du Ciel eſt proche.* Et quand eſt-ce qu'il eſt plus proche, qu'à la mort? A cette derniere heure, dit ſaint Auguſtin, il faut que le Juſte même ſoit penitent, parce qu'il va Pſalm. 74. 3. paroître devant un Juge *qui*

jugera les Justices. Mais cette obligation regarde principalement les Grands du monde, & parce que leur jugement sera plus severe que celui des autres hommes, & parce que la penitence qu'ils font durant leur vie, est accompagnée d'une infinité d'imperfections : car il est bien difficile d'être penitent au milieu des grandeurs & des delices.

L'Homme veritable dont nous parlons, convaincu de ces grandes veritez, parut dans sa derniere maladie plus rempli que jamais de l'esprit d'une penitence sincere ; & voici les marques de cette sincerité. La penitence est un don de Dieu ; il ne cessa point de la demander avec des prieres ferventes qu'il avoit lui-même composées dans l'amertume de son

cœur, & il exhortoit souvent ceux qu'il honoroit de sa confiance, de la demander pour luy. Cette vertu, dit Tertullien, *est une école d'humilité*: il s'humilia, tantôt *sous la puissante main de Dieu*, en se soûmettant à ses ordres; tantôt aux pieds du Ministre de JESUS-CHRIST pour recevoir le Sacrement de la reconciliation; tantôt devant ses domestiques en leur demandant pardon des mauvais exemples qu'il pouvoit disoit-il, leur avoir donnez, & des peines qu'ils avoient souffertes à son service. La penitence veritable n'est jamais sans amour; il en faisoit des actes continuels, & il s'estimoit indigne de les faire. La Communion est la récompense d'un penitent: il la reçût pour la derniere fois *avec ce cœur sincere*

Tertull. de Pœn.

1. Pet. 5. 6.

Heb. 10. 22.

re & cette plenitude de foy que l'Apôtre demande en ceux qui s'approchent de JESUS-CHRIST. La ſacrée Onction des mourans eſt appellée par le dernier Concile *la conſommation de la penitence*: Il la reçût avec une vive foy, & il nous parut qu'aprés l'avoir reçuë, il eut plus de force, plus de patience, plus de ferveur.

Concil. Trident. ſeſſ. 14. cap. 2.

La Penitence eſt une deſtruction de la chair : il voyoit avec fermeté & avec reſignation la poudre retourner en poudre, & le corps du peché preſt à ſe détruire. Il trouvoit même cette deſtruction trop tardive, non pas tant parce qu'il craignoit les humiliations inſeparables d'une longue agonie, que parce qu'il deſiroit d'être délivré des liens du corps pour être plûtôt avec JESUS-

1. Cor. 1. 4. Geneſ. 3. 19. Rom. 6. 6.

Phil. 1. 23.

CHRIST. Mais Dieu vouloit qu'il goutât la mort, & il le laissa long-temps aux prises avec elle pour le couronner aprés qu'il auroit legitimement combattu. Jamais vous ne serez effacées de ma memoire, tristes nuits, journées déplorables, où je fus le temoin assidu de ce combat, & où ma foible voix en seconda * une plus forte, bien moins pour animer le combattant, que pour applaudir à son triomphe, & pour implorer auprés de lui les misericordes du Seigneur avec des larmes de douleur & de consolation tout ensemble.

2. Tim. 2. 5.

* M. l'Abbé Fléchier nommé à l'Evêché de Nismes.

Enfin, MESSIEURS, la mort fut la penitence imposée au premier homme, & cette mort a passé de lui à tous les autres aussi-bien que son peché. Nôtre mourant se soûmit à cet

arrest de la divine justice, & il espera, que cette soûmission attireroit sur lui la misericorde. La crainte ne lui ôta point la confiance, & la confiance ne le jetta point dans la présomption. Nul assoupissement ne l'empêchoit de penser à son salut, & nous l'entendions qui convertissoit en loüanges de Dieu ces regrets plaintifs, qui ont accoûtumé de finir la vie des hommes. La douleur qui le suffoquoit, pouvoit bien arrêter sa respiration, mais elle étoit incapable d'affoiblir tant soit peu son esprit. Jusqu'au dernier soûpir sa raison fut libre; & il étoit bien juste que la verité *qui éclaire tout homme venant en ce monde*, éclairât un homme, qui l'avoit tant aimée, lors qu'il sortit de ce monde. Joan. 1. 9

Sortez donc, Ame penitente,

sortez de ce corps mortel, & sortez-en sans aucune crainte. La penitence aussi bien que l'innocence paroist avec un front assuré devant le Tribunal de JESUS-CHRIST, qui n'a des foudres que pour le peché. Sortez, Ame penetrée de l'amour de la verité, & desormais allez contempler face à face & à découvert cette Verité, que vous n'avez vûë ici-bas que sous des enigmes.

II. Cor. 13. 12.

Je sçay bien, MESSIEURS, qu'en un sens on pourroit m'accuser de l'avoir alterée dans les loüanges que je viens de donner au plus illustre de ses favoris, puis que l'Ecriture nous dit, que *tout homme est menteur*. Mais cette parole a besoin d'explication. Elle ne veut pas dire que tout homme ait l'erreur dans l'esprit, le men-

Psalm. 115. 11.

ſonge dans les paroles, & le déreglement dans les actions. La grace du Redempteur en ſepare toûjours quelqu'un de la corruption generale; & maintenant nous ſommes en droit de croire, que MONSIEUR LE DUC DE MONTAUSIER a été du nombre de ces bien-heureux privilegiez. Mais les Peres nous apprennent, que *tout homme eſt menteur*, parce que *tout homme vivant étant un abîme de vanité*, il ſe dément comme tout le reſte des choſes humaines, où tout vient enfin à manquer. *Omnis homo mendax. Omnis homo deficit.* Et dans ce ſens il n'eſt que trop certain, que cet homme que je viens de vous repreſenter ſi veritable, a été compris dans l'ordre general de tous les autres. *Deficit*; il nous manque; & à qui ne manque-t-il pas?

Pſalm. 82. Theod. hic & alii.

Il vous manque, GRAND ROY; & encore que tous vos Courtisans vous soient fideles, peut-être n'en aurez-vous jamais dont le zele soit plus ardent, & la fidelité plus éprouvée. Aussi lui fistes-vous rendre au lit de la mort ce glorieux témoignage: „ Que vous étiez con-
„ tent de ses longs services, que
„ vous l'honoriez de vos regrets,
„ & que vôtre Cour perdoit un
„ grand ornement en sa personne. Nous le croyions alors détaché de tout; mais vous nous fistes voir qu'il y avoit une chose sur la terre, où il étoit encore sensible.

Il vous manque, MONSEIGNEUR, car la seule chose qui manque à ceux, qui comme vous ne manquent de rien, c'est un homme sage & intrepide, qui leur dise la verité,

Il vous manque, Maiſon affligée, qu'il aimoit ſi tendrement, & qu'il ſoûtenoit par une protection ſi puiſſante. Sçavans Hommes, dont le merite eſt ſans appuy ; Amis, qu'il aimoit avec tant de tendreſſe ; Pauvres, qu'il combloit de ſes charitez, il vous manque, *Deficit*. Mais il vous manque plus qu'à tout le reſte du monde, ſainte & adorable verité de mon Dieu, & je pourrois m'écrier ici avec le Prophete : *Veritatem ejus quis requiret* ? Depuis que ce grand Homme n'eſt plus, qui cherchera la verité dans le grand monde, & qui l'y cherchera, pour la connoître, pour la dire, pour la pratiquer comme lui ? *Pſalm. 60.*

Mais s'*il nous manque* dans ce monde, il faut eſperer qu'il ne nous manquera pas dans l'autre. C'eſt un Aſtre bien-faiſant, qui

a disparu, mais qui ne s'est pas éteint ; encore ne s'est-il couché sur nôtre Horison, que pour se lever sur la celeste Jerusalem, où son Orient sera éternel. Si neanmoins quelques restes de la fragilité humaine ferment encore le Ciel à cet Homme incomparable, SACRE' PONTIFE, qui lui fûtes cher, hâtez-vous de lui en ouvrir la porte étroite, en achevant le saint Sacrifice. Et vous, CHRE'TIENS, qui êtes venus ici avec tant de zele lui rendre vos derniers devoirs, ne lui refusez pas le secours de vos prieres, & n'oubliez jamais un Homme, qui a fait tant d'honneur au monde, & qui durant quatre-vingt ans qu'il a vécu au milieu des voyes trompeuses du siecle, a toûjours été assez sage, pour ne *choisir que celle de la verité.*

[1] M. l'Evêque de Xaintes.

Matth. 7. 13.

ORAISON

ORAISON FUNEBRE DE MILORD RICHARD TALBOT, DUC DE TYRCONNEL, VICE-ROY D'IRLANDE.

Prononcée à Paris dans l'Egliſe des Religieuſes Angloiſes du Fauxbourg S. Antoine, le 22. Aouſt 1692.

TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
25 JUN 1958
OF OXFORD
LIBRARY

ORAISON FUNEBRE
DE
MILORD RICHARD
TALBOT,
DUC DE TYRCONNEL,
VICE-ROY D'IRLANDE.

Prævaricantes reputavi omnes peccatores terræ : ideo dilexi testimonia tua.

J'ay consideré que tous les pecheurs de la terre étoient tombez dans la prévarication ; c'eſt pour cela même que je me ſuis attaché à votre Loy avec une fidelité inviolable.

Ces paroles ſont du Pſeaume 118.

ESTRE bon parmi les bons, c'eſt l'effet commun d'une vertu ordinaire. Eſtre bon au milieu même des méchans, c'eſt le fruit excellent d'une vertu

Greg. Pap. Mor. lib. 32. cap. 1. Bern. in Cant. ſerm. 48. n. 2.

éprouvée. Et comme l'on ne peut assez blâmer celuy qui se pervertit à la vûë des exemples édifians des compagnies Chrétiennes, on ne sçauroit assez louër celuy qui conserve la droiture de son cœur au milieu de la malice & de la perversité du siecle.

Hebr. 11 17. Cette loüange est dûë au Patriarche Noé, qui *devint*
Gen. 6, 12. *l'heritier de la justice*, dans un temps où *toute chair avoit corrompu sa voye.*

2. Petr. 2. 8. Elle est dûë au juste Loth, qui conserva une parfaite innocence, en demeurant avec des hommes infames, dont *les actions détestables offensoient ses oreilles & ses yeux.*

Tob. cap. 1. Vers. & seq. Elle est dûë au sage & genereux Tobie, qui marcha d'un pas ferme dans la voye de la verité, pendant que les

autres s'en écartoient ; & qui alloit religieusement adorer le Seigneur dans son Temple, lorsque les Israëlites inconstans s'attachoient à un faux culte, par la politique d'un Prince infidele, qui cherchoit à s'affermir dans la possession d'un Royaume qu'il avoit usurpé.

La vertu de ces grands hommes s'étoit réünie en la personne de David, lorsqu'il disoit à Dieu dans l'amertume de son cœur & dans la ferveur de son zele : J'ay consideré, que tous les pecheurs de la terre se sont révoltez contre vous ; *Prævaricantes reputavi omnes peccatores terræ.* Et bien loin que l'impression du mauvais exemple m'ait entraîné dans leur révolte, je me suis fait de leur révolte même une necessité plus pressante d'aimer la Loy,

qui renferme les témoignages que vous donnez à vôtre peuple de vôtre sainte volonté, *Ideo dilexi testimonia tua.*

Les uns croyent, que David ne parloit alors que des habitans de la Palestine; d'autres assurent, qu'il parloit des pecheurs de toute la terre. Mais en quelque sens que l'on prenne ses paroles, je ne leur fais aucune violence en les mettant à la bouche de MILORD RICHARD TALBOT, DUC DE TYRCONNEL, VICE-ROY d'IRLANDE, CHEVALIER DE LA JARTIERE.

Engagé à faire l'Eloge de ce grand homme, je serois en peine de le commencer, & je ne sçaurois comment le poursuivre, s'il ne parloit luy-même le premier. Je ne fais donc, MESSIEURS, que luy prêter

aujourd'hui, non pas ma foible voix qui luy seroit trop disproportionnée, mais la voix de cét homme fidele des premiers temps; afin qu'il vous dise aprés sa mort, ce que l'évenement nous fait présumer qu'il a dit à Dieu pendant sa vie : J'ay consideré que l'infidelité s'étoit répanduë parmi ceux de ma Nation, & presque dans toute l'Europe, *Prævaricantes reputavi omnes peccatores terræ.* C'est pour cela même, Seigneur, que j'ay aimé vôtre Loy, Prévenu de vôtre grace toute-puissante, je ne me suis point abandonné à la prévarication generale; je m'y suis au contraire opposé de toutes mes forces, & *j'ay resolu de perdre la vie plûtost que de manquer de fidelité; Ideo dilexi testimonia tua.*

Deliberavi à vita potiùs quàm à fide discedere. Inc. in Psal.

Quand on eſt en butte aux
Pſal. 33. 7 afflictions inſeparables de cette *vallée de larmes*, il n'eſt pas difficile, dit le Sage, de trouver des hommes miſericordieux & compatiſſans; mais, ajoûte-t-il, ſi la perfidie vient à triom-
Prov. 20. 6. pher, *qui trouvera un homme fidele*? L'Irlande l'avoit trouvé, mais elle l'a trop-tôt perdu cét homme incomparable, qui dans les jours de trouble & de con-
Pſal. 25. 12. fuſion ne s'écarta jamais du droit ſentier de la juſtice; qui préfera l'honneur & la probité à la prudence du ſiécle; qui ſacrifia tous ſes intereſts domeſtiques à la défenſe de la Foy; & qui oppoſa ſa fidelité comme une digue au torrent de la prévarication.

La perte d'un homme de ce caractere eſt digne des larmes de toute l'Egliſe, & c'eſt hono-

rer la Religion, que de rendre des honneurs publics à sa memoire. Voicy donc le plan que je me propose.

La fidelité a deux objets principaux, auſquels tous les autres aboutiſſent. Le premier eſt Dieu, le ſecond eſt le Roy: Dieu, que nous devons aimer « *Math. 22. 37.* plus que les hommes, & à qui « *Actor. 5. 29.* nous devons obeir plûtoſt « *Sap. c. 6.* qu'aux hommes: Le Roy qui « *Rom. c. 13.* eſt le Miniſtre de Dieu pour « recompenſer le bien & pour punir le mal, & auquel il eſt neceſſaire de nous ſoûmettre, non ſeulement par la crainte de la peine, mais encore par la loy de la conſcience.

Deux devoirs, que nous trouvons répandus dans les Livres ſaints, & que le Prince des Apôtres a réünis dans ces paroles; *Craignez Dieu, honorez* *1. Petr. 2. 17.*

le Roy ; pour nous apprendre que nous devons à ces deux Puiſſances une fidelité inſeparable ; que ceux qui manquent au Roy, manquent à Dieu, & qu'*ils attirent ainſi la condamnation ſur eux-mêmes.*

Rom. 13. 2.

Souvenez-vous, MESSIEURS, d'une action celebre que vous trouverez digne d'être peſée dans la conjoncture préſente, & d'autant plus propre à mon ſujet, qu'elle eſt d'un Empereur, qui porta le Sceptre de l'Empire Romain au milieu même de l'Angleterre. Ce Prince, qui ne fut pas aſſez heureux pour croire en JESUS-CHRIST, mais qui le fut aſſez pour ne ſe pas joindre aux perſecuteurs de l'Egliſe, & pour être le pere du premier Empereur Chrétien, éloigna d'auprés de ſa perſonne, & chaſſa de ſa gar-

Euſeb. de vita Conſt. lib. 3. cap. 16.

de Prétorienne, ceux d'entre les Chrétiens, qui flattez par des esperances temporelles, ou ébranlez par des craintes serviles, avoient renoncé leur Foy; & il retint ceux, qui s'étant élevez au dessus de toute esperance & de toute crainte, étoient demeurez fermes dans leurs premiers engagemens. Les tenebres du Paganisme ne l'empêcherent pas de juger, que des creatures infideles ne pouvoient être que des sujets perfides, & que la fidelité envers le Souverain étoit une suite necessaire de celle que l'on doit à Dieu.

Ne refusons pas de reconnoître, CHRE'TIENS, ce qu'un Payen a reconnu; & loüons une vertu, qu'il auroit sans doute recompensée. La fidelité envers Dieu & envers le Roy a été la vertu favorite de Mon-

ſieur le Duc DE TYRCONNEL, & l'on peut dire que cette Fille du Ciel a trouvé dans le cœur de cét homme genereux ſon Temple & ſon Sanctuaire.

Mais avoir été fidele, ce n'eſt là qu'une partie de ſa gloire: ce qui luy donne ſa conſommation & ſa plenitude, c'eſt de l'avoir été parmi ceux qui ne l'étoient pas, & qui vouloient l'empêcher de l'être. Pendant que toute l'Angleterre s'eſt obſtinée dans le Schiſme & dans l'Hereſie, il a dit à Dieu avec un Apôtre: *Me fallût-il ſouffrir mille morts, je ne vous renoncerai jamais.* Pendant que cette Nation inconſtante s'eſt abandonnée à la revolte & à la perfidie, il a dit à ſon Roy avec un Guerrier de l'Ecriture: *Je jure par le Seigneur, que la vie ni la mort ne me ſeparerons jamais de vous.*

Matth. 26. 35.

II. Reg. 15. 21.

Exprimons en deux mots son veritable caractere. Dans une horrible & generale prévarication contre la sainteté des Autels, il a été fidele à son Dieu. Dans une horrible & generale prévarication contre la Majesté du Trône, il a été fidele à son Roy.

Grand Dieu, *fidele dans toutes vos paroles*, & Pere de celuy qui est appellé par excellence *le Fidele*, vous avez promis, que tous ceux qui pratiqueroient une vertu si rare, seroient *comblez de benedictions & de loüanges*. Rempliſſez-moy donc de vôtre Esprit, afin que vôtre promesse s'accompliſſe à l'égard d'un homme, que vous avez suscité pour être dans tous les siecles un parfait modele de fidelité.

Pſal. 144. 13.

Apoc. 19. 11.

Prov. 28. 20.

I. PARTIE.

IL n'y a point de plus horrible prévarication contre la sainteté des Autels, que l'Heresie & c'est la voix universelle des saints Docteurs, que l'infidelité des Heretiques est plus criminelle devant Dieu que celle des Payens & des Juifs. Ceux qui aprés avoir promis de faire un bien, ne le font pas, sont plus coupables que ceux qui ne le font point, n'ayant jamais promis de le faire: Et sur ce principe, ceux qui sortent de l'Eglise de JESUS-CHRIST, sont plus coupables, que ceux qui n'y étant jamais entrez n'en sont jamais sortis: car si c'est un grand mal de n'avoir aucune foy, c'est un mal encore plus grand d'avoir un foy fausse & corrompuë; *Mala fides pejor est nullâ fide.*

Hieron. in cap. 18. Isai. Aug. de Civ. lib. 21. cap. 25. num. 3. S. Th. 2. 2. q. 10. art. 6.

Mais si les Heresies les plus

communes ſont des prévarications plus horribles que le Judaiſme & que le Paganiſme même, que doit-on penſer de celle d'Angleterre, que tant de circonſtances rendent plus criminelle que toutes les autres.

Ce n'eſt pas une ſimple Hereſie, c'eſt un compoſé monſtrueux de toutes les Hereſies. C'eſt, pour ainſi dire, un égout d'enfer, où ſe ſont écoulez tous les égaremens de l'eſprit humain, qui s'étant mêlez enſemble, ont produit par ce mélange affreux de nouvelles erreurs, que les ſiecles paſſez avoient ignorées; & que l'on doit regarder comme un dernier effort de la malice du ſerpent, devenu plus habile à tromper par une plus longue experience.

On peut dire aujourd'hui de

Leo. in Nat. Ap. P. & P. ferm. 2. l'Angleterre, ce que saint Leon disoit de l'ancienne Rome; Qu'elle a recueilli avec une exacte superstition les fausses maximes, qui se sont établies par tout ailleurs; que par un aveuglement déplorable, elle se croit d'autant plus en possession de la verité, qu'elle ne rejette aucune erreur; & que de toutes les Religions répanduës dans l'univers, elle ne combat que la veritable.

Cette Heresie est d'autant plus criminelle, qu'elle a corrompu la Foy la plus pure, & ravagé l'Eglise la plus sainte de la Chrétienté. On a vû le temps, où les Anglois, aussi-bien que les Thessaloniciens, *1. Thess. 1. 7.* étoient *le modele de ceux qui embraßoient la Foy*; & la Grande Bretagne a été souvent appellée par les Auteurs Ecclesia-

ſtiques, *la mere des Saints*, *l'iſle des Saints*, *le tombeau des Saints*. Bed. Hiſt. Angl. lib. 4. cap. 6.

Cette Hereſie n'en occupe pas ſeulement une partie, comme celle des Donatiſtes n'occupoit qu'un petit coin de l'Affrique. Elle eſt répanduë dans tous les Eſtats de ce Royaume diviſé ; & l'yvroye eſt ſi abondante dans ces champs infortunez, qu'il eſt à craindre qu'à la fin elle n'y étouffe entierement le bon grain. Matth. 13.

C'eſt, MESSIEURS, au milieu d'une prévarication ſi horrible & ſi generale contre la ſainteté des Autels, que l'illuſtre mort que nous pleurons a fait paroître ſa fidelité, en obſervant la Loy parmy ceux qui la violoient. Et quelle Loy ? Celle qui nous dit, de ne recevoir d'autre Evangile que celuy, qui « Gal. 1. 8.

» nous a été prêché par les Apô-
» tres, non pas même quand ce
» seroit un Ange du Ciel, qui
1. Tim. 6. 20. » viendroit nous l'annoncer. Cel-
» le qui nous dit, de fuir les
» profanes nouveautez, & toute
» doctrine qui porte faussement
Apoc. 2. 10. » le nom de science. Celle qui
» nous dit, d'être fideles jusqu'à
» la mort, pour avoir la couron-
» ne de vie. La voilà cette Loy,
» qu'il a fidelement aimée, lors-
que les autres la haïssoient. *Prævaricantes reputavi omnes peccatores terræ; ideo dilexi testimonia tua.*

Comme la Maison, de laquelle la Providence l'avoit fait naître, n'étoit pas moins illustrée par l'ancienneté de la Foy que par celle de l'origine, il y trouva de grands exemples de cette fidelité envers Dieu. La noblesse du sang de TALBOT si

connuë en Angleterre & en France, répandit dans ses veines *comme des gouttes d'or*, qui rendirent son ame plus pure & plus genereuse. Tous ses Ancêtres descendus des Comtes de Shrewesbury luy presentoient à toute heure des tableaux animez de valeur, de sagesse, de justice, & de pieté. Plus il voyoit, qu'ils s'étoient distinguez du commun, plus il se crut obligé de n'être pas un homme ordinaire : & à mesure que sa raison fut éclairée par son âge, il comprit, que l'on exigeoit de luy une haute vertu, comme un tribut dont sa famille étoit redevable à sa Nation. *Plat. 3. de Repub.*

Quoiqu'il fût le plus jeûne de sept freres, dont le mérite étoit éclatant, il ne laissa pas de concevoir une loüable ému-

lation contre eux ; & il ne prétendit pas les offenſer, en eſſayant de ſurpaſſer la gloire de leurs actions. Son illuſtre pere l'avoit ainſi préſumé au lit de la mort, lorſqu'en les beniſſant tous à la maniere des Patriarches, il recommanda principalement l'éducation de ce dernier, comme devant être un jour le défenſeur de la Patrie & le ſoûtien de la Religion. Avoüez, MESSIEURS, que ce preſſentiment tenoit de la Prophétie, maintenant que vous ſçavez, que le ruiſſeau a fait autant de bruit que ſa ſource, & que le rayon a éclairé le corps même dont il ſortoit.

Le jeune RICHARD, à l'exemple des jeunes Machabées, fut donc plus appliqué à recueillir la ſucceſſion des vertus, que celle des biens de ſes Peres.

Il conſideroit les œuvres qu'ils avoient faites, chacun dans leur temps, pour en recevoir une grande gloire & un nom immortel. 1. Mach. 2. 51.

Mais ſur tout, il ſe ſouvenoit, que ſon pere député du Parlement d'Irlande vers JACQUES I. pour les affaires de la Religion, les avoit ſoûtenuës avec cette éloquence victorieuſe, qui ſurprend & qui entraîne les eſprits; & qu'il avoit délivré ſa Patrie de la perſécution aux dépens de ſa propre liberté: car ſa ſageſſe intrepide le rendit ſi formidable aux Miniſtres, que leur Politique cruelle lui attira une priſon de pluſieurs années; par cette ſeule raiſon, diſoient-ils, qu'il ne leur ſeroit jamais poſſible de ſoumettre l'Irlande, tant qu'elle auroit un tel défenſeur.

Quand ce grand homme fut mort, il parut ne l'être point, parce qu'il eut le bonheur de laisser aprés lui un autre lui-même : *Mortuus est pater ejus & quasi non est mortuus ; similem enim reliquit sibi post se.* Eccli. 30. 4. Le fils marcha fidelement sur les traces de son pere, & sur celles de ses ayeux. Comme eux, il fut toûjours attaché à la Religion veritable ; comme eux il en prit la défense ; & non content d'en faire comme eux une profession authentique en vivant avec ceux qui la persecutoient, il en fit dés les premieres années de sa vie une confession si genereuse, que rien n'est plus digne d'être inseré avec éloge dans les Annales de l'Eglise.

L'autorité Royale venoit d'être détruite en Angleterre, par

la perfide ambition de ce fameux scelerat, qui sçût faire une alliance si monstrueuse de vices & de vertus; & qui, également heureux & criminel, devint le parricide de son Roy, & le tyran de sa Nation, sous le prétexte specieux de proteger l'indépendance. L'Irlande jusques à lors soumise à la Monarchie, refusoit de reconnoître la nouvelle Republique. Cromvvel s'y rendit en personne, emporta d'assaut une des plus importantes Places, & fit passer tous les Catholiques au fil de l'épée, sans en excepter ceux qui s'étoient refugiez dans les Eglises. Les azyles les plus sacrez perdent leur droit devant des mains sacrileges.

La Ville de Drogheda située sur la Riviere de Boyne, dans la Comté de Louth.

Le jeune TALBOT, à qui une mere prudente procuroit une

éducation proportionnée à la grandeur de ſa naiſſance, & aux eſperances glorieuſes que ſon pere avoit conçûës de luy, avoit été contraint de quitter ſes exercices pour commencer dés l'âge de quinze ans à devenir le défenſeur de ſa Patrie déſolée. Déja la Fortune, qui prétend toûjours avoir part à l'élevation des Heros, lui avoit preſenté des occaſions perilleuſes, où l'on avoit vû des préludes de ſa valeur: & il combattit dans celle-ci, comme le jeune Eleazar dans celle où *il expoſa ſa vie pour la délivrance de ſon peuple.* Mais s'il eut le courage & la pieté de ce Heros naiſſant de l'Ecriture, peu s'en fallut qu'il n'en eut auſſi la deſtinée. Il reçût tant de bleſſures, que s'il n'en mourut pas, il paſſa pour mort, &

1 Mach. 6. 44

& demeura prés de trois jours parmi ceux qui l'étoient veritablement.

Selon le cours ordinaire de la nature, il n'étoit pas poſſible qu'il vécût. Mais le ſaint Apôtre d'Irlande, qui reçoit des honneurs particuliers dans la Comté de Tyrconnel, s'intereſſa pour celui qui en devoit porter le nom avec tant de gloire; & pria le même Dieu qui conſerva Jonas durant trois jours dans le ſein d'une Baleine, de renouveller ce miracle en faveur du jeune Guerrier. *Jon. 3. 2. Matth. 12 40.*

Sa priere fut exaucée. Un ſoldat conduit par la Providence au lieu où étoit le mourant, lui trouva un reſte de vie, & reſolut de le ſauver. Mais comme il ſe défioit de pouvoir executer lui ſeul ce pieux deſſein, il demanda du ſecours à un au-

tre ſoldat. Celui-ci trop fidele au commandement barbare de ſon General contre les Catholiques vaincus, ne voulut pas donner ſon ſecours, ſans ſçavoir s'il le donnoit à un Proteſtant; & il ne l'eut pas plûtôt demandé, que le bleſſé, qui avoit perdu toutes ſes forces avec ſon ſang, ſe ranimant par cette demande, répondit avec fermeté, *je ſuis Catholique*.

Il n'en dit pas davantage, MESSIEURS, mais il en dit aſſez pour être un glorieux Confeſſeur de JESUS-CHRIST. Il en dit autant que ſaint Pierre, qui par une confeſſion moins perilleuſe, merita d'être le Prince du College Apoſtolique, & aprés le Fils de Dieu, la pierre fondamentale de l'Egliſe. Il ne doutapas, que cette

Matth. 16.

parole ne lui dût coûter la vie; mais cette certitude même la luy fit prononcer ; sçachant bien qu'une vie passagere donnée pour Dieu, doit être suivie d'une éternelle ; & que s'il étoit parmi les morts, la liberté de sa réponse le rendroit imitateur de celui qui est appellé par excellence ; *libre entre les morts.* Psal. 87. 6.

A peine cette belle parole fut-elle sortie de sa bouche, que le soldat qui l'avoit interrogé, se mit en devoir de lui ôter ce reste de vie. Mais l'Ange tutelaire de l'Isle, combattant par la main du premier soldat, battit le second, & le desarma.

Qui pourroit nous dire ici, quels furent pendant ce combat les sentimens de celui, qui en étoit le sujet ? N'est-il pas

probable, que son ame étoit alors partagée par l'incertitude de l'évenement? Tantôt la justice de sa cause le portoit à faire des vœux pour son défenseur. Tantôt le desir du martyre qu'il voyoit present, tournoit son cœur du côté de son adversaire. Mais enfin Dieu se déclara pour le défenseur, qui tout glorieux de sa victoire, emporta le blessé dans la Ville, & lui procura une entiere guerison.

Quand le temps en fut venu, il fallut sortir de cette Ville malheureuse, où l'Heresie dominoit, & où les Catholiques étoient proscrits. Le croiriez-vous, MESSIEURS? Comme MONSIEUR TALBOT joignoit à la grande jeunesse toutes les graces du corps, on se persuada, que le moyen le plus sûr de

le sauver, étoit de déguiser son sexe. Aussi la valeur ne pouvoit pas mieux se cacher que sous ces apparences de foiblesse ; & cet habit virginal convenoit parfaitement à la Foy, dont celui qui le portoit faisoit profession : car la Foy conserve son integrité au milieu des Heresies, qui sont comparées dans l'Ecriture à des femmes prostituées. *Jerem. 2. 20. Jerem. 3. 3.*

Dés qu'il fut en liberté, il continua de s'exposer à de nouveaux perils pour le service de sa Patrie ; mais la voyant forcée de subir la domination tyrannique, il aima mieux s'en éloigner, que d'être témoin des malheurs dont elle étoit accablée. Ennemi de l'oisiveté, & curieux d'apprendre le noble métier de la Guerre, il prit sagement le parti d'aller servir

dans les armées d'Espagne, jusqu'à ce que la conjoncture des affaires lui permit de se rendre auprés de la personne de son Roy, dont il suivit le sort malheureux dans les païs Etrangers, aussi-bien que celui du brave & genereux Duc D'YORK, qui dés lors commenca d'avoir pour lui cette estime & cette bienveillance, dont vous sçavez, MESSIEURS : que ce Prince l'a toûjours honoré.

Lorsque le charme rompu permit à CHARLES I I. de monter sur le Trône de ses Ancêtres, *le serviteur prudent & fidele entra dans la joye de son Seigneur, & fut élevé au dessus des autres*, par les titres honorables, par la distinction, & par le credit. Mais bien different de ces Courtisans interessez, qui épuisent toute leur fa-

Matth. 24. 45.

veur pour eux-mêmes, il fit de la sienne un hommage volontaire à la grandeur de son ame. Combien de preuves ne pourrois-je pas vous en donner, si je n'étois contraint de resserrer une vie longue & glorieuse dans les bornes étroites d'un Discours ! Mais un exemple seul vous suffira pour juger de tous les autres.

Depuis la mort de Cromvel, la plûpart des Catholiques d'Irlande n'avoient pû recouvrer les biens, dont les Protestans s'étoient emparez à la faveur de la licence, & dans la possession desquels ils avoient eu le credit de se faire maintenir par des Arrests injustes & odieux. Pour les faire revoquer, il falloit attaquer des hommes puissans, également animez par l'interest & par l'Heresie : &

pour entreprendre une affaire si épineuse, l'on avoit besoin d'un homme qui eût tout à la fois la capacité, la prudence, la faveur, le desintéressement, le courage; & toute la Nation assemblée le reconnut en la personne de celui que nous loüons, puisqu'elle le députa pour demander la fin d'une vexation si cruelle.

Dés qu'il fut à la Cour, les prudens du siécle ne manquerent pas de lui representer, qu'il alloit attirer sur la tête des Catholiques & sur la sienne une nouvelle persecution; mais comme ses démarches n'étoient reglées que par la justice, il crut participer au bonheur que l'Evangile promet à tous ceux qui sont persecutez pour elle.

Matth. 5. 10. Inutilement lui dit-on encore, qu'il auroit tous les Grands

pour ennemis, il se consola dans l'esperance d'avoir les pauvres pour amis, & d'entrer par leur ministere *dans des Tabernacles éternels.* Luc. 16. 9.

S'élevant donc au dessus des sentimens d'une politique humaine, il porta dans le Conseil les justes plaintes des Catholiques dépoüillez ; & avec une hardiesse respectueuse, il sçût representer au Roy qu'il étoit de la gloire de SA MAJESTE', aussi bien que de sa justice, de reparer un mal si déplorable & si outrageant ; & que si Elle ne condamnoit pas ce que l'Usurpateur avoit fait contre ses Sujets, ce seroit en quelque sorte approuver ce qu'il avoit entrepris contre sa Personne sacrée. CHARLES II. avoit un si grand fond de bonté ; une droiture de cœur si exacte, une si haute esti-

me pour ce genereux defenſeur de la juſtice opprimée qu'il lui auroit facilement accordé ce qu'il demandoit, ſi l'autorité Royale eût été mieux affermie; mais comme il étoit ſage & pacifique, les diſpoſitions funeſtes qu'il voyoit alors dans les eſprits, l'obligerent de ceder au temps. Le ſolliciteur genereux s'en retourna donc en Irlande, comblé de gloire, mais chargé de la haine de tout le Parti, qui, après l'avoir tenu long-temps cachée, la fit éclater enfin d'une maniere digne de la fureur Heretique.

Nous avons encore preſent l'horrible ſouvenir de cette conſpiration prétenduë des Catholiques d'Angleterre, contre la vie du Souverain & contre la forme du Gouvernement. Conſpiration, qui étant revé-

tuë des circonſtances extravagantes dont elle fut accompagnée, paſſera dans les ſiecles à venir pour la calomnie la plus noire, & en même temps la plus inſenſée, que l'eſprit d'étourdiſſement ait fait ſortir de l'enfer. Les Catholiques y furent accuſez de vouloir executer par principe de Religion, ce que la Religion leur fait regarder comme déteſtable & digne d'anathême : & à la honte de la raiſon & de l'humanité, d'illuſtres victimes furent ſacrifiées à la rage des auteurs de ce complot diabolique, ſur la dépoſition de gens de neant, que l'on ſçavoit être ſans conſcience & ſans honneur, & dont le caractere fatal étoit une hardieſſe effrenée de tout feindre & de tout dire.

Taiſez-vous, bouches impies;

ne nous accusez pas d'un crime, qui nous est aussi étranger, qu'il vous est familier. Une accusation si étrange vous convient, & en même temps elle nous honore; car c'est ainsi que les premiers Chrétiens, que nous regardons comme nos modeles, étoient traittez par les Idolâtres vos predecesseurs & vos peres. Ceux-ci accusoient sans cesse les Chrétiens d'être ennemis des puissances; mais que vous nous connoissez mal, répondoient ces illustres accusez par la bouche de leurs Apologistes. Bien loin que nous en voulions à la vie des Cesars, & que nous prétendions exciter quelque trouble dans leur Empire, *nous leur souhaitons dans nos prieres une vie longue, un Regne tranquille, des armées victorieuses, un Senat fidele, des Peuples soûmis.*

Tertul. Apol. adv. Gent. cap. 30.

Cependant, MESSIEURS, on enveloppa l'Irlande dans cette conspiration supposée, & MILORD TYRCONNEL accusé d'en être le chef avec l'Archevêque de Dublin son frere, fut mis aussi-bien que ce venerable Prélat, dans une prison rigoureuse, où il fut tenté par tout ce qui peut flatter l'ambition du côté des récompenses, ou ébranler la vertu par la crainte des supplices. Mais au milieu de la tentation, il fut toûjours trouvé fidele : *In tentatione inventus est fidelis* : & en récompense de sa fidelité, Dieu le délivra des mains de ses ennemis, lorsqu'il n'esperoit plus de voir finir sa prison, que comme son illustre frere l'avoit finie, je veux dire par la mort. Eccli. 44. 21.

Il trouva le moyen de venir en France, azyle ordinaire des

innocens malheureux ; & en quittant sa Patrie, il devint plus que jamais *Citoyen du Ciel, & domestique de Dieu*. Il perdit ses biens, mais il emporta dans
Eph. 2. 19. Jacob. 2. 5. son cœur les tresors inestimables de la Foy. La longueur de son exil fut pour lui une longue profession de la Religion veritable : & autant d'incommoditez où il fut exposé, furent autant de preuves éclatantes de sa fidelité envers Dieu.

Lorsque la verité eut détruit la calomnie, & que tout le monde fut convaincu que les accusateurs étoient eux-mêmes les coupables ; CHARLES II. rappella ce Sujet fidele auprés de sa personne ; persuadé, qu'il lui seroit d'un grand usage pour des projets importans, dont la mort subite de ce Monarque prévint malheureusement l'execution.

L'avenement de JACQUES II. à la Couronne, combla de joye toute l'Europe Catholique. Vous vous en souvenez, MESSIEURS. La Nation Angloise fut universellement loüée d'avoir rendu cette justice à un Prince, qui s'étoit acquis une si haute reputation par mer & par terre; & dont le droit à la succession n'étoit contesté que par une assemblée de factieux, *qui ne craignoient point Dieu, & qui regardoient indifferemment ce qu'en pourroient penser les hommes.* Luc. 18. 2.

Ne dissimulons rien, & ne craignons pas de répandre ici nos cœurs, en parlant à l'exemple de l'Apôtre, *avec Dieu, devant Dieu, & en* JESUS-CHRIST. Comme *l'on croit aisément ce que l'on desire*, l'Eglise Romaine se persuada, que 2. Cor. 2. 17. S. Th. 2ª 2æ. q. 60. art. 5.

ce Prince, qui avoit commencé à chercher Dieu dés son jeune âge, comme l'Ecriture le dit de Josias, seroit à son exemple le destructeur des Hauts-lieux. La profession de Foy qu'il avoit faite dans des temps si tumultueux & si difficiles, nous le fit regarder comme un nouveau Constantin: & la part que nous avons toûjours prise à la desolation de l'Eglise d'Angleterre, nous fit esperer, qu'il rétabliroit la Religion dans cette Isle, comme Constantin, né dans cette Isle, l'avoit établie dans tout l'Univers. Il a trop de raison & de pieté, pour blâmer une esperance, que son zele & le nôtre nous avoit donnée; & ses peuples eux-mêmes ne la condamneroient pas, s'ils n'étoient aveuglez par la prevention.

4. Reg. 22. 2.

Je ſçay, qu'il ne nous eſt pas permis d'entrer dans le Sanctuaire des Rois. L'Ecriture veut qu'ils nous cachent leurs ſecrets par prudence, & même par la crainte des évenemens ; n'y ayant de certitude infaillible que dans les œuvres de Dieu, parce que luy ſeul fait tourner les obſtacles, qui s'y rencontrent, à la fin qu'il s'eſt propoſée. Mais s'il eſt vray, que le nouveau Roy eut alors le deſſein que nous eſperions, du moins ſes Sujets ne devoient-ils pas lui en faire un crime, puiſqu'il n'étoit fondé que ſur la juſtice ; & qu'à le bien prendre l'execution ne pouvoit leur en être qu'avantageuſe. Tob. 12. 7.

S'ils ont crû, qu'il auroit voulu les remettre dans *le chemin qui mene à la vie*, ce Prince ne me deſavouëra point, Matth. 7. 14.

quand je dirai qu'ils ne se sont pas trompez. Mais s'ils ont imaginé, que dans cette vûë il avoit resolu de renverser toutes leurs Loix, je m'éleverai hardiment contre une calomnie injurieuse à sa probité. Il auroit voulu gagner leurs esprits, mais il n'a jamais prétendu forcer leurs
Sap. 11. 21. consciences : & Dieu, qui *fait*
Sap. 11. 17. *tout avec poids, nombre & mesure*, les a punis par l'endroit même qui les a fait pécher. Ils se sont laissé seduire à l'appas de la liberté ; & ils n'ont fait que se charger de chaînes plus pesantes, qui ont affermi leur servitude. Ils ont voulu maintenir leurs Loix, & celui qu'ils en ont fait le Protecteur, a commencé par les détruire.

Mais tirons le rideau sur tant de honte, & disons qu'un des premiers soins de JACQUES II.

fut de rétablir les affaires d'Irlande, où depuis quelque temps la discipline s'étoit relâchée parmi les troupes, où la corruption s'étoit glissée parmi les Magistrats, où la rapine dominoit parmi les Gouverneurs des Places, où l'oppression demeuroit impunie parmi ceux qui manioient les Finances, où enfin tous les Emplois n'étoient remplis que de Protestans, qui regardoient avec desespoir le Regne d'un Prince Catholique. Comme si la Religion veritable étoit à craindre dans le Gouvernement d'un Etat !

MILORD TYRCONNEL s'étoit toûjours attaché par prédilection à la personne de ce Prince, & l'on sçait qu'il s'en étoit attiré l'estime & la confiance par toutes les qualitez d'habile Courtisan & de servi-

teur fidele : par la sageſſe dans les Conſeils, par l'intrepidité dans les combats, par la reſſource dans les diſgraces, par un deſintereſſement éprouvé, par un amour ſincere pour ſa Patrie, par un zele ardent pour ſa Religion. Et à quel autre pouvoit être plus ſeurement confié le Gouvernement de l'Irlande ?

A la verité la reformation qu'il y avoit à faire, étoit un ouvrage des plus difficiles. Mais avec ce don excellent, que Dieu fait à certaines ames qu'il a creées pour être les maîtreſſes des autres ; avec un rayon de cette ſageſſe divine, qui conduit toutes les creatures à leur fin ; avec une participation de cette puiſſance ſecrette, qui tourne les cœurs ſans bleſſer tant ſoit peu leur liberté naturelle, le nouveau Gouverneur juſtifia

bien-tôt le choix de ſon Auguſte Maître. Malgré les difficultez qui ſe rencontrerent en Irlande, malgré les obſtacles que formoit en Angleterre un Miniſtre d'autant plus dangereux, qu'il étoit ennemi ſecret d'une Religion qu'il avoit embraſſée en apparence, le Royaume fut purgé de tout ce qu'il y avoit d'eſprits mal intentionnez. Les troupes, qui étoient alors ſur pied, ſe trouverent non ſeulement diſciplinées, mais compoſées d'Officiers & de ſoldats, ſoit Catholiques, ſoit Proteſtans, d'une fidelité éprouvée. Toutes les Charges furent remplies de perſonnes de ce caractere. Enfin le Roy ſe trouva maître abſolu d'un Royaume, duquel il ne pouvoit guere s'aſſurer peu de temps auparavant.

Ne doutons pas, MESSIEURS, qu'un homme qui agissoit en tout cela par le zele de la Religion, ne dit alors dans son cœur, comme un autre Machabée : *Voilà nos ennemis défaits, allons maintenant purifier & renouveller le Temple.* Mais de plus grands obstacles s'opposerent à l'accompliſſement de ſes deſirs, & avant que j'en érige un nouveau trophée à ſa gloire, il faut que je me ſerve de celui que je viens de lui ériger, pour couvrir les Chrétiens du ſiecle de honte & de confuſion.

1. Mach. 4. 36.

Ils ſe font l'honneur de dire, qu'ils riſqueroient tout pour leur religion, mais ils ſe trompent dans la bonne opinion qu'ils ont d'eux-mêmes, & l'erreur flateuſe qui les ſeduit n'ira pas juſqu'à nous, moins

encore jusqu'à Dieu. Tel, qui ne veut pas donner une aumône pour nourrir les pauvres de JESUS-CHRIST, ne donneroit pas tout son bien pour confesser la Foy de JESUS-CHRIST. Tel, qui pour ne pas déplaire à un Grand du monde, dont il attend quelque avantage, fait une démarche contre sa conscience, offriroit bien-tôt de l'encens à l'idole, si faute de l'avoir offert il devoit être privé de ses Charges. Le monde est si corrompu, que l'on n'y balance guere à faire du mal pour avoir du bien, & les pechez profitables y sont ordinairement preferez à une vertu necessiteuse. Ames lâches, prostituées à la complaisance & à l'interest, craignez que cet homme genereux à qui nous rendons les devoirs funebres ne s'éleve un

jour en jugement contre vous.

Et nous, MES FRERES, ne soyons pas surpris, qu'aprés avoir été si fidele à son Dieu, il ait été si fidele à son Roy. J'ay posé pour fondement dés l'entrée de ce Discours, que l'un de ces deux devoirs suit necessairement de l'autre, & j'espere de vous en faire convenir dans ce qui me reste à vous dire.

II. ARTIE.

RIEN n'approche davantage de la saintetè des Autels, que la Majesté du Trône, où *le Sacrifice de la justice* est toûjours offert par ceux qui y sont assis. Les Rois tiennent sur la terre le premier rang aprés Dieu, *A quo secundi, post quem primi*; & c'est pour cela même que l'Ecriture les appelle *des Dieux*. Il n'y a que les enfans de Belial qui refusent de glorifier ceux que

Psal. 50.

Tert. Apol. adv. Gent. cap. 30.

Exod. 22. 28.

que le Seigneur a choisis. Les toucher, c'est toucher à la prunelle de ses yeux. Les attentats contre leur autorité souveraine & contre leurs personnes sacrées, vont presque de pair avec ceux que l'on commet contre la Majesté divine; & l'Apôtre semble n'y mettre aucune difference, quand il dit, que *toute Puissance vient de Dieu*, bien loin d'être fondée sur le consentement des peuples, comme le prétendent des Ecrivains seditieux; & que *celui qui resiste aux Puissances que Dieu a établies, resiste*, non pas à un traitté qu'il ait fait avec un homme, mais *à l'ordre de Dieu même*. Ce n'est pas que les Rois, qui abusent de leur pouvoir, ne pechent grievement; mais la Verité seule, qui est au dessus d'eux, les jugera dans l'autre

Rom. 13. 1.

Bucan. Brut. Par. Barcl. lib. 4. cap. 6. Har. d'un Card. du P au tiers Etat en 1614.

Conc. Const.

vie ; & la doctrine de l'Evangile ne laisse aux Chrétiens, pour si opprimez qu'ils soient, que les prieres & la patience.

Mais si toute prévarication contre la Majesté du Trône est si horrible, que dirons-nous, MESSIEURS, de celle où l'Angleterre est tombée vers le milieu de ce siecle, & qu'elle a renouvellée de nos jours ? Rien de semblable ne se presente à moi dans les Histoires, & je ne sçay, si elle ne pourroit point disputer avec ce que la Fable a imaginé de plus noir & de plus tragique.

Prévarication si impie, qu'elle a prophané un des plus augustes Trônes de l'Univers, où sont montez plusieurs Rois, reconnus pour saints par l'Eglise. Prévarication si barbare, qu'elle a commis contre CHARLES I. un

attentat, que l'Angleterre ne ſçauroit laver, quand elle verſeroit autant de larmes, qu'il y a d'eau dans les mers qui l'environnent. Prévarication ſi odieuſe, qu'elle a proſcrit CHARLES II. durant pluſieurs années, pour mettre tous les droits de la Royauté entre les mains ſanglantes d'un Tyran. Prévarication ſi aveugle, qu'elle n'a pas vû, que l'Angleterre poſſedoit en la perſonne de JACQUES II. un Roy ſelon le cœur de Dieu, qui avoit herité des vertus des Rois ſes prédéceſſeurs, de la foy de LUCE, de la douceur D'INAS, de l'humlité D'OFFA, de la charité de CEAULIN, du zele de l'un & de l'autre EDOUARD. Prévarication ſi furieuſe, que peu s'en eſt fallu qu'en détrônant un ſi bon Prince, elle n'ait renouvellé toutes

Bed. Hiſt. Angl. lib. 1. cap. 4. & ſeq. Polid. virg. hiſt. lib. 4. Du Chef. hiſt. d'Angl. Add. à l'hiſt. de Bed. lib. 2. c. 12.

les Tragedies passées; & qu'elle a mis à la place du pacifique Salomon celui qui a divisé toute l'Europe.

MILORD TYRCONNEL a vû ces déplorables catastrophes se succeder les unes aux autres, & parmi les emportemens horribles d'une telle prévarication il s'est fidelement attaché à la Loy. Et à laquelle, MESSIEURS? A la Loy que Dieu grava dans le cœur de tous les vrays Israëlites, aprés leur avoir donné un Roy genereux. A la Loy, que JESUS-CHRIST a lui-même observée à sa naissance, durant sa vie, & à sa mort; puisqu'il est né en executant l'édit d'un Empereur; qu'il a vécu en payant le tribut, & qu'il est mort par un arrest émané d'une Puissance superieure. A la Loy, que l'Eglise enseigne à tous ses enfans,

1. *Reg.* 10. 29.

Luc. 2. 1.

Matth. 17. 26.

Matth. 27. 26.

August. de Civit. Dei lib. 19. *c.* 17.

en exhortant les Rois de gouverner ſagement les Peuples, & en ordonnant aux Peuples de ſe ſoumettre humblement aux Rois. C'eſt la Loy à laquelle il s'eſt fidelement attaché dans une generale prevarication contre la Majeſté du Trône. *Prævaricantes reputavi omnes peccatores terræ, ideo dilexi teſtimonia tua.*

Comme il avoit trouvé dans la vie de ſes Ancêtres des exemples de ſa fidelité envers ſon Dieu, il y en trouva de même de ſa fidelité envers ſon Roy : & ceux qui ſont inſtruits de l'Hiſtoire des Nations, ne peuvent pas ignorer, que la Maiſon de Talbot n'ait été depuis pluſieurs ſiecles un des principaux appuis de la Couronne d'Angleterre.

Si je ne parlois point à des

François, je garderois plus de mesures; mais comme ils sont assez genereux pour estimer la vertu dans leurs ennemis, je ne balancerai point de donner à un des plus terribles qu'ait eu nôtre Monarchie, les loüanges qui lui sont dûës.

Mez. hist. de Fr sous Char. VII. pag. 68.

Je parle de ce TALBOT si renommé dans le XV. siecle; & dont la valeur donna tant d'exercice à celle du Comte de Dunois. Il commandoit en Guyenne l'armée Angloise à l'âge de quatre-vingt ans, & aprés avoir gagné plusieurs batailles, il fut renversé d'un coup mortel à celle de Castillon. Que je suis heureux, dit-il alors, de cesser de vivre, lorsque mon âge ne me permet plus de servir mon Roy! Sauvez-vous, EDOUARD, continua-t-il, en adressant la pa-

role à ſon fils. En vain diſputeriez-vous vôtre vie, quand tous nos Anglois viennent de la perdre ; & puiſque je n'ay pû conſerver la Guyenne, conſervez-vous pour la recouvrer. Le fils ſourd aux remontrances de ſon pere, & penetré de ſes grands exemples, refuſe une vie que les François victorieux le conjurent de recevoir ; & tombant percé de coups aux pieds de ſon pere, rend témoignage de ſon zele par l'effuſion de tout ſon ſang.

Tels étoient les TALBOTS il y a pluſieurs ſiécles. Le temps qui change tout, n'a point changé leur vertu ; & avec quel éclat n'a-t-elle point paru dans celui que nous loüons ! Toutes les années de ſa vie ſont marquées par quelque action diſtinguée de fidelité pour ſon Sou-

verain. Quels biens n'a-t-il point abandonnez ! Quels perils n'a-t-il pas courus ! Quelles fatigues n'a-t-il pas soufferts ! Quels avantages n'a-t-il pas refusez ! Quelles persecutions ne s'est-il point attirées ! Combien de sang n'a-t-il pas répandu ! Exil, prisons, blessures, calomnies, ingratitudes, trahisons, rien n'a été capable d'alterer tant soit peu la fidelité qu'il avoit voüée au Roy son Maître. Toûjours opposé à la tyrannie, même triomphante. Toûjours soûmis à la Royauté, même fugitive. *Ideo dilexi testimonia tua.*

Quand vous l'avez vû aux portes d'une ville saccagée, demeurer plusieurs jours parmi les morts, c'étoit principalement pour le service de son Dieu; mais c'étoit aussi pour le service

de son Roy. Quand vous l'avez vû s'éloigner de sa Patrie pour vivre errant dans les païs étrangers, c'étoit principalement pour ne point abandonner son Dieu, mais c'étoit aussi pour ne point abandonner son Roy. Quand vous avez vû les Grands d'Angleterre conspirer sa perte; c'étoit principalement parce qu'ils le voyoient attaché à son Dieu; mais c'étoit aussi parce qu'ils lui voyoient pour son Roy une fidelité inviolable.

Mais je m'apperçois, MESSIEURS, que j'irrite vôtre impatience. Vous voulez, que je mette sa fidelité dans son plus beau jour; & il est temps enfin que je vous parle de cette faction si hardie dans sa naissance, si secrette dans son progrés, si heureuse dans son évenement, si étrange dans ses suites; qui

nous a fait voir le Trône d'Angleterre plûtôt renverſé qu'ébranlé, & la Couronne enlevée comme par un tourbillon, de deſſus la tête du Souverain, qui la portoit avec tant de gloire. Soit que Dieu, terrible dans ſes jugemens, ait voulu faire regner l'Hypocrite pour punir la malice des Sujets: ſoit qu'il ait voulu convaincre l'Univers par un exemple ſi étonnant, que les grandeurs humaines, lors même qu'elles ſont montées juſqu'à leur comble, ne ſont qu'une ombre qui s'évanoüit, & qu'une figure qui paſſe; & qu'il n'y a de biens ſolides, que ceux que l'on ne peut jamais perdre, ni par leur propre inſtabilité, ni par la perfidie des hommes.

Dans cette revolution preſque incroyable, où la juſtice

fut proſcrite, où les droits les plus ſaints furent indignement violez, où une yvreſſe generale de raiſon fut répanduë ſur les Peuples, le nouveau David insulté par un autre Abſalon, & contraint de ſe dérober à l'insolence d'une armée corrompuë par des Chefs ingrats, n'eut que le temps d'envoyer à MILORD TYRCONNEL un pouvoir general de ne prendre conſeil que de ſon zele & de ſa prudence. 2. Reg. c. 15. & ſeq.

Le Serviteur fidele, qui alors avoit à peine cinq mille hommes ſous les armes, ſe trouva tout d'un coup accablé d'une Puiſſance, à laquelle il ne voyoit aucune apparence humaine de pouvoir reſiſter. L'Angleterre & l'Ecoſſe déclarées pour l'Uſurpateur. Les Proteſtans plus puiſ-

ſans en Irlande que tout le reſte du Royaume, prêts à ſe ſoulever au moindre ſignal. Une conſternation univerſelle parmi les Catholiques. Nuls fonds pour lever de nouvelles troupes. Nuls magazins pour leur armement, ni pour leur ſubſiſtance, dans une ſaiſon avancée. Ce fut pourtant, MESSIEURS, à la vûë de tant d'obſtacles, qu'il conçût le grand deſſein de conſerver l'Irlande au Roy ſon Maître, & malgré tant d'impoſſibilitez apparentes, il trouva les moyens de l'executer.

Tandis qu'on l'exhortoit de ceder au temps, & qu'on lui faiſoit offrir de grands avantages: tandis que l'inſolence des Factieux montoit à un tel excés, qu'il n'y avoit pas même de ſeureté pour ſa vie dans le Châ-

teau de Dublin; prudent & hardi tout à la fois, il releva le courage abattu des uns, il soûtint la fidelité chancelante des autres, il écarta par l'espoir d'un accommodement ceux qu'il prévoyoit se devoir mettre à la tête du Parti : & usant à propos, tantôt d'une patience extrême, tantôt d'une dissimulation necessaire, il empêcha que le soulevement dont il étoit menacé, n'éclatât, avant qu'il eût pris de justes mesures pour le détruire. Enfin il se trouva bientôt en état d'appeller son Roy, que la flotte & le secours de France lui amenerent ; & qu'il alla recevoir au débarquement, à la tête d'une armée de plus de trente mille hommes. Ce Prince, qui venoit de s'éloigner avec douleur de deux de ses Royaumes révoltez, eut du

moins la consolation de trouver le troisiéme tranquille. Il le traversa parmi les acclamations de ses Peuples, & fut reçû en triomphe dans la ville capitale.

Croyez-vous qu'il laissât alors la fidelité de son Serviteur sans récompense ? Non, MESSIEURS, il le traitta comme le Roy de Syrie traitta autrefois le fidele & invincible Jonathas. *Magnificavit eum Rex*, il l'éleva plus que jamais en le comblant de nouveaux honneurs. *Posuit eum Ducem*, il le fit Duc, & Generalissime de ses armées. *Et principem principatus*, il l'établit le premier aprés lui dans l'Irlande. *Et scripsit eum inter primos amicos*, & il le mit au nombre de ses principaux amis.

1. Mach. 10. 65.

Peu de temps aprés, la santé

du DUC DE TYRCONNEL succomba sous le poids de tant de fatigues ; & la douleur qu'il eut de suspendre son application aux affaires de l'Etat, ne pût être adoucie que par la presence de son Roy. Mais telle est la sujétion attachée à l'eminence de la Royauté, que celui qui en est revétu, ne sçauroit tout faire par lui-même. Il peut bien former lui seul de salutaires conseils, mais il a besoin que d'autres les executent ; & il en est d'une telle importance, qu'il n'y a quelquefois qu'un seul homme qui soit capable de les executer.

En effet durant la longue maladie du Vice-Roy, l'armée manqua des choses necessaires ; & se trouva tellement diminuée ; que tous les Chefs voyant celle de l'Ennemi superieure, étoient

portez à la retraitte. Mais le Roy transporté des mouvemens d'une colere héroïque, n'y pouvoit consentir, & vouloit plûtôt livrer un combat avec des forces inégales; lorsque le malade, à peine convalescent, rassembla des troupes dispersées, & en arma de nouvelles avec tant de diligence & de succés, que l'ennemi qui s'avançoit, recula, & ne fit aucun progrés du reste de la Campagne.

Vous sçavez, MESSIEURS, les malheurs qui arriverent dans la suivante, sans que je vous en renouvelle le triste souvenir. Ils penetrerent le DUC DE TYRCONNEL d'une vive douleur; mais ils ne donnerent jamais la moindre atteinte, ni à son courage, ni à sa fidelité. Il fit des efforts incroyables pour rani-

mer les troupes, jusques à être porté par terre dans la mêlée, & foulé aux pieds des escadrons fugitifs. Enfin il eut le credit & l'adresse de les rassembler sous Limerik ; & par ses soins, une Place dépourvûë de tout, se trouva bien-tôt en état de soûtenir un long Siege, & de faire recevoir un affront sensible à l'ennemi.

Ce n'est pas tout. Infatigable dans son zele, & incapable de prendre aucun repos, dés qu'il s'agissoit du service de son Maître, il vint en France l'hyver suivant, pour representer au vrai l'état des affaires, dont lui seul avoit une connoissance parfaite ; & pour faire voir l'importance d'un nouveau secours, qu'il n'eut point de peine à obtenir de LOUIS LE GRAND, seul refuge de la Royauté per-

ſecutée, ſeul vangeur des Sceptres briſez.

Mais pendant cette abſence inévitable, les Rebelles cauſerent de nouveaux troubles en Irlande; & quoi qu'il prévît bien, que ſa patience y ſeroit miſe à de nouvelles épreuves, il ne balança pas un moment d'y retourner, dés qu'il y crût ſa preſence neceſſaire. A peine y fut-il, qu'il trouva les diviſions augmentées parmi les Mal-intentionnez, & l'eſprit de révolte répandu parmi ceux qu'il avoit laiſſé fideles. Il ſe vit même perſecuté par des ingrats, qui oſerent attaquer par envie, une reputation reſpectée de toute l'Europe; & qui porterent leur inſolence juſqu'à lui vouloir ôter le commandement de l'armée. Que penſez-vous, MESSIEURS, qu'il fit alors?

Pour les appaiſer, il leur offrit de s'en démettre.

Le Roy David, dans ſes frequentes diſgraces, eut quelques ſerviteurs fideles, & Joab ſe ſignala plus que tous : mais ſa fidelité fut toûjours intereſſée. S'il vouloit ſervir d'un côté, il vouloit dominer de l'autre & pour ſe conſerver cet air de domination & d'empire, il trempa ſes mains dans le ſang de tous ceux qui lui faiſoient quelque ombrage. Le Duc DE TYRCONNEL exemt de ces ſentimens lâches & intereſſez, reprima dans cette occaſion les mouvemens d'une colere raiſonnable, oppoſa la prudence à l'envie, & voulut bien perdre quelque choſe de ſon autorité, pour conſerver celle de ſon Maître. *Exod* 21. 14.

Tous les ſiecles ont parlé

Aug. lib. de Gest. cum Emer. tom. 9.

avec éloge de ces Evêques orthodoxes d'Affrique, qui offrirent de ceder leurs Sieges aux Evêques Donatistes, pourvû qu'ils consentissent à se réünir tous dans la même Foy : & si ce desintéressement a paru si admirable dans des hommes consacrez à l'Eglise par leur état, combien l'est-il davantage dans un homme de guerre ? *En verité, en verité je vous le dis*, il faut que la fidelité soit bien parfaite, quand elle est capable d'en venir à un excés si genereux.

Dan. 12. 51.

Les envieux ne connurent que trop dans la suite le tort qu'ils avoient eu de ne pas suivre les conseils & les ordres de ce General, qui pour tâcher de reparer des desavantages qu'il avoit prévûs, alla s'enfermer dans la seule Place forte

qui reſtoit alors dans le Royaume. Là il continua d'animer les troupes à demeurer fideles à leur Maître legitime, & fit promettre aux Officiers par un ſerment ſolennel, de mourir plûtôt que de ſe ſoumettre à l'Uſurpateur. Il aſſembla même le Clergé pour déliberer des moyens d'attirer le ſecours du Ciel, & il prit la *pieuſe reſolution de faire bâtir une Chapelle ſous l'invocation de la ſainte Vierge. Pieté, MESSIEURS, hereditaire dans ſa famille; puiſque nous liſons dans nos hiſtoires, que ce TALBOT dont je vous ai parlé, ne campoit jamais dans un lieu où il dût faire quelque ſejour, qu'il ne fît bâtir auſſitôt une Chapelle, afin que le ſervice divin ſe fît décemment dans ſon armée: & l'on a vû long-temps les ruines de celle

*Hiſt. de la naiſſ. del'Herſ. l. 8. c. 12.

qu'il fit bâtir dans la Plaine, où il perdit avec la vie cette bataille memorable, qui réünit la Guyenne à la Couronne de France.

Mais GRAND DIEU, que les hommes font de vains efforts, dés qu'il vous plaît de donner des bornes à leur puiſſance! L'élevation, ou l'abaiſſement des Empires eſt un ouvrage de vôtre main, qui conduit les plus ſiniſtres évenemens à l'execution des deſſeins favorables que vous avez ſur vos Elûs.

Quand le Duc DE TYRCONNEL ne pût plus douter, que les diviſions publiques, fomentées par la malice & les intereſts des particuliers, ne tendiſſent à la ruine des affaires de ſon Roy, & à celles de ſa Patrie. Quand il vit, que *le regne de l'orgueil*

1. Mach. 2. 49.

s'afermiſſoit de jour en jour, il eut recours aux derniers remedes, & prépara toutes choſes pour un combat general. Mais il faut encore que je m'écrie, ô profondeur des jugemens de mon Dieu! dans ce temps-là même, il fut ſaiſi d'un mal prompt & violent; & l'Irlande perdit en trois jours le ſeul homme, qui eut le courage de riſquer tout pour la défendre.

Je n'oſerois dire, CHRE'TIENS, & vous n'auriez garde de croire, qu'il ait été toûjours innocent aux yeux de celui, *devant lequel*, dit le Prophete, *nul homme vivant ne peut ſe juſtifier*. Il étoit homme, & diſtingué parmi les hommes. Il avoit des qualitez d'eſprit & de corps, qui le faiſoient admirer dans la ſocieté civile. Il avoit le cœur haut, liberal, magnifi- Pſal. 142. 2.

que. Sa naiſſance & ſon merite l'avoient élevé aux places les plus éminentes. Et le moyen que l'on puiſſe vivre au milieu de tout ce qui flatte les paſſions, ſans en recevoir quelque atteinte, dont le Seigneur ſoit offenſé? Mais je dois dire, & vous pouvez croire aprés les témoignages qui m'en ont été rendus, que dans toutes ſes actions il s'eſt renfermé dans les regles ſeveres de l'honneur, & que *l'enſorcellement de la bagatelle*, dont le propre eſt *d'obſcurcir le bien*, ne lui a jamais ôté la connoiſſance ni l'amour de la Religion. Il y a bien paru puiſqu'il en a été le défenſeur & la victime; & cela ſeul peut nous répondre de ſon ſalut.

Sap. 4. 12.

Mais nous ſçavons encore, que dans les derniers temps de ſa vie, il s'approchoit des Sacremens

cremens plus souvent que de coûtume; & que le jour même de cette maladie rapide, qui le precipita dans le tombeau, il avoit reçû le Corps de JESUS-CHRIST, qui fut son guide & son appuy dans le grand voyage de l'éternité. Il reçût aussi avec une foy vive la derniere Onction des mourans, de la main d'un pieux & sage Prelat, qui le soûtint dans ses maux *par la consolation que donnent les Ecritures*; & qui le remplit jusqu'au dernier soûpir de *cette esperance qui ne confond point.*

Monseigneur l'Archevêque de Cassel.

Rom. 15. 4.

Rom. 5. 5.

Ainsi mourut cet homme fidele, qui s'appliquoit avec tant d'ardeur à la délivrance du peuple de Dieu: & qui en mourant a donné à la posterité un grand exemple du mépris que l'on doit faire de toutes

choses, quand il s'agit de défendre les interests de son Dieu & de son Roy. Mépris genereux que sa fidelité lui a fait porter si loin, qu'aprés avoir possedé des biens immenses, il a laissé une Epouse tendrement aimée, & une fille unique, sans aucun bien.

Aprés sa mort, aussi-bien qu'aprés celle du grand Machabée, *les méchans parurent en Israël, & les hommes d'iniquité s'éleverent de toutes parts.* On vit bien-tôt dominer ces ames venales, qui ne prenant pour regle que leurs interests, respectent la Puissance, lors même qu'elle sert à l'injustice, & mépriſent la vertu dés que l'autorité ne la soûtient pas : & depuis cette perte fatale, l'Irlande est reduite à des extremitez si déplorables, qu'elle ne

1 Mach. 9. 23.

peut assez regreter son genereux protecteur.

La plus saine partie de cette Isle infortunée s'est assemblée aujourd'huy pour honorer sa memoire : ou plûtôt, l'illustre veuve de ce Heros Chrétien nous a tous assemblez, afin que nous l'aidions à l'honorer. En donnant ce spectacle funebre à la premiere Ville de l'Univers, son dessein n'est pas d'imiter ces peuples superstitieux, qui faisoient bâtir *des sepulchres vuides* pour les morts les plus éloignez, croyant que leurs corps viendroient s'y placer d'eux-mêmes. Mais sans en avoir la superstition, elle en a la tendresse & la pieté, puisqu'elle rend à son Epoux dans une terre étrangere, un devoir, que la rigueur de son sort l'a empêchée de lui rendre dans son

Didym. Græc. Eust. in Odiss. Schol. Pind. in Pyth.

païs naturel ; & que n'ayant pû le faire enſevelir par les mains des hommes mortels, elle le traitte comme un autre Moïſe, qui fut *enſeveli par les mains immortelles des vertus mêmes.* Elle ne croit pas, qu'un corps ſeparé d'elle par tant de terres & de mers, vienne s'enfermer dans ce Mauſolée. Elle n'eſt pas aſſez heureuſe pour poſſeder des cendres ſi cheries, & pour avoir le triſte plaiſir de les arroſer de ſes larmes ; mais elle eſpere, que l'ame qui doit ſe réünir à ce corps, & qui n'eſt aſſujetie ni aux temps ni aux lieux, recevra par les prieres de ces Vierges ſages, plus encore par les merites du ſacrifice de JESUS-CHRIST, le ſecours dont elle peut avoir beſoin.

Phil. de vit. Moyſ. lib. 3.

SACRE' PONTIFE, qui

Monſeigneur l'Evêque de Meaux.

avez recueilli les vœux de ces venerables Prelats, & ceux de cette illuſtre Aſſemblée, pour offrir ce ſacrifice d'expiation ; redoublez vôtre ferveur & vôtre zele, en vous ſouvenant que vous l'offrez pour un Homme, qui fut la terreur de l'Hereſie dans ſon eſtat, comme vous l'êtes dans le vôtre ; & qui fit par ſes actions ce que vous faites par vos Ecrits.

Et vous, MES CHERES SOEURS, mêlez vos larmes avec celles que cette Ducheſſe affligée vient répandre ſi ſouvent dans vôtre ſein. Pleurez avec elle, puiſque ſa perte eſt auſſi la vôtre. Vous devez même y être d'autant plus ſenſibles, qu'étant par la grace de la virginité *la principale partie du troupeau de* JESUS-CHRIST répandu dans l'E-

Cypr. de diſc. & hab. virg.

glise universelle, vous l'êtes aussi de ce troupeau de JESUS-CHRIST sauvé de la prevarication des Eglises Britanniques; & plus vous êtes précieuses à vôtre Nation, plus vous devez vous interesser aux malheurs qui lui arrivent.

Pour nous, MESSIEURS, nous ne sçaurions y être insensibles, si nous considerons que les interests de la veritable Eglise Anglicane ne sont pas separez des nôtres. Nous avons nourri ses premiers Apôtres. Nos Conciles lui ont donné des reglemens. Nos Abbayes ont été ses Seminaires. Nos Evêques ont combattu les Heretiques, qui s'efforçoient de la corrompre. Nous avons ouvert nôtre sein à ses Pasteurs persecutez. Nos Monasteres ont été des Ecoles saintes, où

ſes Vierges venoient apprendre la doctrine & la pieté ; & Dieu nous a envoyé celles-ci comme une ſemence de benediction qu'il a conſervée, afin que la Grande Bretagne ne reſſemble point à ce païs maudit, qui fut abîmé faute de Juſtes. Etant donc unis par tant de nœuds ſacrez à cette Egliſe perſecutée, pouvons-nous refuſer des larmes, non ſeulement à la perte qu'elle vient de faire d'un défenſeur genereux, mais encore à l'état où ſa deſolation réduit aujourd'huy toute l'Europe ?

Je ne finirai pourtant pas ſans avoüer, que parmi tant de ſujets de douleur nous ne manquons pas de motifs de conſolation. Si d'un côté nous avons vû commettre les plus grands crimes, nous voyons pratiquer

de l'autre les plus grandes vertus. Si nous avons vû des tyrans, nous voyons aussi des Confesseurs. Si nous avons vû la supreme Majesté violée, l'image vivante de Dieu foulée aux pieds, l'Oint du Seigneur indignement traitté par des mains profanes; nous le voyons aussi paroître au milieu de ses disgraces avec la Majesté d'un Roy, avec l'intrepidité d'un Heros, avec la constance du petit fils d'une Reine Martyre. Si nous avons vû chasser un Souverain de sa Cour & de son Royaume, nous voyons aussi que ce même Souverain a trouvé un autre Royaume & une autre Cour, où il reçoit des honneurs capables de lui faire oublier ceux qu'il a perdus. Si nous avons vû le demon de l'Heresie, se joindre au de-

mon de la revolte pour diviſer les Potentats, nous voyons auſſi triompher la bonne cauſe ſous les étendards de LOÜIS LE GRAND, dont les ſuccés prodigieux nous aſſurent, que ſes armes ſont deſtinées du Ciel, pour proteger l'innocence & pour exterminer la tyrannie.

Partageons-nous donc, MES CHERS AUDITEURS, entre une juſte douleur & une humble confiance; & profitons de l'exemple de MONSEUR LE DUC DE TYRCONNEL, en nous appliquant de plus en plus à être fideles à nôtre Dieu & à nôtre Roy, puiſque ce ſont là deux devoirs inſeparables du Chriſtianiſme; & que nous ne travaillerions qu'à demi pour le ſalut, ſi nous negligions l'un en nous acquittant de l'autre. *Pendant que tous les pécheurs de*

1. Mach. 2. 64. *la terre tomberont dans la prévarication, aimons la Loy, agissons courageusement pour sa défense; & c'est elle qui nous comblera de gloire*, comme elle en a comblé le grand Homme, dont nous admirons la vie, & dont nous pleurons la mort.

ORAISON FUNEBRE

DE TRES-HAUTE

ET TRES-PUISSANTE PRINCESSE,

ANNE MARIE LOUISE D'ORLEANS,

DUCHESSE DE MONTPENSIER

SOUVERAINE DE DOMBES.

Prononcée à Saint Denis le 7. de May 1693.

ORAISON FUNEBRE
DE
MADEMOISELLE
D'ORLEANS

Gloria & divitiæ in domo ejus, & justitia ejus manet in seculum seculi.

La Gloire & les richeſſes ont été dans ſa Maiſon; & ſa Juſtice demeure dans tous les ſiecles. *Ces paroles ſont du Pſeaume* III.

MONSEIGNEUR, *M. le Duc de Chartres.*

AUTANT que les grandeurs & les richeſſes ſont eſti-

nées & recherchées selon les maximes du monde ; autant sont-elles mépriſées & proſcrites dans les principes de la Religion. Les ſpectacles les plus étonnans que les ſaintes Ecritures nous repreſentent, ce ſont des Grands humiliez : & les oracles les plus frequens qu'elles prononcent s'adreſſent à des Riches maudits.

Iſai. cap. 3. Ierem. cap. 2. & ſeq. Si je conſidere ces ſpectacles, je vois les filles de Sion diſtinguées durant quelque temps par tout ce que leur ſexe a de plus brillant & de plus pompeux ; & enfin tombées dans les plus dures humiliations de l'eſclavage. Je vois un Roy de Tyr, le plus magnifique de ſon ſiecle, *Ierem. cap. 28.* precipité du faîte de la gloire, dans le plus honteux aviliſſement. *Dan. cap. 4.* Je vois un Roy de Babylone, qui après s'être élevé dans

son cœur, en s'égalant à Dieu, & se mettant au dessus des hommes, est tiré du rang des hommes & mis dans celui des bestes.

Si j'écoute ces oracles, j'entens un Prophete, qui fait les menaces les plus terribles aux femmes opulentes de Samarie. Amos 4. 1.
J'entens un Apôtre, qui exhorte les Riches, non pas à verser des larmes, ce seroit trop peu, mais *à pousser des cris & des hurlemens à la vûë des miseres qui sont prêtes à fondre sur eux.* J'entens un Dieu, qui déclare aux Riches, que leur entrée dans le ciel est presque impossible. Jac. 5. 1. Matth. 19. 24.

Quoy donc, tous les Grands & tous les Riches periront-ils sans ressource? Non, il y en aura quelques-uns de sauvez. Mais ils le seront (étranges expressions d'un Prophete) *comme* Amos 4. 11.

me quand on retire avec peine un tiſon à demi brûlé du milieu d'un embrazement ; ou comme lors
Amos. 3. 12. *qu'un berger arrache de la gueule du lion une partie du corps d'une brebis preſque dévorée.*

Mais qui fait la difference de ce petit nombre de Grands & de Riches ſauvez, d'avec cette multitude innombrable qui court aveuglément à ſa perte ? Les paroles de mon texte nous l'apprennent, c'eſt la juſtice, ſous le nom de laquelle l'Ecriture comprend ici l'aſſemblage de toutes les vertus chrétiennes. C'eſt à la juſtice ſeule que ce miracle eſt reſervé. Elle ſeule remplit aſſez les cœurs, pour empêcher que la gloire & les richeſſes n'y répandent leur venin. Qu'elles ſoient donc dans la maiſon d'un David, ou dans celle d'une Eſther, *Gloria & di-*

vitia in domo ejus, il n'importe, elles ne sçauroient nuire à des cœurs de cette trempe ; parce que tous les mouvemens en sont reglez par cette justice qui demeure dans tous les siecles, *Justitia ejus manet in saculum saculi.*

Ces pensées differentes ont partagé mon esprit, en faisant l'Eloge funebre de TRES-HAUTE ET TRES-PUISSANTE PRINCESSE, ANNE MARIE LOÜISE D'ORLEANS, DUCHESSE DE MONTPENSIER, SOUVERAINE DE DOMBES.

D'abord elle m'a paru environnée de la gloire & de la pompe du monde, & comme Predicateur Chrétien ce spectacle m'a fait trembler. Je n'ai pas tardé de me souvenir, qu'elle a possedé des richesses immenses ; & les Oracles qui les

maudiſſent, ont redoublé ma frayeur. Mais aprés avoir meurement conſideré toute la ſuite de ſa vie, conſulté des perſonnes ſages, & entendu des témoins non ſuſpects, j'ay reconnu que la main de Dieu l'a toûjours conduite *dans les ſentiers de la juſtice*; & que les foibleſſes humaines, où elle a été ſujette comme tous les autres enfans d'Adam, ne l'en ont jamais aſſez écartée pour la faire marcher *dans la voye de l'iniquité*. Alors mon tremblement a ceſſé, ma frayeur s'eſt évanoüie; & la douleur qui me reſte de n'avoir pas eu aſſez de temps pour traitter dignement mon ſujet, cede à la conſolation de pouvoir du moins le traitter ſans trahir mon miniſtere.

Pſal. 22. 3.

Pſal. 118. 29.

J'obéis donc au plus grand des Rois, & je vais entrer ſo-

lon mon pouvoir dans les pieuſes intentions de ſon auguſte Frere, qui rend ici avec tant de magnificence les derniers devoirs de la reconnoiſſance, du ſang, & de l'amitié à une Princeſſe, qui eut pour lui un attachement invariable. Et pour obſerver le plan que je me propoſe, n'oubliez pas ce que je viens de vous dire, que par le nom de Juſtice, le Roy Prophete entend ici toute vertu, car, quand on eſt Grand & Riche, ce n'eſt pas trop de toutes les vertus pour être chrétien.

Incogn. in Pſalm. bis. Ariſt. 5. Ethic.

J'avouë, que la gloire & les richeſſes ont été dans la maiſon de MADEMOISELLE, *Gloria & divitiæ in domo ejus.* Mais j'ai à vous montrer, que la juſtice chrétienne leur a ôté ce qu'elles avoient de pernicieux, *& juſtitia ejus manet in ſæculum ſæ-*

culi. La gloire du monde dont elle fut environnée, étoit capable de l'ébloüir ; mais la justice en a temperé l'éclat : c'eſt le ſujet de la premiere partie de ſon Eloge. Les richeſſes dont elle fut comblée, étoient capables de la corrompre ; mais la juſtice en a reglé la poſſeſſion & l'uſage : c'eſt le ſujet de la ſeconde. Ainſi, ce qui eſt pour pluſieurs une matiere de reprobation, a été pour elle un moyen de ſalut : & quoique ſes œuvres ayent été paſſageres, le fruit en ſera éternel, parce que l'éternité qui en a été la fin, en doit être la récompenſe.

Vous allez donc voir, MONSEIGNEUR, dans la ſuite de ce diſcours, ce que la Gloire & les Richeſſes ont de défectueux & de ſolide.

Déja vous avez fait tant de

chemin vers la Gloire, que l'on peut dire, que les nobles essais de vôtre valeur vous ont fait une espece de tort avantageux, en vous mettant hors d'état, quelque prodige que vous fassiez, d'en faire desormais aucun qui nous surprenne. Déja vous avez fait voir à la Cour & dans les Armées, que les richesses ne sont données aux Princes, que pour les rendre genereux & bien-faisans.

L'honneur qui en revient à VÔTRE ALTESSE ROYALE lui attire avec raison l'admiration du monde. Mais cet honneur, tout grand qu'il est, ne seroit rien, s'il devoit finir avec le monde. Il y a un moyen infaillible de lui ôter ce défaut, & le voulez-vous sçavoir, MONSEIGNEUR? *Interroga Majores tuos, & dicent tibi;* Deut. 32. 7.

consultez les Rois vos Ancêtres, & ils vous le diront. La gloire les a accompagnez, les richesses les ont soûtenus; mais la justice les a conduits. Et pour l'avoir fidellement suivie, elle leur a élevé un monument éternel, qui ne consiste, ni dans le marbre, ni dans le bronze, mais dans la foy & dans la pieté. Formez-vous sur leurs exemples. Il faut d'aussi grands Maîtres que ceux-là pour un Disciple tel que vous.

Ps. 84. 14. Ps. 111. 6.

Pour moi, à qui il n'appartient que de respecter les Princes, je me renferme dans les bornes que cette triste ceremonie me prescrit: & à la vûë de ce corps qui va être reduit en cendres, prés de ce tombeau qui lui ouvre son sein horrible & ténébreux, je viens representer, & à vous, MONSEI-

GNEUR, & à cette illustre Assemblée, que la gloire, ni les richesses ne dispensent personne de la fatale necessité de mourir; mais qu'elles font vivre aprés la mort, ceux qui sçavent les rectifier par la justice.

Je le repete, la Gloire, inseparable du haut rang que MADEMOISELLE tint dans le monde, temperée par la Justice: les Richesses immenses qu'elle y posseda, reglées par cette même vertu. Ce sont les deux parties de mon discours.

COMME c'est dans les Princes que Dieu grave le plus vivement les traits de ses perfections infinies, c'est aussi sur leurs personnes qu'il répand ses dons les plus magnifiques, afin qu'ils leur attirent l'admiration & le respect; & il attache à leur

I. PARTIE.

condition un éclat exterieur, qui met une difference neceſſaire entre eux & les autres hommes.

Il ne leur permet pourtant pas de faire de cette diſtinction éclatante, l'objet de leur vanité, puiſqu'ils n'ont rien qu'ils
1. Cor. 4. 7. » n'ayent reçû ; & que l'honneur
1. Tim. 1. 17. » & la gloire appartiennent à
Iſai 42. 8. » Dieu ſeul. Quelque grands,
Jerem. 9. 23. » quelque puiſſans qu'ils ſoient, » ils ne doivent ſe glorifier ni » dans leur grandeur ni dans leur » puiſſance, & leur gloire la plus » ſolide conſiſte à connoître Dieu, » à confeſſer qu'il eſt le Seigneur, » à ſçavoir qu'il exerce ſouverai- » nement la miſericorde & la ju- » ſtice ; & que ſa volonté, qui » eſt l'équité même, eſt la regle » de tout ce qu'il fait dans le » monde. Ce ſont les ſentimens » que Dieu même leur inſpire dans

dans le Livre de sa Revelation.

Mais des sentimens si justes ne sont que trop souvent étouffez. Les hommes, que la Providence fait naître dans les conditions inférieures, ne voyant rien au dehors qui leur obeïsse ou qui les flatte, ne sentent rien en eux-mêmes qui les porte à oublier ce qu'ils sont. Mais les Princes, distinguez par des qualitez rares, & accoûtumez aux soumissions de tout ce qui les approche, peuvent aisément s'en glorifier: & il est bien à craindre, qu'ils ne pensent qu'à jouïr de tout ce qu'ils trouvent dans leur dépendance. Qu'ils apprennent donc d'un Prince inspiré de Dieu, que la fierté, qui ne suit que trop la grandeur, doit être tempérée par la modestie: & que cette gloire même, que Dieu leur com-

3

Gloss ordin. super 1 Thess 2. 4. ex Aug. Epist. 54. Aug. de Civ. Dei. lib. 5. cap. 14.

munique, seroit pour eux un sujet de ruïne, si elle n'étoit précedée de l'humilité; *Gloriam precedit humilitas.* Prov. 15. 33.

C'est, MESSIEURS, par cette maxime que la Religion établit, & dont la raison découvre la justice, que vous allez juger d'abord de la Princesse dont nous faisons les Obsèques.

Elle naquit dans le sein même de la gloire, qui a toûjours fait son plus honorable sejour dans la Royale Maison de France, Maison, dont la Couronne n'a rien au dessus d'elle que la croix de JESUS-CHRIST; & dont les Lys sont plus pompeux & plus éclatans, que *Salomon dans toute sa gloire.* Matth. 6. 29. Maison, d'où est sortie une longue suite de Rois, à qui saint Gregoire Pape a donné ce grand Greg. Pap. Epist. libr. 5. Epist. 6. ad Childeb. Franc. Reg.

Eloge : Qu'autant que les Rois ordinaires ſont élevez au deſſus de leurs ſujets, autant les Rois de France ſont élevez au deſſus des autres Rois : & nous pouvons ajoûter que leur grandeur, reünie dans le Roy qui regne aujourd'huy, ſe trouve effacée, & en même temps rehauſſée par la ſienne.

Quelle nobleſſe dans le monde eſtoit donc comparable à celle de MADEMOISELLE, puis que c'eſt de cette Maiſon qu'elle tiroit ſon origine des deux côtez ? MARIE DE BOURBON, Heritiere de MONTPENSIER, merita par ſes qualitez éminentes, que LOÜIS LE JUSTE la donnât pour épouſe à GASTON ſon frere unique ; & déja elle s'attiroit tous les cœurs par la bonté, naturelle aux Princes

de sa branche. Mais le monde
8. Joan. 5. 19. *plongé dans le mal* ne fut pas digne d'une Princesse si bienfaisante; & ce bel Astre, qui commençoit à répandre de si douces influences, se coucha dans son orient. Madame perdit le jour en le donnant à MADEMOISELLE, qui fut la fille de la douleur de sa mere, comme Benjamin avoit esté
Gen. 35. 18. *le fils de la douleur* de Rachel.

Qui n'eût dit, que rien ne pouvoit la dédommager de la perte d'une si bonne mere? Elle eut pourtant le bonheur d'en trouver une meilleure, en la personne de la pieuse & magnanime Reine ANNE D'AUTRICHE, qui la fit élever sous ses yeux, & presque dans son sein. La jeune Princesse eut donc la gloire inestimable de partager avec LOÜIS LE GRAND &

avec PHILIPPE DE FRANCE les tendreſſes maternelles. Elle eut meſme cet avantage ſur eux, qu'elle les poſſeda devant eux, & ſeule pendant pluſieurs années.

La nature ne luy fut point avare de tout ce que le monde admire, & qu'il deſire même dans les perſonnes d'un ſi haut rang. Elle eut tout, MESSIEURS, beauté, air grand, port majeſtueux, abord aiſé, intelligence fine, memoire heureuſe, eſprit pénétrant; & en quelque ſorte, *diſcernement des eſprits*. Non ſeulement elle comprenoit avec une facilité merveilleuſe tout ce qu'elle entendoit, tout ce qu'elle liſoit; mais ſes lumieres eſtoient ſi vives & ſi perçantes, qu'elle découvroit ſouvent juſqu'aux penſées & aux mouvemens du cœur. 1. Cor. 11. 10.

Vous sçavez quels étoient, dans les momens favorables, les charmes de sa conversation. Rien de si poli, rien de si vif, rien de si juste. Ce qui surprend, ce qui plaît, ce qui touche, parut avec éclat en sa personne & dans ses discours. Tant les soins d'autruy, joints à ses réflexions propres, perfectionnerent ce que la nature avoit si heureusement commencé.

Mais des qualitez si distinguées, tant d'élevation & tant de gloire, n'étoient propres qu'à l'ébloüir & à la jetter dans un orgueil qui l'auroit réprouvée devant Dieu, si la justice, source des vertus chrétiennes, n'en eût temperé l'éclat. Examinons icy la vie qu'elle a menée au milieu de tout ce que le monde a de plus éclatant & de plus délicieux : & en y cher-

chant dequoy fonder l'eſperance du ſalut de cette Princeſſe, propoſons aux Princes & aux Puiſſans du ſiecle qui nous écoutent, des veritez ſolides dont ils puiſſent profiter.

Sa haute naiſſance luy éleva le cœur par des ſentimens nobles, que le prince ſon pere luy avoit tranſmis avec le ſang. Mais elle tempera toûjours ſa grandeur par cette douce affabilité, par cette bonté genereuſe, qu'elle tenoit de la Princeſſe ſa mere. Et je vous prens à témoin de ce que je dis, non ſeulement vous qui eûtes l'honneur de voir aſſidûment cette Princeſſe; mais vous encore, qui luy rendiez de temps en temps des devoirs de ceremonie & de reſpect. N'eſt-il pas vray, qu'il vous étoit permis de l'aborder à toute heure; & que vous ne

luy trouviez plus de grandeur qu'aux autres, que parce qu'elle avoit plus de politesse & de douceur ? Y avoit-il quelque marque de distinction dans vos Maisons ou dans vos personnes, qu'elle ne prît soin de relever par des éloges délicats ? Et ne s'étoit-elle pas étudiée à connoître jusqu'aux familles les plus mediocres, pour faire à ceux qui la visitoient des honnêtetez proportionnées ?

N'en cherchez pas seulement la cause dans une humeur naturellement civile. MADEMOISELLE étoit trop éclairée pour ne pas sçavoir, que la condition où elle étoit née, n'étoit qu'une qualité étrangere, qui ne la rendoit ni plus parfaite en elle-même ; ni plus agréable à Dieu : & que cette qualité, qui l'élevoit si fort au

dessus des autres par la naissance, l'égaloit aux autres par la nature, & l'y soûmettoit en un sens par la Religion. Sentimens de justice, que Dieu avoit tellement imprimez dans son cœur, qu'elle fut toûjours plus glorieuse d'avoir été regenerée dans le baptême, que d'avoir tiré son origine de la plus auguste & de la plus ancienne Maison de l'univers.

Quelle complaisance ne donne pas la beauté dans une riante jeunesse ? Les belles & jeunes personnes se plaisent bien plus à elles-mêmes, que tous les hommes ne sçauroient leur plaire ; & la perte anticipée de cet objet frivole de leur vanité, est pour elles un malheur suivi des regrets de toute leur vie. On sçait que MADEMOISELLE fut ornée en naissant de

ce don de Dieu : mais quand elle auroit oublié durant quelque temps, que depuis le peché ce don de Dieu eſt un piege ; elle
Prov. 31. 30. ne tarda point à s'appercevoir que *la beauté* qui paſſe *eſt vaine & trompeuſe* ; & que l'on ne doit attacher ſon cœur qu'à la pure & invariable beauté de la juſtice. C'eſt un des noms que l'Ecritu-
Ier. 31. 23 re donne à Dieu, *Benedicat tibi Dominus pulchritudo juſtitiæ.*

Les vives lumieres de ſon eſprit luy firent mieux connoître les diſſimulations & les ſoupleſſes des complaiſans & des flateurs : connoiſſance tres-neceſſaire à ceux qui tiennent les premiers rangs dans le monde ; car avec quel artifice la cupidité ingenieuſe leur cache-t-elle la verité ? Comme ils n'aiment point cette verité qui les humilie, on ne leur dit que le men-

ſonge qui les flatte ; & chacun plus jaloux de ſon propre intereſt que du leur, s'applique à les tromper avec plus d'adreſſe, pour ne ſe point attirer leur haine en les troublant dans leurs paſſions. Tel eſt encore leur malheur, qu'avec le plus de droiture & de deſintereſſement, on ſe trouve quelquefois obligé de les ménager par prudence, & de ne leur montrer que dans des jours enfoncez ce qui devroit les éclairer & les frapper davantage. Mais combien de fois MADEMOISELLE employa-t-elle les riches talens dont Dieu l'avoit honorée, à démêler la ſincerité de la fauſſe complaiſance ? Et combien de fois ſa pénétration découvrit-elle la verité toute entiere, quand la bien-ſéance & le reſpect ne luy en montroient qu'une partie?

Les pompes du monde & les délices de la Cour pouvoient faire en elle des impressions tres-dangereuses ; & qui oseroit dire qu'elle n'en ait pas reçû quelque atteinte ? Les Saints mêmes n'en sont pas exemts ; & ils s'en plaignent tous les jours à Dieu par leurs gémissemens & par leurs larmes.

Mais à la veuë des dangers où son état l'exposoit, elle en conceyoit une crainte salutaire, qui la portoit à s'en garantir par de frequentes retraittes. Tantost elle visitoit * celles des épouses de l'Agneau qui *le suivent de plus prés par tout où il va* ; afin que leur vertu passât dans son cœur, par le fruit des pieux entretiens & par la force des bons exemples. Tantost sans sortir de son Palais, elle se dépoüilloit en la présen-

Apoc. 14. 4

* Mademoiselle étoit souvent aux Carmelites.

ce de Dieu de tous les prétextes, de tous les déguisemens de l'amour propre, pour mieux connoître sa volonté, & pour obtenir la grace de l'accomplir. Tantôt elle faisoit quelque séjour dans les lieux de sa dépendance, où elle vivoit tranquille sans être obscure. Selon les occasions, elle sçavoit se faire une Cour de sa retraite; mais il y avoit aussi des temps favoris & privilegiez, où elle n'étoit jamais moins seule que quand elle paroissoit l'être; ni moins oisive que quand elle l'étoit; parce qu'elle s'appliquoit assidûment à la lecture & à la priere.

Cic. de offic. lib. 3. num 1. Ambr. Epist. 41. ad Sabin.

L'Evangile étoit l'oracle qu'elle consultoit alors dans ses doutes, & la bouche par laquelle JESUS-CHRIST luy parloit du haut du Ciel.

comme s'il eût été encore sur la terre. C'est là qu'elle s'accoûtumoit à mépriser cette gloire mondaine, qui ne pouvoit, ni descendre avec elle dans le tombeau, ni la mettre à couvert au jour horrible de la vengeance. C'est là qu'elle apprenoit, que la veritable gloire vient de Dieu seul; que c'est à luy que les hommes doivent rapporter celle qu'il leur donne; que le plus Grand doit être le plus humble dans la préparation du cœur, & qu'à l'exemple de l'Homme-Dieu, personne ne peut entrer dans la gloire que par les souffrances.

Psalm. 148. 12. *Eccli. 5. 1.* *Joann. 5 44.* *Luc. 14. 11* *Luc. 21. 26.* *Luc. 24. 6.*

Frappée de ces grandes veritez, elle connut enfin le néant de tout ce que le monde estime, & se forma une juste idée du veritable bonheur. Vous n'en douterez pas, Messieurs;

ſi vous liſez les courtes reflexions qu'elle a écrites ſur les huit Beatitudes. Outre les graces du ſtile, outre la nobleſſe & la ſolidité des penſées, vous y trouverez une connoiſſance parfaite, un goût excellent des choſes de Dieu. Là ſont fidellement repreſentez les troubles d'une ame touchée du Ciel, & combattuë par ſes foibleſſes. Tout y reſpire le déſir ſincere du ſalut, la douleur des fautes que l'on a commiſes, l'envie d'apprendre les moyens de les réparer. Le vray ſens des paroles de JESUS-CHRIST y eſt exprimé; & pour les interpreter avec une fidelité ſi exacte, il falloit qu'elle les eût ſouvent meditées, & même qu'elle les mît en pratique; car, ſelon les oracles du ſaint Eſprit, nous n'avons la vraye intelli-

gence que quand nous faisons ce qu'elle nous apprend à faire ; & plus nous le faisons, plus nous sommes dignes que l'intelligence croisse & se perfectionne en nous : *Intellectus bonus omnibus facientibus eum.*

Psal. 110. 10

Aprés l'Ecriture sainte, le livre qu'elle lut toute sa vie avec plus d'attention & plus de goût (car il n'y avoit point de Livre de pieté qu'elle ne lût) c'étoit celuy de *l'Imitation de Jesus-Christ.* Et comme ce Livre si renommé a contribué par sa simple lecture à la sanctification de plusieurs ames, nous devons présumer qu'il n'aura pas été inutile à la sanctification de la sienne ; puis que non contente de le lire, elle en a fait une excellente paraphrase.

Quelle merveille, MESSIEURS, qu'une Princesse engagée par

son état dans les agitations de la Cour & dans le commerce du monde ; & d'ailleurs entraînée par une vivacité de temperament, se soit neanmoins attachée à écouter Dieu, à lire avec une application curieuse & soûmise les veritez saintes qu'il luy a plû de nous reveler; à se servir de ses lumieres pour en pénétrer les ombres sacrées & mysterieuses ; & à se faire de ses propres reflexions une regle de conduite ! Mais, au lieu de dire, quelle merveille ! ne parlerois-je pas plus juste, si je disois, quel malheur pour elle, si elle eût été assez negligente ou assez aveugle pour en user autrement ! Elle auroit eu le sort de la plûpart des gens du monde, qui ne lisent jamais; ou qui ne lisent que des Livres inutiles & profanes.

Oſez-vous vous dire diſciples de JESUS-CHRIST, vous qui ne ſçavez pas ce qu'il vous enſeigne ? Et comment pouvez-vous luy obeïr, vous qui ne daignez pas ſeulement écouter ce qu'il vous commande ? Faut-il s'étonner que vôtre eſprit ſe rempliſſe de faux préjugez, & que perdant peu à peu la conſcience, vous veniez enfin à perdre la foy ? vous vivez obſtinément dans une negligence entiere de vos devoirs : & une ignorance orgueilleuſe prête ſon voile à vos paſſions, pour vous aveugler. Ne vous y trompez pas. Jamais vous ne vous ſoûmettrez à la Loy vivante & interieure, qui n'eſt autre que l'amour de Dieu ; ſi vous ne connoiſſez auparavant l'exterieure, que ſa ſageſſe nous a tracée dans les Livres ſaints.

MADEMOISELLE ne lisoit pas seulement, elle prioit ; & l'on peut dire, que Dieu lui avoit donné cet esprit de grace & de priere, qu'il avoit promis par le Prophete Zacharie à la Maison Royale de David : *Effundam super Domum David spiritum gratiæ & precum.* Zach. 12. 10. Aussi ne fut-elle pas infidelle à une grace si signalée ; & à l'exemple de ce saint Roy, elle *loüoit Dieu sept fois le jour*, & recitoit les Pseaumes comme l'Eglise. Convaincuë de la necessité de la priere, pour invoquer celui sans lequel elle ne pouvoit rien, elle demandoit, elle cherchoit, elle frappoit à la porte de la misericorde, afin qu'elle lui fût ouverte. Elle auroit crû faire un grand mal, & se priver d'un grand bien, si elle eût passé un jour, non seulement sans assister au

Psal. 118. 164.

Ioan. 16. 24.

sacrifice de JESUS-CHRIST avec une reverence profonde ; mais encore sans se prosterner devant luy, pour lui rendre ses hommages, & pour lui demander du secours contre les tentations de cette vie. Et toutes les fois qu'elle y manquoit, ou qu'elle prioit avec secheresse & distraction, elle tâchoit de reparer cette faute par une aumône extraordinaire.

Matth. 7. 7. Iacob. 4. 3. Ah ! que je plains ceux, qui ne sentent pas leurs besoins, ou qui les negligent. Ils ne reçoivent pas les graces du ciel, parce qu'ils ne les demandent point, ou qu'ils les demandent mal. Mais ils devroient se souvenir, que dans le langage des Peres, la priere est la principale action vitale de l'homme spirituel ; & qu'elle est aussi dangereusement interrompuë pour

le ſalut de l'ame, que la reſpiration l'eſt pour la vie du corps.

Juſques-là, MESSIEURS, vous avez vû combien MADEMOISELLE reçût de gloire de ſa haute naiſſance, de ſes qualitez naturelles & acquiſes, & comment la juſtice en tempera l'éclat par les vertus civiles & chrétiennes. J'en demeurerois-là, ſi la ſincerité que mon miniſtere me preſcrit, ne m'obligeoit à vous avoüer, que cette gloire ne fut pas ſans ombre.

Je n'ay garde de vous propoſer MADEMOISELLE comme ce ſage imaginaire des Stoïques, que l'on ſuppoſoit exempt de toutes paſſions. Une fatale experience ne nous apprend que trop, que nôtre nature, corrompuë par le peché, leur donne entrée dans nos cœurs, auſſi-toſt que nous en-

trons dans le monde : Et le plus estimable de nous n'est pas celui qui n'en a point, car où le trouver ? c'est celui qui en a le moins. Mais si je suis contraint d'avoüer, que cette Princesse a pû se laisser surprendre, dans un temps de trouble, à quelques-unes de celles dont il est le plus mal-aisé de se garantir, je puis dire aussi, qu'elle les a hautement condamnées ; & par la bonté du Roy, les suites ne luy en ont pas été desavantageuses.

Je m'explique, MESSIEURS ; & pour cela je remonte vers ces temps de tumulte & de tempeste, où un air empoisonné de faction s'étoit répandu dans ce Royaume. J'y vois une fille, qui s'éleve au dessus de la timidité de son sexe, & qui avec une assurance mâle, brave

l'eau, le fer, le feu; parce qu'un zele inconsideré lui fait prendre pour un bien, le mal où l'engagent des conseillers politiques. A Dieu ne plaise, MESSIEURS, que je prétende justifier une conduite qu'elle-même a desaprouvée.

Tout ce que je puis dire en sa faveur, c'est qu'en parcourant les années de sa vie qui se sont écoulées depuis, j'y vois cette faute soigneusement reparée par une retraitte volontaire, par des larmes abondantes de douleur & de repentir, par une soûmission sincere & perseverante. Et puisque l'Evangile, qui est ma regle, prefere la penitence des pecheurs à l'innocence des Justes, je ne dois pas craindre d'avancer que la gloire de cette Princesse lance des rayons plus vifs & plus

Luc. 15. 7. Aug. Conf. lib. 8. cap. 2.

éclatans, depuis qu'elle a été captive sous l'obscurité d'une éclypse. Sa justice ne laissera donc pas de subsister dans tous les siécles, parce qu'ayant reconnu qu'elle s'étoit écartée du droit sentier de cette même justice, elle y est rentrée sincerement & pour toûjours: *Justitia ejus manet in sæculum sæculi.*

Peu s'en faut, MESSIEURS, que je n'appelle cette faute heureuse. Du moins est-il certain, que sans cet évenement celebre, il auroit manqué à LOÜIS LE GRAND une occasion éclatante de remplir l'idée que l'univers s'étoit formée de lui dés le commencement de son regne. Le gain des batailles, la prise des villes, la conquête des Provinces, ne font que les Heros ordinaires. Mais un Roy, qui compte pour le premier

premier de ſes empires celui qu'il a ſur ſes deſirs, qui accorde des graces difficiles & des pardons illuſtres, qui remet les coupables dans leurs rangs & dans leurs dignitez, qui les reçoit dans ſon commerce le plus intime: un tel Roy, MESSIEURS, ſort de l'ordre des hommes Héroïques, pour s'approcher de la nature de Dieu, dont il eſt l'image. *Cic. Orat. pro Lig.*

Puiſſe-t-il remplir ſa haute Deſtinée! Puiſſe-t-il affermir de plus en plus ſon Trône ſur l'amour de la juſtice, & ſur la défenſe de la verité; & achever de confondre ceux qui s'étoient vainement promis de le détruire! Juſques ici, ils n'ont eu que la honteuſe gloire de réüſſir dans des entrepriſes odieuſes, & de commettre des crimes heureux. Mais combien eſt *Pſal. 44. 7. Pſal. 96. 2. Pſalm. 2.*

éclatante & pure la gloire d'un Roy, qui seul, comme une forte digue, ose presenter son front majestueux & superbe à l'insolence d'un torrent grossi de toutes parts pour ravager les champs de l'Eglise ! Potentats jaloux, Nations seduites, qui fremissez depuis si long-temps contre le Seigneur & contre son Oint, vous ne ferez encore contre luy que de vains projets. Tremblez, le voilà qui part, armé des mêmes foudres dont il vous a déjà frappez : & les princes de son sang, conduits par son Genie, animez par son courage, vont renouveller cette Campagne les prodiges de valeur, qu'ils ont faits dans les precedentes.

Psalm. 2.

Revenons à nôtre sujet. Si la Gloire inseparable du haut rang que MADEMOISELLE tint dans

le monde, fut temperée par la juſtice & par la pieté, les richeſſes immenſes qu'elle y poſſeda, ne furent pas moins reglées par cette même vertu. C'eſt ce qui me reſte à vous dire.

C'EST une verité décidée par l'Ecriture, conforme à la raiſon, & neceſſaire au maintien de la ſocieté civile, que ceux que la Providence a élevez au deſſus des autres, doivent être honorez: & afin qu'ils le ſoient, ils ont un beſoin indiſpenſable de richeſſes. Car les peuples, accoûtumez à ne juger que par ce qui frappe les ſens, ne reconnoîtroient pas une autorité, qui toute divine qu'elle eſt, leur paroîtroit digne de mépris, ſi elle étoit deſtituée de quelque pompe exterieure. II. PARTIE. *Sap. cap. 6. 1. Petr. 1. 13. Rom. 13. 7.*

Mais au même temps que Dieu permet aux Grands d'être riches en effet, il leur commande d'être pauvres de cœur & d'affection. Il faut, dans le langage de l'Ecriture, qu'ils soient » libres entre les morts du siécle;
Psalm. 87 6. » qu'ils ayent des biens terrestres,
Psalm. 142. 3. » sans rien tenir de la terre; qu'ils
Eccli. 13. 21. » soyent au milieu des feux sans
Prov. 6. 27. » se brûler; au milieu des eaux,
Matth. 11 18. » sans y être submergez; au milieu des filets, sans y être pris. » Tel est l'état violent où ils se » trouvent, & point de place » pour eux dans le Royaume du » ciel, s'ils ne la ravissent par une » telle violence.

Cette condition si enviée devient par-là tres-dangereuse pour le salut, parce que les richesses ont la fatale proprieté de corrompre la plûpart de ceux qui les possedent. Elles sont

trompeuſes, & ils ne laiſſent pas de s'y confier. Elles ſont *incertaines & periſſables*, & ils comptent ſur elles comme ſur un ſecours infaillible. Elles ſont comme un roſeau fragile, qui ſe rompt entre leurs mains & qui les bleſſe, & ils s'y appuyent toûjours. Ce que le Sage diſoit donc de tous les hommes, on le peut dire avec plus de raiſon des Grands & des Princes : *Où ſont ceux, qui ne courent point aprés l'or, & qui ne metient pas dans les treſors toute leur eſperance ? Qu'on nous en montre de tels, & nous les loüerons, comme ayant fait des choſes merveilleuſes durant leur vie.* 1. Tim. 16. 17. Eccli. 31. 8.

J'avouë, CHRE'TIENS, que le nombre n'en eſt pas grand ; mais par la grace de JESUS-CHRIST on en peut montrer

quelques-uns : & j'ay aujourd'huy l'avantage de parler d'une Princeſſe, qui poſſeda des biens en abondance, & qui n'y mit pas
Pſalm. 61. 11. ſon cœur ; qui s'en ſervit pour ſoûtenir ſon rang avec dignité, ſans bleſſer les regles de la modeſtie chrétienne ; & qui des
Luc. 16. 9. richeſſes d'iniquité ſe fit des amis, qui, ſelon la promeſſe de l'Evangile, l'auront reçûë dans les Tabernacles éternels. Elle merite donc d'être loüée, puiſqu'en la loüant nous ne loüerons que la juſtice, qui en regla la poſſeſſion & l'uſage. Les loüanges que nous lui donnerons retourneront à leur principe ; & les couronnes de gloire dont nous ornerons encore ſa tête,
Apoc. 4. 10. ſeront jettées aux pieds du Trône de l'Agneau.

1. Cor. 2. 11. Nous apprenons de ſaint Paul, que nul ne connoiſt ce

qui est dans l'homme, que l'homme même qui le pense. Je ne dois donc pas craindre de me tromper en jugeant des dispositions interieures de MADEMOISELLE à l'égard des richesses, puisque je n'en juge que sur ce qu'elle-même nous en a dit. Voicy les reflexions qu'elle a faites sur ces paroles de l'Evangile, *Bienheureux sont les pauvres d'esprit.* Matth. 5. 3.

Elle y reconnoist avec une humble foy le bonheur des pauvres, à qui le Royaume du ciel appartient par préference. Elle y craint le malheur des Riches, qui par leur état se trouvent exposez à des perils capables de les exclure de ce Royaume. Elle se console en considerant, que comme les Pauvres ne sont heureux qu'autant qu'ils aiment leur pauvreté, les Riches ne sont « *Refl. de S. A. R. sur le Serm. de I. Chr. sur la mont. de Beat.*

» malheureux qu'autant qu'ils » aiment leurs richeſſes. Elle con- » clut, qu'il ne les faut donc » point aimer ; qu'il importe au » contraire d'en connoître le » neant ; qu'il ne faut s'abandon- » ner, ni aux aiſes de la vie » qu'elles facilitent, ni à l'or- » gueil qui en eſt inſeparable, » mais qu'on doit les employer » avec joye à ſoulager les mem- » bres ſouffrans de JESUS-CHRIST.

Mach. 6. 21. Eccle. 10. 9 Coloſſ. 3. 5. 1. Tim. 6. 17.

C'eſt ce qu'elle a penſé, MESSIEURS, & heureux les Riches qui penſent comme elle ! Mais la plûpart mettent leur cœur où eſt leur treſor. Ils regardent les richeſſes comme un Dieu puiſſant, à qui tout obéit : & malgré l'avertiſſement de ſaint Paul, ils leur rendent un culte idolâtre. Plus ils ſont riches, plus ils deviennent orgüeilleux, & ils ſoutiennent leur orgüeil

par leur puiſſance & par leur credit.

Mais *pourquoy terre & cendre es-tu ſuperbe*, & pourquoy te glorifies-tu de poſſeder l'or, qui n'eſt qu'une terre un peu differente de l'autre ? Bien loin de s'élever de ce qu'on eſt riche, l'on devroit au contraire s'en humilier, & ne regarder jamais les richeſſes qu'avec crainte. *Eccli. 10. 9.*

Ecoutez, Riches, & tremblez. Dieu donne ſouvent dans ſa colere, les biens de ce monde, & les Reprouvez y ont ordinairement la meilleure part. L'incertitude d'être de ce nombre mal-heureux ne devroit-elle pas vous tenir dans une continuelle frayeur ? Que ſera-ce, ſi j'ajoûte la difficulté qu'il y a de ſe ſauver dans la poſſeſſion des richeſſes : difficulté qui ap- *Pſalm 9. 4. Ier 12 1. & ſeq. Aug. in Pſalm 9. Num 22. & ſeq.*

proche de l'impossibilité, sans qu'il reste d'autre consolation que de penser, que *ce qui est impossible aux hommes est possible à Dieu.* Mais toûjours est-il certain qu'il ne faut qu'une grace commune pour sauver un pauvre, parce qu'il ne lui est pas difficile de se priver de ce qu'il n'a pas : au lieu qu'il faut un prodige de grace pour sauver un Riche, parce qu'il lui est tres-difficile de se priver de ce qu'il a ; & que pour s'en priver il faut qu'il ait toutes les vertus dans un degré heroïque.

Matth. 10. 24.

La Princesse que nous loüons a connu cette étonnante difficulté, & par la misericorde du Seigneur sa conduite n'a pas été contraire à ses lumieres.

Saint Augustin raisonnant sur la doctrine de saint Paul a soutenu qu'il est de l'ordre de la

1. Tim. 5. 17. Utantur di vites consuetudine infirmi.

justice, que les Grands ayent plus abondamment que les autres tous les besoins de la vie & que leur délicatesse naturelle leur est une raison legitime de se traitter délicatement, pourvû qu'ils s'en affligent sincerement devant Dieu ; car s'ils pouvoient vivre d'une autre maniere, ils feroient mieux. Il n'est pas moins incontestable, qu'ils peuvent user de leurs richesses pour soûtenir les bienséances de leur état, pourvû qu'ils n'aillent pas au délà de leur pouvoir ; & qu'au lieu de satisfaire à la necessité qui a des bornes, ils ne cherchent pas à contenter l'ambition qui n'en a point.

tatis suæ, sed doleant alitèr se non posse. Melius enim possent, si aliter possent. *Aug. Serm. 61 Num. 12. nov. edit.*

MADEMOISELLE fondée sur ces maximes de la raison & de la Religion, a soûtenu sa qualité de Princesse sans oublier

celle de chrétienne. Si l'une l'obligeoit de faire *servir sa table magnifiquement tous les jours*; l'autre l'obligeoit aussi à *humilier son ame par le jeûne*, & à se soumettre selon son pouvoir aux rigueurs de la penitence. Plus la grande place qu'elle tenoit dans le monde la mettoit dans la necessité d'être *vétuë de pourpre & de fin lin*; plus cette necessité la portoit à s'affliger comme la Reine Esther de l'éclat de sa condition, & vous sçavez que depuis long-temps elle s'étoit presque dépoüillée des marques pompeuses de sa grandeur. Venons au plus saint usage de ses richesses.

Luc. 16. 19. Psal. 34. 13. Esth. 14. 16.

La foy lui fit regarder les Pauvres de JESUS-CHRIST comme des Princes infiniment élevez au dessus d'elle, depuis

que l'Evangile lui eut appris, qu'ils ſont les diſtributeurs des couronnes éternelles. Auſſi, quelles profuſions ne leur fit-elle pas toute ſa vie & ſur tout dans les derniers temps! *Matth. 5 9.*

De ſon cœur, comme d'une ſource inépuiſable, couloient toute ſorte de biens. Ce cœur étendu par la charité, devint le cœur de la liberalité même, & comme le ſein de la fortune, favorable à tous les malheureux. Combien de veuves recouvroient en elle l'époux qu'elles avoient perdu? combien d'orphelins leur mere? De combien de vierges reduites à des neceſſitez perilleuſes, garantit-elle la pureté? Combien de victimes de la licence publique retira-t-elle du deſordre? Et par combien de ſecours diſtribuez par l'humilité *Val. Max. de Liberal. lib. 4. cap. 8.*

& par la prudence, porta-t-elle la consolation dans ces retraites enfoncées où se cache la honte & souvent le desespoir? *Elle a répandu ses biens avec liberalité sur les pauvres*, & en récompense la parole de Dieu lui est un fidele garant, que *sa justice subsistera dans tous les siecles.*

Psal. 111. 9.

J'avoüe, qu'elle n'avoit pas toûjours le courage de soûtenir la vûë des miseres humaines. Mais, comme saint Jerôme le disoit d'une Dame Romaine qui avoit la même repugnance, si MADEMOISELLE n'a pas distribué ses aumônes de sa propre main, Dieu s'est contenté qu'elle les ait fait distribuer par celle des autres; & il y auroit de l'injustice à prendre pour infidelité une repugnance naturelle: *Clemens fuit pecuniæ,*

Hier. in Epit. Fab. Epist. 30.

non manu ; & teneritudinem animi nequaquam interpretor infidelitatem.

Ce n'étoit pas assez pour elle de pratiquer la misericorde durant le court espace de sa vie. Elle a voulu la faire passer aux siecles à venir ; & le Dieu éternel en étant l'objet, il étoit de son grand cœur de la rendre en quelque sorte éternelle.

Otty, vous subsisterez éternellement ; Aziles nombreux & magnifiques, qu'elle a établis dans ses terres contre la misere & l'ignorance ; & lors même que vous trouverez vôtre fin dans la fin des temps, vous subsisterez encore dans le merite de la charité, dont le privilege est de ne finir jamais : *Charitas nunquam excidit.* 1. Cor. 13. 8

Vous loüerez toûjours vôtre auguste Bienfaitrice, malades,

qui ſerez ſoulagez dans les hôpitaux qu'elle a bâtis : Jeunes hommes, qui ſerez inſtruits dans les colleges qu'elle a fondez : Jeunes filles, qui ſerez appliquées au travail & à la vertu dans les communautez qu'elle a érigées ; Vieillards, qui par ſon ſecours ſupporterez avec patience le poids des maux & de l'âge. Vous prierez auſſi pour elle, humbles Religieux, Vierges ſages, à qui ſes liberalitez ont procuré un repos exemt de ſoins ; & pour ainſi dire, une habitation ſeûre, où vos ames ſeront gueries des maladies qu'elles pourroient avoir contractées dans le commerce du ſiecle, pour ne plus reſpirer que l'air de la ſaine doctrine & de la ſolide pieté. Et enfin la charité, principe, moyen, perfection, de vos

vertus & de celles de cette Princeſſe, vous unira tous avec elle, pour être éternellement conſommez en *Dieu*, qui *eſt charité*, pendant que l'avarice ouvrira ſes mains, pour enſevelir dans l'Enfer tous les Riches impitoyables. *Ioan.* 17. 23. 1. *Ioan.* 4. 8. *Luc.* 16. 22.

Mais il falloit, MESSIEURS, que MADEMOISELLE *accompliſt toute juſtice*, & ſelon ſaint Paul, elle ne l'auroit pas accomplie, ſi elle n'eût *pris un ſoin particulier de ceux de ſa maiſon*; puis qu'en ne le prenant pas elle auroit *renoncé à la foy*, fondement de toutes les vertus chrétiennes. Auſſi a-t-elle rempli ce devoir dans toute ſon étenduë; & c'eſt une des actions de ſa vie qui doit le plus lui attirer les benedictions de Dieu & les loüanges des hommes. Tous ceux qui ſe ſont attachez à elle, *Matth.* 3. 15. 1. *Tim* 5. 8.

ou pour lui faire honneur, ou pour lui rendre service, en ont reçû des bienfaits proportionnez à leur rang & à leur merite. Pendant sa vie, une promptitude involontaire ne l'a pas empêchée de leur donner des marques continuelles de sa bonté. Et à sa mort, non seulement elle n'a pas voulu qu'ils perdissent leurs charges, mais de plus, elle les a recompensez au delà de leurs esperances. Accomplissant ainsi à la lettre cette parole de l'Ecriture, *Servus sensatus sic tibi dilectus quasi anima tua .... neque inopem derelinquas illum.* Quand vous avez des domestiques prudens & sensez, aimez-les comme vôtre propre vie; & ne souffrez pas, qu'aprés vous avoir servi long-temps, ils demeurent pauvres.

Eccli 7. 23.

Grand exemple pour ces maîtres ingrats & inhumains, qui traittent leurs domeſtiques comme des eſclaves, ſans conſiderer que ce ne ſont pas tant des ſerviteurs, que des *amis humbles*, de même nature qu'eux, rachetez comme eux du même ſang de JESUS-CHRIST, & appellez à la même gloire. Qu'ils ceſſent donc aujourd'huy d'être ſourds à la voix du grand Apôtre qui leur déclare, que ceux qui commandent & ceux qui obéiſſent, ont un maître commun dans le ciel, qui n'aura d'égard à la condition des perſonnes, qu'autant qu'elles ſe ſeront diſtinguées par les vertus particulieres de leur état. *Sen. Epiſt. 47.* *Eph. 5. 9.*

Aprés avoir conſacré une partie de ſes richeſſes à ſa pieté, MADEMOISELLE devoit l'au-

tre à ſa grandeur. Elle a conſideré le Roy de la terre comme l'image de celuy du ciel, qui *n'ayant beſoin des biens de perſonne*, donne toûjours & ne reçoit jamais. Mais par un ſage temperament elle a tâché de penetrer juſques dans ſon cœur, pour ne faire que des liberalitez dignes de ſon approbation & de ſon eſtime. Elle les a faites, MESSIEURS, & admirez avec quel diſcernement, du beſoin, du goût d'un chacun.

Pſal. 15. 2.

Elle voyoit un jeune Prince, cher à SA MAJESTE', par les grandes eſperances d'eſprit & de valeur qu'il donnoit dés ſa plus tendre enfance, & que dans la ſuite il a ſi heureuſement remplies. Elle a cru, qu'il n'avoit beſoin que de dignitez proportionnées à ſon merite naiſſant. C'eſt par lui qu'elle a

commencé, elle en a fait un Souverain.

Elle voyoit MONSEIGNEUR ne respirer que la guerre, & quand il n'y pouvoit être, ne s'en consoler qu'à celui de tous les exercices qui la represente le plus vivement. Ce n'étoit pas à MADEMOISELLE à lui preparer les lauriers, dont il sçait si bien se couronner. Mais pour marquer l'estime qu'elle faisoit des travaux guerriers de ce Prince, elle en a respecté jusqu'à l'image, en prenant le soin de lui preparer dans une contrée favorite un Palais, où il pût commodément se délasser des fatigues de la chasse. Et qui sçait, si en s'appliquant à le rendre si charmant & si magnifique, elle n'avoit pas en vûë d'y attirer quelquefois le Roy, pour se conserver par ce secret

ingenieux une place honorable dans sa memoire ?

Elle voyoit enfin, que rien ne manquoit à MONSIEUR de tout ce que l'on peut desirer sur la terre. Et en effet, dignitez, gain de batailles, prise de villes, Palais superbes & délicieux, tout contribuë à la gloire & à la magnificence de ce Prince, & voici encore de nouvelles occasions * de l'augmenter. MADEMOISELLE ne voyoit donc qu'un seul endroit par où elle pût le toucher, c'étoit celui du cœur; & comme il l'a toûjours honorée de son amitié, elle s'est épuisée pour lui en témoigner la reconnoissance la plus parfaite & la plus étenduë. Aussi tous ses biens qu'elle le prie d'agréer, le flattent bien moins, que cette marque éclatante d'estime & de distinction,

* Le Roy venoit de donner à Monsieur le Commandement d'une Armée.

Aprés cela, CHRE'TIENS, cette Princeſſe n'avoit plus qu'à attendre Dieu, qui enfin l'a frappée d'une maladie aſſez longue pour qu'elle ſe ſentît mourir, & qu'elle fût purifiée par le feu de la ſouffrance, comme un argent precieux, digne de ſervir au Tabernacle éternel du Dieu vivant. Les remedes qu'on lui donnoit, étoient pour elle comme une ſeconde maladie, preſque auſſi fâcheuſe que celle dont on eſſayoit de la guerir; & jamais elle ne les recevoit qu'en eſprit de penitence. Quels ſoins ne lui rendirent pas alors les Princeſſes ſes ſœurs! Quand on ſe ſouvient de leur douceur, de leurs larmes, de leurs aſſiduitez toutes deſintereſſées, on ne peut leur refuſer la gloire de s'être encore plus diſtinguées par leur vertu,

Pſal. 65. 10. Aug. hic. Num. 16.

qu'elles ne le ſont par leur naiſſance. Ses douleurs violentes & continuelles ſervirent à faire de ſa mort un ſacrifice, où la victime ne fut pas égorgée, mais détruite peu à peu; afin qu'elle eût le temps d'aimer les rigueurs de ſa deſtruction. Et elle les aima, non par ſon inclination naturelle, mais par un coup de cette grace, qui fait en un moment des chef-d'œuvres.

Durant ſa vie elle avoit eu toûjours une extrême horreur de la mort; mais par un changement heureux, la *plus terrible des choſes terribles* ceſſa de l'épouventer. Tant eſt vray ce que dit le Sage, que *la mort eſt amere à ceux qui s'établiſſent une fauſſe paix dans la joüiſſance des biens de ce monde*. Elle ne devoit donc pas l'être à MADEMOISELLE, qui,

Arift.

Eccli. 41. 1.

qui, comme nous l'avons vû, s'en étoit détachée par un renoncement interieur, & par des aumônes abondantes ; dont le fruit, dit saint Augustin, est de procurer à ceux qui les ont faites, la grace de mourir constamment : *Cultor eleemosinarum securus moritur.*

On ne vit pourtant en elle nulle fierté philosophique, nulle marque fastueuse de vanité. On eut plûtost sujet d'y admirer la sublimité d'une ame chrétienne, dont l'humilité fait le propre caractere. *Je ne suis pas assez philosophe*, disoit-elle, *pour ne pas craindre ; mais je suis chrétienne. & je me soûmets.* Pour se rassurer, elle eut recours aux armes, dont se servent les Chrétiens pour combattre Satan au dernier passage. Elle receut les Sacremens avec

une foy humble & éclairée ; & tandis que les assistans versoient des larmes de tristesse, les siennes prenoient leur source dans le repentir de ses pechez. Elle demanda plusieurs fois pardon à toutes les personnes absentes & présentes, qu'elle le pouvoit avoir offensées. Elle récitoit les Pseaumes, qu'elle sçavoit tous par cœur, & se les faisoit répéter par le zelé ministre du Seigneur, qui luy rendoit les derniers devoirs de Religion. JESUS-CHRIST crucifié fut desormais son refuge, & en cet estat elle abandonna *les tentes de Cédar*, pour s'envoler *sur les montagnes éternelles*.

Cant. 1. 4. Psal. 75. 3.

C'est ainsi que l'esperance chrétienne nous le fait présumer par les merites du Redempteur, dont cette Princesse au-

ra ſans doute receu le fruit. Cependant nous ſommes bien éloignez de croire, qu'elle n'ait pas eu encore quelque ſujet de trembler, en paroiſſant devant ſon juge. Et cette crainte troubloit ſon cœur, lors qu'un peu de temps avant ſa mort elle-même s'accuſoit *d'avoir tant vêcu, ſans s'être corrigée de ſes défauts.*

Cet aveu, qui luy eſt glorieux, & qui n'aura pas manqué de luy être utile, ne nous ſurprendra point, pour peu que nous conſiderions, que la vie la plus loüable aux yeux des hommes, peut être réprouvée devant Dieu, s'il l'examine ſans miſericorde. Et comment une perſonne mourante ne craindroit-elle pas ſes défauts? Elle craint même ſes bonnes œuvres. *Aug. Conf. lib. 9. cap. 13. Num. 14. Iob. 9 28.*

Il eſt vray, que cette crainte

une foy humble & pieuse. Ceux qui tandis que, fermé les yeux sur [illegible] soient de [illegible], sont contraints de les fermer à l'heure de la mort: ce comme alors ils voyent la [illegible]vité dégagée des nuages qui l'enveloppent durant la vie, ils ne peuvent s'empêcher de connoître leur misere & leur néant; mais cette connoissance forcée ne produit en eux qu'une crainte servile, qui bien loin de les conduire à l'amour, les jette plûtôt dans le découragement & dans le désespoir. Au lieu que ceux, qui n'ont pas attendu la derniere heure pour se convaincre de la vanité de toutes les choses du monde, & qui en ont détaché leur cœur, sont à la verité saisis de crainte à la veuë des jugemens de Dieu, mais c'est d'une crainte qui prend sa sour-

ns l'humilité, & qui eſt
ée par l'eſperance.
eſtoit l'heureuſe diſ-
de la Princeſſe, quand
ie faiſoit à elle-même des
eproches ſi humbles & ſi édi-
fians. Elle n'avoit pas attendu
juſqu'à ce dernier moment à ſe
convaincre, qu'icy-bas rien
n'eſt ſolide ; & qu'en Dieu ſeul
ſe trouve le veritable bien. El-
le avoit eu déja le bonheur de
le connoître, & la gloire de
le publier. Ecoutez, ce ſont
ſes propres termes : *On ne peut*,
diſoit-elle, *ſe diſſimuler à ſoy-
même, qu'il n'y a ni douceur,
ni plaiſir, ni ſeureté dans aucu-
ne des attaches du monde ; &
que l'on ne peut trouver de con-
ſolation veritable, que dans une
parfaite ſoûmiſſion à la volonté
de Dieu.* C'eſt dans le Livre
dont je vous ay parlé, que vous

Reſt. de S. A. R. ſur le Serm de I. C. ſur la mont. 3. Beat.

trouverez ces belles paroles ; fidelles interpretes des sentimens de son cœur, preuves inconteſtables de son amour pour la juſtice & pour la pieté, & qui ſans doute feront toûjours honneur à ſa memoire.

Ah ! qu'elle étoit ſage de parler ainſi ; & que ceux-là ſont inſenſez qui tiennent un autre langage ! Car enfin, MES CHERS AUDITEURS, qu'eſt-ce que le monde ? Que
1. Cor. 7. 31. ſont ſes biens, que des ſonges ? Que ſont ſes pompes, que des illuſions ? Que ſont ſes plaiſirs, que des impoſtures ? Qu'eſt devenuë cette grandeur mondaine, que nous venons d'admirer dans la naiſſance & dans les actions de MADEMOISELLE ? Nous n'en voyons plus que de triſtes reſtes dans

ces riches marques de dueil, dont on honore sa sepulture : encore ne dureront-elles qu'un jour. Tout passe, & cette gloire dont le monde est avide, & ces richesses dont le monde est idolâtre ; parce que *le monde luy-même doit passer avec toutes ses convoitises*. La petite fille de tant de Rois ne vous en convainc que trop ; & si cette conviction vous paroit foible, fortifiez-la prés des cendres de ces illustres Morts, avec lesquelles les siennes vont être déformais confonduës. 1. Ioan. 2. 17.

Il n'y a que la justice chrétienne, qui ne passe point. Elle seule peut rendre éternel ce qui ne l'est pas de soy-même : & voilà ce qui fait aujourd'huy le bonheur de la Princesse que nous pleurons. Quelque passa-

Apoc. 14. 13 gere que fût sa gloire, elle emporte dans le tombeau celle d'avoir glorifié Dieu. Quelque fragiles que fussent ses richesses, elle est suivie devant le Tribunal de JESUS-CHIST des bonnes œuvres qu'elle en a faites.

Psalm. 4. 6. *Sacrificate sacrificium justitiæ*; offrez donc pour elle & pour vous le sacrifice de la justice: sacrifice d'excellente odeur, qui consiste, selon saint Chrysostome, dans les fruits de penitence, & dans les œuvres de pieté.

Chrys. hic.

M. l'Archevêque d'Auch. Offrez-le pour elle, en joignant le sacrifice de la justice à celuy de nos Autels; & vos vœux à ceux de ce sacré Pontife, pour demander de concert avec luy, que Dieu ne condamne pas dans cette Prin-

1. Cor. 11. 31.

ceſſe ce qu'elle a ſi humblement condamné : & que s'étant jugée ſi rigidement elle même, Dieu, ſelon ſa promeſſe, ne la juge point.

Offrez-le encore pour vous, afin que la grace du Sauveur ſacrifié, vous détrompe de toutes les illuſions de la vie : car vous avez beau vous étourdir par je ne ſcay quels enchantemens qui vous obſedent. Tant que vous ne chercherez que le monde, vous ne chercherez que ce qui paſſe. Tant que vous ne vous appuyerez que ſur *un bras de chair*, vous ne vous appuyerez que ſur ce qui tombe. Tant que vous n'aimerez que vous-mêmes, vous n'aimerez que ce qui périt. Mais ſi l'amour de cette juſtice qui unit les vertus chrétien- *Jerem. 17 5. Aug. ſerm. 95 Num. 4. & ſeq.*

nes, vous attache au ſervice de Dieu; vous choiſirez ce qui demeure éternellement, parce que *la juſtice demeure dans tous les ſiecles.*

REPONSE

FAITE DANS L'EGLISE des Carmelites, à celuy qui presenta le corps de feu Monsieur le Duc d'Uzés, tué d'un coup de canon à la bataille de Nervinde, le 29. de Juillet 1693.

M

LES Vierges sages, qui habitent ce lieu de paix, empruntent ma voix pour vous dire, qu'elles reçoivent avec respect, & qu'elles garderont avec

fidelité le dépôt qu'on leur confie. Cependant quelque precieux qu'il leur paroiſſe, elles ne peuvent le recevoir ſans douleur ; & ſi la Providence en eût autrement diſpoſé, elles auroient ſouhaité d'en être encore long-temps privées. Le ſeul parti qu'elles ayent à prendre, auſſi bien que toutes les perſonnes intereſſées à une ſi grande perte, eſt d'adorer les ordres de Dieu, toûjours équitables, & de le remercier des graces qu'il a faites à feu MONSIEUR LE DUC D'UZE'S.

Ne comptons point parmi les plus conſiderables ſa haute naiſſance, ſes qualitez naturelles & acquiſes, tant d'avantages qu'il poſſedoit, & qu'il pouvoit encore eſpérer dans le ſiecle. Il eſt lui-même un exemple trop convaincant, que les gran-

deurs humaines se dissipent comme un souffle, qu'en un moment la mort fait tout évanoüir, & que l'ame des Grands comme celle des moindres du peuple, ne porte devant le Tribunal de JESUS-CHRIST, que les œuvres bonnes ou mauvaises, qu'elle a fait par le ministere d'un corps, qu'elle est obligée d'abandonner.

Cette ceremonie lugubre ne pourroit donc nous inspirer qu'une tristesse pure, si nous ne considerions dans cet illustre mort, que ce qu'il eut de grand & de distingué selon le monde; mais par la misericorde de Dieu nous y trouvons des motifs de consolation.

Il eut le bonheur inestimable [Ep. 6. 4.] de sucer avec le lait la crainte du Seigneur, & d'être instruit des regles du Christianisme;

dirai-je par une mere prudente & sensée, comme aussi par des Maîtres habiles & affectionnez? J'en dirois trop peu. Il fut élevé par les soins & sous les yeux de feu MONSIEUR LE DUC DE MONTAUSIER. O la grande idée, qui est attachée à ce grand nom! Il suffit de le prononcer pour entendre d'abord, l'honneur, la pieté, la droiture, le maintien rigide de la Regle, l'amour constant du Vrai.

Le grand Pere développa lui-même l'esprit & la raison du petit-Fils, forma son jugement & ses mœurs, lui apprit tous les devoirs de la vie honnête & civile, & n'épargna rien pour lui procurer cette éducation, que le Sage appelle un *don excellent.* Prov. 4. 2.

Nous n'ignorons pas combien le monde est pernicieux à

ceux qui ſont obligez de le ſuivre. Nous avons appris de l'Ecriture, que l'enſorcellement de la bagatelle obſcurcit le bien qu'on avoit aimé ; & que les paſſions volages de la concupiſcence renverſent dans la premiere jeuneſſe l'eſprit le plus éloigné du mal. Mais nous avons une ferme confiance, que les racines de vertu, qu'on avoit miſes dans l'ame de ce jeune Seigneur, y étoient trop profondes, pour pouvoir jamais en être entierement arrachées. « Sap. 4. 12.

Né par ſon état pour la profeſſion des Armes, il les a portées auſſi-tôt que ſon âge l'a pû permettre, & marchant ſur les traces de ſes Ancêtres, il ne s'eſt point preſenté d'occaſion, où il ne ſe ſoit diſtingué par une valeur proportionnée à ſa

naiſſance. Quelles ſuites n'auroient pointeuës des commencemens ſi glorieux !

Mais il en eſt de ceux, que la Providence a mis au deſſus des autres, comme de ces beaux fruits que la nature a placez ſur les branches les plus élevées. Ils ſatisfont la vûë, avant que de ſatisfaire le goût; ils nourriſſent l'eſperance; ils irritent les deſirs. Mais trop expoſez par leur élevation même, ſouvent un tourbillon les fait tomber, lors qu'ils étoient preſts de meûrir.

Mais ſi la mort de MONSIEUR LE DUC D'UZE's eſt lamentable pour nous, elle eſt glorieuſe pour lui, & j'oſe dire même heureuſe, puiſque rien ne nous défend de préſumer, que le ſang qu'il a verſé pour la foy, pour le Prince, & pour la Patrie,

aura lavé tous ſes pechez ; d'autant plus que Dieu lui a donné pluſieurs heures, & un eſprit libre, pour en faire une humble Confeſſion dans l'amertume de ſon ame. *Iſai. 38. 15.*

Si le ſacrifice de ſa vie n'a pas été ſuffiſant pour les expier, le ſacrifice de nos Autels en achevera l'expiation ; ſur tout quand il ſera offert dans cette Egliſe, où les prieres du Sacrificateur ſeront ſecondées par celles de ces Vierges, que l'on peut nommer par preference à tant d'autres, *la plus illuſtre partie du troupeau de* JESUS-CHRIST. En arroſant ſon tombeau des larmes de leur penitence, elles obtiendront, que *ſes os briſez & humiliez ſe réjoüiſſent* de l'avoir été pour une ſi bonne cauſe, & dans l'attente de la Reſurrection. *Cypr. de diſc. & hab. virg.* *Pſalm. 50. 10.*

Avec des circonſtances ſi conſolantes il nous ſera permis de dire, que MONSIEUR LE DUC D'UZE'S, *ayant peu vécu, n'aura pas laiſſé de remplir le cours d'une longue vie.* Mais malheur à nous, ſi *ſa jeuneſſe finie ſi-tôt, condamne*, ſelon la menace de l'Ecriture, *les années nombreuſes dont nous abuſons.*

Sup. 4. 13.

ORAISON FUNEBRE DE MESSIRE GASPARD DE FIEUBET,

CONSEILLER ORDINAIRE DU ROY EN SON CONSEIL D'EST-AT, ET CHANCELIER DE LA REINE.

Prononcée le 12. de Septembre 1695. dans l'Egliſe des RR. PP. Camaldules de Grosbois, lieu de ſa retraitte.

ORAISON FUNEBRE
DE MONSIEUR
DE FIEUBET.

Conterebam molas iniqui, & de dentibus illius auferebam prædam : dicebam que, in nidulo meo moriar.

Ie rendois vains tous les efforts de l'injuſte, & je le contraignois de rendre ce qu'il avoit pris, mais je diſois en moy-même, j'iray mourir dans la retraitte que je me ſuis preparée.

Ces paroles ſont du Livre de Job. *Chap.* 29.

QUAND je rappelle dans ma memoire l'Antiquité Eccleſiaſtique, ſur les éloges, que les vivans ont fait des morts, je remarque trois motifs, qui les ont portez à remplir ce devoir

de la charité chrétienne : la Dignité, la Pieté, & l'Amitié.

Greg. Naz. Fun. or in laud. Baſ. mag.

Saint Gregoire de Nazianze fit l'Oraiſon funebre de ſaint Baſile, parce qu'il trouvoit dans la même perſonne, un Evêque dont il honoroit le caractere ; un Saint dont il admiroit la vertu ; & un ami dont il regrettoit la perte.

Ambr. de ob. Val. conſ. tom. 2.

Saint Ambroiſe fit l'Oraiſon funebre de Valentinien, parce qu'il crut devoir cette marque de reſpect à ſon Souverain ; qu'il avoit reconnu dans ſa conduite l'humilité d'un Catechumene fervent ; & qu'il avoit eu pour ce Prince une tendreſſe paternelle, comme ce Prince avoit eu pour lui un cœur veritablement filial.

Greg. Nyſſ. de Flacc. Imper. fun. tom. 3.

Saint Gregoire de Nyſſe fit l'Oraiſon funebre de Flaccile, & celle de Pulquerie ; parce

que l'une étoit l'Epouse, & l'autre la fille de l'Empereur ; que la sage Flaccille s'étoit distinguée par sa Sainteté, la jeune Pulquerie par son innocence ; & que le Grand Theodose, époux de l'une & pere de l'autre, étoit les delices du genre humain. *Item in fun. Pulch. orat. ocuſ. tom. 3.*

Voila les justes motifs, qui ont animé ces saints Orateurs à ces actions éclatantes. Nous ne lisons pas même dans l'Histoire, qu'on les y eût invitez. Leur inclination étoit assez forte, pour leur faire rendre des hommages publics au merite des illustres morts, dont ils celebroient la memoire.

Quand je cite l'exemple des Ambroises, & des Gregoires, ce n'est pas, MESSIEURS, pour faire d'injustes comparaisons. C'est pour m'appuyer de

de la charité chrétiennes & des
gnité, la Pie[illegible] on doit suivre
Greg. Naz. Fun. or in laud. Basil. mag. Saint Gr[illegible]e de Discours.
fit l'Ora[illegible]chant sur leurs tra-
Basile, [illegible] je suis monté dans
la m[illegible]haire, & je n'ay pas
do[illegible]nt de faire une fausse dé-
[illegible]arche, quand j'ay vû, quel a
Dignité, la Pieté, & l'Amitié
se sont unies de concert pour
Amb. Valet. guider mes pas.

A la verité l'excellent homme, dont je dois parler, fut d'une profession differente de celle de l'Episcopat. Mais il fut si zelé pour les interests de l'Eglise, si attentif à lui conserver ses droits dans la dispensation de la Justice, que les Juges de ce caractere peuvent être regardez comme *les Evêques du dehors*. Si sa Dignité ne fut pas Royale, elle fut du moins une émanation de celle des

Ruf de vit. Const. Libr. 4. Cap. 24.

Rois,

puis qu'il eut l'honneur
u Conseil du plus grand
'Univers, & de presi-
de la plus sage de
s Reines. Et qui ne
, que la gloire, qui envi-
ne de tels Maîtres, se com-
munique à ceux qui ont l'avan-
tage de les servir ? Si l'on trou-
voit pourtant, que, selon l'u-
sage de rendre parmi nous les
devoirs funebres, il manquât
quelque chose à sa Dignité, ce
défaut seroit heureusement sup-
pléé par sa Pieté, qui vient d'ê-
tre d'un si grand exemple au
monde, & qui seule donne à
l'Amitié le privilege d'élever
sa voix dans le lieu saint. En
qualité de Predicateur Evange-
lique, je puis sans rougir, loüer
un Chrétien, qui n'a pas *rougi* Rom 1. 16.
de l'Evangile : & puis qu'il a
bien voulu me mettre au rang

de ſes amis, pourquoy me refuſerois-je la conſolation de rendre juſtice à un tel ami, & de faire en même temps une action de reconnoiſſance.

Je la fais, MESSIEURS, par le ſeul penchant de mon cœur, car ſa famille n'y a nulle part. Bien loin de m'en avoir inſpiré le deſſein, elle l'a fortement combattu, & en l'accompliſſant je fais violence à ſa modeſtie; mais une telle violence eſt pardonnable, quand on conſidere la cauſe qui la produit.

Peut-être dira-t-on, que ce n'eſt pas ſe conformer à l'eſprit d'un homme, qui avoit quitté le monde, que de le loüer publiquement. Mais l'Ecriture nous permet de loüer les hommes *aprés leur mort*, parce qu'ils ſont alors dans un azile inacceſ-

Eccli. 11. 30.

fible à l'orgueil ; & elle-même loüe *les hommes celebres, en qui le Seigneur a signalé sa puissance.* Eccli. 44. 1. Par les mêmes raisons je puis loüer un homme d'un merite rare, universel, generalement reconnu, & que Dieu a rendu l'objet éclatant de sa grande misericorde. Que sera-ce, si j'ajoûte la regle de l'Evangile, que plus il a voulu se cacher, plus il faut que sa gloire éclate, & pour l'honneur de la Grace de JESUS-CHRIST, & pour la confusion du monde impenitent. Luc. 14. 11.

Je n'agirai donc point contre la prudence ; je suivrai au contraire l'exemple des Saints ; en faisant l'Eloge funebre de MESSIRE GASPARD DE FIEUBET, CONSEILLER ORDINAIRE DU ROY EN SON CONSEIL D'ESTAT, ET

CHANCELIER DE LA REINE.

Perſonne n'ignore, que les commencemens de ſa vie n'avoient pas été conformes à ſa fin. Mais il eſt des ames ſi droites, & comme parle Tertullien, ſi *naturellement chrétiennes*, qu'au milieu même des égaremens où l'oubli de Dieu les entraîne, elles laiſſent entrevoir des preſages de leur droiture, & des avant-goûts de leur pieté.

Tert. de Teſt. an.

Monſieur DE FIEUBET engagé, autant par ſon inclination que par ſon état, dans le commerce du ſiecle, avoit pris, ſans le ſçavoir, des meſures pour s'en éloigner. Il y a plus de trente ans qu'il avoit commencé à ſe faire ici comme un lieu de refuge contre ſa corruption. Il y venoit dans les grandes Solennitez, & les pieux objets dont il y étoit frappé, le

portoient à faire des retours si serieux sur lui-même, que malgré tant de sortes d'engagemens, qui ne lui permettoient pas de penser qu'il dût jamais quitter le monde, il en sentoit naître le desir. Quelquefois même un secret pressentiment lui faisoit dire dans son cœur, je viendrai mourir dans cette paisible retraite, *dicebamque, in nidulo meo moriar.*

Qui l'eût crû ! Ce qu'il avoit si souvent desiré, sans oser se le promettre, arriva contre toute apparence. Dans le temps qu'il paroissoit avec plus d'éclat dans le Conseil : dans le temps que l'estime & l'autorité que son grand merite lui avoient acquis, donnoient plus de poids à ses décisions, pour reprimer les entrepriſes de l'injuste, & le contraindre de relâ-

cher ce qu'il avoit pris, *conterebam molas iniqui, & de dentibus illius auferebam prædam*, il dit, non plus par un simple pressentiment, mais aprés une meûre déliberation; je vais finir mes jours dans la retraite que je me suis preparée, *in nidulo meo moriar.*

Son ame, comme une aigle genereuse, se sentant, pour ainsi dire, vieillir par un long commerce avec le monde, & un continuel maniment des grandes affaires, se retira comme dans son nid, pour y reprendre la vigueur d'une florissante jeunesse; *Renovabitur ut aquilæ juventus mea.* Il voulut même, que la retraite servît également à le faire naître & mourir: car la mort & la vie sont inseparables dans la profession chrétienne. On meurt

Pſal. 102. 5.

au monde, dés que l'on commence de vivre à JESUS-CHRIST. *Dicebamque, in nidulo meo moriar.*

Retraite si édifiante & si glorieuse, que j'en vais faire le fondement de ce discours. Ce n'est pas que la vie de Monsieur DE FIEUBET ne soit un tissu de belles actions, dont le recit ne pourroit tourner qu'à sa gloire. Mais comme l'on ne doit traitter dans l'Eglise, que ce qui est utile à l'Eglise, c'est dans sa retraite que je renferme mon Discours, comme luy-même y a renfermé sa personne.

Je considere donc, MESSIEURS, l'inspiration qui lui en fut donnée; la resolution qu'il en forma; & le temps qu'il y a passé. L'inspiration qui luy en fut donnée parmi tant d'obstacles qu'il falloit sur-

monter, fut l'effet d'une grande grace. La resolution qu'il en forma, jointe aux mesures qu'il prit pour l'executer, fut la preuve d'une haute sageſſe. Le temps qu'il y a paſſé dans la paix du cœur, a été un continuel exercice d'une ſolide pieté.

Saints Hermites, qui fûtes l'occaſion & les témoins d'une retraite ſi ſurprenante, je n'en parlerois pas devant vous, ſi j'avois beſoin d'uſer de déguiſement ou de flatterie. Je ne viens que pour raconter les vertus que vous & moy avons admirées, & bien moins pour faire un Eloge, qu'un Cantique d'actions de graces, ſur ce qu'il
Pſal. 88. 50. a plû à Dieu de renouveller dans nos jours ſes anciennes miſericordes.

I. PARTIE. LA qualité de ſociable n'eſt

pas moins attachée à l'essence de l'homme, que celle de raisonnable; & fuir la compagnie pour se tenir dans l'obscurité, est un état si violent, qu'il n'appartient qu'à la Grace de donner un penchant si contraire à la nature. A peine Jean Baptiste a-t-il vû le jour, qu'il s'enfonce dans les forêts, & qu'il fuit le monde avant que de l'avoir connu. J'en serois surpris, si je ne sçavois qu'il est tout Grace, jusqu'à son nom. D'où vient que saint Paul se retire aprés sa conversion dans les deserts de l'Arabie? C'est qu'il est le vase choisi & le grand Docteur de la Grace. Voyez encore comme Augustin devenu Chétien, se dévouë durant quelque temps à la retraite & au silence; & souvenez-vous qu'il est le miracle aussi-bien

Matth. 3. Luc. 1.

Gal. 1. 17.

Possid. in vit. Aug. cap. 3.

que le défenſeur de la Grace.

Comment donc Monſieur DE FLEURY auroit-il fait une démarche ſi étonnante, lui, qui tenoit au monde par tant de liens; luy, à qui la prudence humaine oppoſoit des raiſons ſi ſpecieuſes pour l'en détourner; luy qui ne voyoit aucun moyen de parvenir à cette fin, & qui ne ſentoit rien en luy qui n'y fût contraire? La Grace ſeule luy pouvoit inſpirer ce grand deſſein. Elle ſeule en effet lui a donné aſſez de force pour rompre ces liens. Elle ſeule l'a penetré d'une lumiere aſſez vive, pour diſtinguer le vrai d'avec le faux. Elle ſeule a pris de longue main des moyens admirables, pour le conduire au terme que la Providence lui avoit marqué.

Oüi, MESSIEURS, plu-

sieurs liens le retenoient dans le commerce du siecle, & lui faisoient souvent desirer d'avoir des aîles comme la colombe, pour s'envoler dans un azile, où il pût joüir d'un saint repos. Mais jugez de la difficulté de cette entreprise par la situation où il se trouvoit. Psalm. 54.

Jamais homme n'eut des qualitez plus propres pour le monde, & n'y reçut plus d'agrémens. Il avoit un esprit fin, un esprit naturel, un esprit penetrant, un esprit sublime, & si je l'ose dire, tous les esprits: de rares talens, cultivez par une étude épurée, & polis par une longue experience: des manieres nobles & aisées, une bonté prevenante: un cœur grand & genereux: & bien loin que les années eussent rien diminué de son merite, elles l'avoient

tellement augmenté par la reflexion & par l'uſage, que ſon commerce, exemt des vivacitez de la jeuneſſe, en avoit encore plus de douceur.

Les honneſtes gens, & les gens de lettres étoient également charmez de lui, & ſa converſation faiſoit leur joye la plus délicate & la plus ſenſible. Il avoit aſſemblé des qualitez ordinairement incompatibles; le ſolide & l'agreable, le bon ſens & le bel eſprit. Il s'étoit comme naturaliſé l'Antiquité ſçavante & polie. Il n'ignoroit rien de ce qui eſt eſtimé dans les Modernes. Libre du joug des opinions d'autrui : aſſez éclairé, aſſez hardi pour aller ſeul, il penſoit, il jugeoit, par la beauté, par la force de ſon genie; & l'on peut dire que la délicateſſe de ſon goût & la

juſteſſe de ſon diſcernement lui avoient acquis ſur les ouvrages d'eſprit la même juriſdiction, que ſa place luy donnoit ſur les biens & ſur les fortunes.

Ce qu'il a écrit par la neceſſité de ſes emplois, & dans le commerce du monde, eſt d'un caractere original. On y trouve dans ſa perfection cet art devenu nature, cette noble ſimplicité, que l'on nomme dans l'Eloquence, *l'embelliſſement de la beauté même*. Ce que l'on vante ſi fort dans le Sel attique & dans l'Urbanité Romaine, y eſt toûjours imité, quelquefois ſurpaſſé. On y ſent tout ce qu'il exprime. La même nature le produit, & le reçoit en même temps.

Par ces beaux talens de l'eſprit il plaiſoit au monde, le monde à ſon tour lui plaiſoit,

& jamais ils ne se dégoûtoient l'un de l'autre. Ah ! Seigneur, que ne faut-il pas que vous fassiez dans un homme de ce caractere, pour le faire renoncer au monde, dans le temps qu'il en peut joüir !

Il y tenoit encore par d'autres liens. Il y voyoit son nom celebre par lui-même, rehaussé en sa personne, & illustré par d'heureuses alliances avec les plus nobles Maisons de la Robe. Il recevoit les respects & les tendresses d'une grande parenté, dont il étoit le Chef, dont il faisoit la gloire & les délices. Qu'ils sont doux, mais qu'ils sont forts, les liens du sang, que la nature a formez ! Pour avoir le courage de les rompre, il faut n'avoir plus que le Ciel dans la pensée, que l'éternité dans le cœur.

Il se trouvoit dans un rang & dans des Emplois considerables, qu'il soutenoit avec dignité, dont il rempliſſoit tous les devoirs avec la probité la plus exacte. Comme à la science de la Justice il avoit ajoûté l'habitude d'être juste, il étoit reconnu dans le Public pour un Juge habile & irreprochable ; & les Particuliers lui remettoient avec une confiance entiere la décision de leurs differends.

Mais comment vous representer, à quel point il se distinguoit dans le Conseil, avec quelle integrité il exerçoit par tout le rigide Ministere de la Justice ! Incapable de trouver dans mon stile des expressions assez énergiques, il faut que j'emprunte celles d'un Juge fameux ; qui parle ainsi de lui-

même dans le Livre d'où ſont priſes les paroles de mon Texte.

Ib. Cap. 29. Dés que j'avois pris ma place, diſoit-il, dans l'Aſſemblée des Juges, j'étois également conſideré des jeunes & des vieux. Ils attendoient avec patience que j'euſſe parlé, & recevoient mon avis avec un ſilence plein d'eſtime & de reſpect: *Qui me audiebant, expectabant ſententiam; & intenti tacebant adconſilium meum.* Les Princes mêmes avoient la bonté de ſe taire pour m'écouter attentivement, *Principes ceſſabant loqui.* Les Grands ſuivoient leur exemple, & tous enſemble m'honoroient de leur approbation, *Vocem ſuam cohibebant Duces.* Celui qui étoit en danger de perdre ſa cauſe, me combloit de benedictions,

aprés avoir receu de moy des secours inesperez, *Benedictio perituri super me veniebat.* Je remplissois de consolation le cœur de la veuve, en la délivrant des vexations qu'elle souffroit, *Cor viduæ consolatus sum.* S'il falloit rompre les efforts de l'iniquité accreditée, je n'étois jamais intimidé par les Puissances du siécle. Je prenois hardiment la défense de l'innocent opprimé, & je contraignois l'injuste de relâcher ce qu'il avoit pris, *Conterebam molas iniqui, & de dentibus illius auferebam prædam.* Qui parle ainsi, MESSIEURS? Est-ce le Juge, qui se dépeint dans l'Ecriture? Est-ce celui que nous regrettons?

Aussi s'étoit-il acquis une si grande reputation, que jamais il ne vaquoit de grande place, qu'on

ne le comptât parmi ceux qu'on en croyoit dignes. La Cour, Paris, les Provinces, tout parloit de lui avec éloge. La Cour le regardoit comme une des plus fortes testes, & un cœur des plus droits du Conseil. Paris le considéroit comme un des plus beaux ornemens de la Robe. Le Languedoc se souvient encore des premiers temps de sa Magistrature, lorsque comme un astre naissant il y donna d'heureux presages de ce qu'il devoit être un jour. La Bretagne compte parmi ses plus belles années les deux où elle le vit Commissaire du Roy à ses Etats, & jamais elle ne cessera de loüer son desintéressement, sa magnificence, sa politesse, & sur tout cette Prudence adroite qui sçût parfaitement allier les interests du peuple avec ceux du Sou-

verain. Le Poitou, & les Provinces voiſines auront toûjours de la veneration pour un Juge, qui en jugeant les Juſtices à la teſte de la Chambre des Grands-Jours, ni ne montra jamais aucune auſterité de naturel, ni ne ſe laiſſa jamais gagner aux complaiſances ; & qui toûjours rigide, toûjours humain, chercha les moyens de ménager les coupables, ſans laiſſer le crime impuni.

Mais toutes ces belles qualitez, qui le rendoient ſi recommandable, étoient autant de liens qui l'attachoient plus fortement au monde, & qui livroient ſon cœur à l'amour des creatures. Ses liens, ſi vous voulez, étoient honorables, mais ils n'en étoient pas moins peſans. Ils étoient même d'autant plus dangereux qu'il les cheriſſoit.

O misere humaine ! faut-il que les dons de Dieu nous deviennent funestes pour le salut ! Il lui plaist de nous en enrichir, afin que par eux nous nous élevions à la connoissance & à l'amour de la verité, & ingrats que nous sommes, nous les faisons servir à la vanité & au plaisir. Par là nous tombons dans le peché, nous en devenons esclaves, & nostre état en est d'autant plus déplorable, qu'étant en effet dans l'esclavage & dans la misere, nous nous croyons libres & heureux.

Prov. 5. 22. Ioan. 8. 3.

Eccli. 4, 25. . *Il y a*, dit le Sage, *une confusion qui nous fait tomber dans le peché*, en rougissant de servir Dieu, *& une confusion qui attire la grace & la gloire*, en nous exposant aux critiques du monde pour confesser Dieu. Je ne crains pas d'avoüer l'une dans

le pécheur dont je vous parle, quand je la vois ſuivie de l'autre. Je l'avouë donc, MESSIEURS, il goûta durant quelque temps les douceurs trompeuſes de l'état que je viens de vous décrire, & aprés avoir connu ſon erreur, il n'en pouvoit pas revenir. Comme un autre Auguſtin, il geniſſoit ſous la peſanteur de ſes chaînes, ſans avoir la force de les rompre, *Suſpirabam ligatus*. Il n'appartenoit qu'à la grace de triompher des oppoſitions de la nature lâche & tremblante. Elle ſeule lui pouvoit inſpirer, comme à Abraham, de ſortir de ſa maiſon & du ſein de ſa famille, de ſe ſeparer de tout ce qui l'attachoit le plus fortement, d'abandonner tout ce qui pouvoit lui rendre la vie agreable, pour ſe retirer dans

Auguſt. Conf. lib. 8. c. 5.

Gen. 12. 1.

la terre que Dieu lui montroit.

Mais la victoire n'eſt que projettée, il faut encore ſoutenir de grands combats. A peine la grace eut-elle fait naître cette penſée dans ſon cœur, que la raiſon entreprit de la détruire par des pretextes ſpecieux. Elle tâcha de lui perſuader, que la pieté l'obligeoit de demeurer dans le monde, où ſon exemple mettroit les bonnes œuvres en credit; qu'étant entré dans ſon Employ par vocation, il ne pouvoit l'abandonner ſans une infidelité viſible; qu'il devoit au contraire ſe conſerver pour le ſervice de l'Etat.

Combien ce pretexte a-t-il trompé de malades ſpirituels, qui au lieu de fermer leurs playes, & de fortifier leurs langueurs dans la retraite, ſe ſont perdus en s'expoſant au grand

jour ? Mais les lumieres de la grace firent connoître à celui-ci, que de toutes les bonnes œuvres, celle qui doit tenir le premier rang, eſt d'avoir pitié de nôtre ame, en nous rendant agreables à Dieu, *Miſerere animæ tuæ placens Deo* : qu'en certains cas un Employ, où nous faiſons du bien, peut être quitté pour un plus grand bien, & que le premier Etat que nous devons ſervir, eſt celui du Roy des Rois, en établiſſant ſon Royaume dans nôtre cœur. *Eccli.* 30. 24.

Il fut encore combattu par un pretexte plus plauſible. Il aimoit l'Egliſe, & il lui rendoit des ſervices importans dans le Conſeil. Vous ſçavez, MESSIEURS, que depuis pluſieurs ſiecles elle ſe plaint par la voix de ſes Evêques, qu'on lui enleve les privileges qu'elle tient

Dur. Ep. Mim. de la liberalité de ſon Epoux ; que ſes immunitez ſont preſque abolies, ſes libertez changées en ſervitude, & ſa juriſdiction ſacrée envahie par les Juges laïques. Il n'a jamais tenu à celuy, dont la memoire nous aſſemble, que la Reine des Nations ne conſervât ſa ſouveraineté toute entiere, & qu'on ne laiſſât à ſa Couronne immortelle tous les fleurons qui l'embelliſſent. Il a toûjours deſiré, qu'il y eût une parfaite concorde entre le Sacerdoce & l'Empire, & que les hommes n'euſſent jamais la temerité ſacrilege de ſeparer ce que Dieu a uni. Mais il avoit toûjours preſente cette grande parole de Conſtantin : *Qu'il n'eſt pas convenable que les hommes jugent les Dieux*. De quelle utilité n'étoit-il donc pas à l'Egliſe, dont les intereſts doivent

Petr. Ep. 143. ad Conrad Reg. Rom.

Ruf. l. Hiſt. l. 2.

vent être preferez à tout ? Pour les soûtenir, Antoine sort des antres de la Thebaïde ; Bernard quitte les cellules de Clairvaux ; & un Juge du premier Ordre abandonnera-t-il une place, où il maintient les droits d'une Epouse desolée, pour se retirer dans la solitude, où il ne lui sera plus d'aucun secours ?

Ce pretexte, MESSIEURS, étoit capable de surprendre un esprit moins éclairé par la Grace. Mais elle lui a inspiré, que le plus grand interest de l'Eglise est la conversion des ames, & que le plus souvent cette conversion ne peut être solide sans la retraitte. Il sçavoit d'ailleurs, que sous un Roy pieux, qui, bien loin de diminuer les Privileges de l'Eglise, les augmente tous les jours ; le Con-

ſeil eſt devenu comme un Sanctuaire de Juſtice & de Religion, dans le ſein duquel les Evêques portent leurs plaintes avec confiance, & remettent ſans peine leurs cauſes à décider. Il connoiſſoit dans le digne Chef de cette Compagnie auguſte, & dans les ſages Magiſtrats qui la compoſent, un zele pareil au ſien, pour empêcher que les Loix ne combattent les Canons, & pour conſerver aux deux Puiſſances une autorité ſacrée & inviolable, en faiſant rendre *à Ceſar ce qui eſt à Ceſar, & à Dieu ce qui eſt à Dieu.* Il crut par raiſon & par modeſtie, que l'Egliſe ne pouvoit rien perdre en perdant ſon ſuffrage; & dans la crainte de ſe perdre lui-même, il ne penſa qu'à mettre ſon ſalut en ſeureté.

Matth. 22. 21.

Cette conduite, MESSIEURS,

quelque ſinguliere qu'elle paroiſſe, n'eſt pas ſans exemple dans l'Antiquité. Monſieur DE FIEUBET vient d'être dans le Royaume de France, à peu prés ce que fut ſaint Paulin dans l'Empire Romain. Tous les deux ſe ſont diſtinguez par leur eſprit, par leur politeſſe, par leur éloquence, par leurs grands biens, par les plus belles Dignitez de la Robe : & tous les deux ont renoncé au ſiecle avec des circonſtances preſque ſemblables, pour s'attacher plus fidelement à Dieu.

Ex illa indole, tantâ præditum eloquentiâ migraſſe à Senatu... Paulini Regna... domui, patriæ, cognationi vale dicat, quò imperfiùs Deo ſerviat.... Soboles eis nulla. *Ambr. Ep. 58. nov edit. Hier. Ep. 13. & 103. ad Paulni. Aug. de civ. libr. 1. c. 10. Item Epiſt. 31.*

La retraite de ſaint Paulin fit un grand éclat dans le monde, & partagea tous les eſprits. Les grands Hommes de l'Egliſe l'ont celebrée par des éloges magnifiques, & jamais les Ambroiſes, les Jerômes, les Auguſtins n'avoient ouvert de plus beau

champ à leur éloquence. Mais les Partisans du monde en penserent tout autrement. Les beaux esprits, à la teste desquels parut Ausone, toûjours ami, & cy-devant Precepteur de Paulin, attribuerent sa retraite à chagrin & mélancolie, & l'accuserent d'ingratitude envers les Muses, qu'il abandonoit, disoient-ils, lâchement, aprés en avoir été si favorisé. Les Grands de l'Empire se plaignoient, de ce qu'un homme si habile, si autorisé, si necessaire, abandonnoit le Senat, où il rendoit des services importans à la Republique.

Saint Paulin, qui s'étoit attendu à ces diverses critiques, n'en fut nullement ébranlé. Un cœur consacré à Dieu, disoit il, doit renoncer aux vains amusemens du siécle. Jusques ici je

Paul. Ep. ad Auson. Item ad Aug. Epist 25. 2.

n'avois admiré que la sagesse de « ce monde, & inutilement oc- « cupé à l'étude des sciences hu- « maines, j'avois été insensé, & « muet pour Dieu. Mais enfin « aprés avoir vieilli parmi les en- « nemis de mon salut, & m'être « égaré dans la vanité de mes « pensées, j'ai levé les yeux vers « les montagnes éternelles, d'où « il m'est venu du secours, qui « m'a donné la force de secoüer « le fardeau du siecle, dont j'é- « tois trop agreablement accablé. « Déchargé de l'amour des cho- « ses temporelles, qui arrêtoient « ma course vers le Ciel, je serai « desormais plus libre pour lutter « avec JESUS-CHRIST, durant « la nuit de cette vie, par toute « sorte de bonnes œuvres; & je « le tiendrai si fortement, que « rien ne sera capable de m'en se- « parer, non plus que Jacob, « *Psal. 6. 8. Rom. 1. 21.* *Psal. 120. 1. Item epist. 2. ad Sever.* *Gen. 32. 26.*

„ juſqu'à ce qu'il m'ait comblé
„ des benedictions de ſa grace.

Faites paſſer les objections & les réponſes de la bouche de l'ancien Solitaire dans celle du nouveau, vous leur trouverez une égale force ; & ſi vous admirez la retraite de l'un, comment pourriez-vous deſaprouver celle de l'autre ? L'Egliſe a canoniſé pluſieurs Evêques, & même un Pape, qui étoient deſcendus de leurs Sieges pour ſe retirer dans la ſolitude : comment donc condamner un Laïque qui n'a quitté que des emplois ſeculiers ?

Mais, dira-t-on, pourquoi ne pas demeurer dans le monde pour le combattre ? C'eſt que tous ne ſont pas capables de lui reſiſter. Dans la milice Chrétienne, ce n'eſt que par la fuite que l'on remporte la

plûpart des victoires ; & saint Pierre nous déclare, que nous ne deviendrons participans de la nature divine, qu'en fuyant la corruption de la concupiscence, qui regne dans le siecle par le déreglement des passions. *Fugientes ejus, quæ in mundo est, concupiscentiæ corruptionem.* 2. Petr. 1. 4.

Mais cette fuite n'est-elle pas une marque de foiblesse ? Elle prouve en effet, que l'homme n'est de lui-même que foiblesse, mais elle fait voir en même temps, que lors que, dans la crainte d'y succomber, il fuit le monde, & soy-même, de foible qu'il étoit, il devient puissant, *cùm infirmor, tunc potens sum.* Il fuit, parce qu'il est foible ; mais en fuyant il s'éleve au dessus de sa propre foiblesse. Fuïr de la sorte, c'est triom- 2. Cor. 12. 10.

pher, & saint Ambroise appelle l'éloignement du peché, une fuite glorieuse, *gloriosa fuga est fugere à facie peccati.*

Ambr. de fug. sæc. cap. 4. 19.

La Grace fit donc connoître au grave Magistrat la fausseté de tous ces prétextes, & le délivra des pieges, que des raisons humaines luy tendoient. Elle fit plus. Comme sa force est mêlée de douceur, pour conduire infailliblement les Elûs de Dieu à la fin que sa misericorde leur a destinée, elle prit de longue main des moyens admirables pour éloigner celui-ci du monde.

Sap. 8. 1.

En naissant il avoit reçû de Dieu, comme Salomon, *une bonne ame.* Ses inclinations étoient toutes portées au bien, & son bon naturel étant un fruit avancé de la Grace, pouvoit être regardé comme un

Sap. 8. 19.

don surnaturel, *Divinum naturaliter munus*. La probité avoit preparé son cœur à la Religion, & à force d'être fidelle aux hommes, il s'étoit rendu capable de devenir fidelle à Dieu. *Aug. lib. de agon. pers. c. 14. n. 33.*

Mais dans le temps qu'il l'étoit moins à Dieu qu'aux hommes, une rencontre imprévûë jetta les premiers fondemens de son salut, & verifia dans sa personne cette parole de saint Paul; Que nous sommes appellez comme par sort, *sorte vocati sumus*. *Eph. 1. 11.*

Il avoit alors une maison dans ce voisinage, & un jour le divertissement de la chasse le mena comme par hazard aux portes de ce Monastere. La curiosité seule l'arrêta d'abord, mais il ne fut pas plûtôt entré dans cette Eglise, qu'il y fut saisi d'une sainte horreur: peut-être,

parce que dans ce moment luy fut secrettement prononcé cet
Isay. 35. 8. oracle d'Isaïe : *Il y aura là une voye sainte. Celui qui est impur, n'y sçauroit passer, mais viendra le temps où ce sera pour vous une voye droite.* La Prophetie commença de s'accomplir. Il se sentit un attrait naissant pour ce lieu paisible ; & voyant ce Temple pauvre & negligé, il le fit mettre bien-tôt aprés dans la décence convenable, non pas
Matth. 6. 2. *en faisant sonner la trompette devant lui pour être honoré des hommes*, mais avec des précautions si singulieres d'humilité, que ces pieux Solitaires furent dix ans sans découvrir l'auteur d'une action si sainte.

Le pere Celeste qui la voyoit dans le secret, luy en rendit lui-même la récompense, en augmentant de plus en plus son

inclination pour ce saint lieu. Déslors il prit l'heureuse habitude d'y venir de temps en temps, & enfin il se resolut d'y faire bâtir cette ancienne retraite, dont je vous ai parlé dés l'entrée de mon discours. Nous en avons vû les suites.

C'est ainsi que la Grace lui *preparoit la voye du Seigneur dans la solitude.* Au milieu du monde même, elle lui donnoit des sentimens de Religion; & les temps les plus dissipez de sa vie, n'ont pû l'empêcher de faire tous les jours une lecture spirituelle. Quand la verité s'attire les yeux, tôt ou tard elle s'ouvre le chemin du cœur. Malheureux les pécheurs, qui ne lisent point! Ils se plongent dans des tenebres volontaires, qu'à la fin ils ne peuvent plus dissiper. Une lecture assidu[e] *Isay. 40. 3.*

inſpiroit à celui-ci l'amour du bien, & l'averſion du mal : le portoit à l'un, & le dégoûtoit de l'autre.

Il m'a fait cet aveu remarquable, que jamais il n'avoit joüi tranquillement des objets de ſes paſſions ; qu'à la verité il avoit eu le malheur de boire du
Apoc. 18. 3. vin de la proſtitution de Babylone, mais qu'il ne s'en étoit jamais enyvré ; Dieu ayant toûjours répandu des amertumes ſalutaires ſur tous ſes plaiſirs, pour lui en faire connoître le neant & la fragilité.

Quelle Grace, CHRE'TIENS ! Le Prophete nous parle d'une miſericorde terrible, qui laiſſe à l'impie un repos fatal, dont il abuſe, juſqu'à negliger les
Iſai. 26. 10. moyens de devenir juſte ; *miſereamur impio, & non diſcet juſtitiam.* Ce n'eſt pas la conduite

que Dieu a tenuë sur ce pécheur. Par l'embarras du monde il l'a preparé au repos de la solitude ; & par le dégoût des délices du siecle aux douceurs de la penitence.

Il vous plût encore, ô Seigneur, de l'appeller par la voix des afflictions. Tantôt par la perte d'une partie considerable de ses biens. Tantôt par celle de ses enfans, sans esperance d'avoir jamais de posterité. Enfin par la mort d'une Epouse, digne s'il en fût jamais de son estime, de son respect, & de sa tendresse: Epouse sensée, pleine de discretion, amie du silence, *mulier sensata & tacita*, & qui suivant l'expression du Sage, étoit l'ornement de sa maison par sa vertu, comme le Soleil l'est du monde par sa lumiere. *Eccli. cap. 26. v. 18. 22.*

Helas ! il me ſemble, que j'aſſiſte encore à cette rapide & déplorable ſeparation. D'un côté, je vois l'Epouſe mourante, qui me dit de la ſoûtenir par la parole de vie. De l'autre je vois l'Epoux affligé, qui ne peut ſurmonter ſa douleur par ſon grand courage. Enſuite je les vois tous deux ſe dire le dernier adieu, & faire de leur union un mutuel ſacrifice. O nuit, que tu fus triſte pour nous ! Mais que tu donnois de joye aux Anges du Ciel ! Nous ne ſçavions pas alors, qu'au milieu de ton
Sap. 18. 14. ſilence & de tes ombres, les clameurs toutes puiſſantes de la Grace deſcendoient du Trône de l'Eternel, pour frapper un cœur qu'elle vouloit dégoûter du monde, & détacher des creatures. L'évenement nous a ouvert les yeux ; & l'Epoux lui-

même a crû devoir aux prieres de son Epouse glorifiée, son divorce avec le siecle present.

Que le Seigneur soit beni à jamais, disoit David, de ce qu'il a bien voulu signaler sur moy sa grande misericorde, en me conduisant dans une Forteresse, où mes ennemis n'oseront plus m'attaquer, *Benedictus Dominus, quoniam mirificavit misericordiam suam mihi in civitate munita.* Psal. 30. 22. Une grace mediocre ne suffisoit pas, pour porter Monsieur DE FIEUBET à quitter le monde, aprés l'avoir mépriſé. La plus triomphante, & la plus miraculeuse n'étoit pas trop forte, pour lui faire concevoir un dessein si grand & si penible. Regardons donc sa retraite, ainsi que lui-même l'a regardée, comme un trophée de la Grace, & entonnons a-

vec lui ce beau Cantique : *Benedictus Dominus, quoniam mirificavit misericordiam suam mihi in civitate munita.* Que le Seigneur soit beni de ce qu'il a fait paroître en moy les merveilles de sa misericorde en me retirant dans un azile muni & fortifié contre la corruption du siecle, *in civitate munita.*

Ce qui est déplorable, CHRETIENS, c'est qu'il ait été si fidele à la Grace, lors qu'il lui falloit changer de situation, & renverser, pour ainsi dire, tout l'homme ; Et que la moindre difficulté nous rebute, quand il ne s'agit que de remplir les devoirs communs d'un état, que rien ne nous oblige de changer. Mais son exemple nous confondra de plus en plus, à mesure que nous examinerons sa conduite. Malgré tant d'ob-

stacles, qui combattoient en lui la pensée de se retirer, il l'a écoutée. Voyez maintenant comment il a formé sa resolution, & avec quelle sagesse il a pris les moyens de l'executer.

II. PARTIE.

ON trouve des biens infinis dans la retraite ; mais où sont les Sages qui en connoissent le prix ? *Quis sapiens & intelliget ista ?* Osée. 14. 10. En voici un, MESSIEURS, que Dieu a favorisé de cette intelligence privilegiée, puis qu'il n'a jamais donné de plus grande preuve de sa sagesse, qu'en prenant la resolution de se retirer. Resolution, qui d'abord pourroit paroître suspecte, si l'on ne s'arrêtoit qu'à sa singularité ; mais que l'on trouvera digne d'admiration & de loüange, pour peu que l'on

considere les circonstances, dont elle fut accompagnée.

Monsieur DE FIEUBET avoit trop de raison & d'experience, pour ne pas sçavoir, que la retraite, quelque fervente qu'elle soit d'abord, peut être suivie de repentir, & qu'aprés s'être ennuyé du monde, l'on vient à s'ennuyer de soy-même. Il étoit assez éclairé dans la Religion, pour avoir appris
Isay. 52. 11. d'un Prophete, que s'il *sortoit de Babylone par une fuite tumultueuse & precipitée, le Seigneur ne marcheroit point devant lui.* C'est ce qui l'obligea de bien repasser dans son cœur l'inspiration que la Grace lui en avoit donnée, & de ne prendre sa derniere resolution, que dans toutes les regles de la sagesse.

Les plus seûres, quand on medite une action importante,

ſe reduiſent à en examiner les raiſons, à ne ſe pas prevenir ſur ſon propre ſentiment, à s'éprouver, à ne rien outrer dans les maximes que l'on ſe preſcrit; & voilà les regles qu'a ſuivies l'homme ſage, pour qui nous prions. Il ne s'eſt déterminé à la retraite, que pour de grandes raiſons, qu'avec un bon conſeil, qu'aprés s'être ſuffiſamment éprouvé, qu'en gardant tous les ménagemens de la prudence chrétienne. Ainſi la charité a accompagné ſa reſolution; & la Charité, dit l'Apôtre, ne fait rien inconſiderément, *Charitas non agit perperam.* 1. Cor. 13. 5.

Le Sage ſe conduit par raiſon, comme l'inſenſé par caprice; & la ſageſſe chrétienne ne ſe laiſſe perſuader que par des raiſons chrétiennes. Il y en a de generales, qui nous invitent

tous à la fuite du monde, ennemi de JESUS-CHRIST ; mais pluſieurs en peuvent avoir de particulieres, qui ſont plus preſſantes pour eux que pour les autres.

Je m'explique, MESSIEURS, en diſtinguant deux ſortes de retraite. L'une morale, par laquelle on ſe fait au milieu du monde une retraite de ſon propre cœur, où l'on vit ſeparé d'affection de toutes les choſes ſenſibles. L'autre réelle, par laquelle on ſe ſepare en effet du commerce des hommes, comme font les Solitaires de profeſſion. La premiere eſt un precepte pour le commun des Chrétiens, qui ne pouvant pas ſortir du monde, ſont obligez de faire ſortir le monde d'eux-
1. Cor. 7. 31. mêmes, & d'y être comme n'y étant point. Mais la ſeconde,

qui en general n'eſt qu'un conſeil, peut devenir un precepte pour les particuliers, aprés qu'ils ont reconnu par des experiences longues & réiterées, qu'ils n'ont pas aſſez de force pour reſiſter à la corruption du ſiecle; qu'ils ſe laiſſent toûjours entraîner au torrent de la coutume, & à l'impreſſion du mauvais exemple. Car c'eſt alors que JESUS-CHRIST leur commande *de ſe couper la main, & de s'arracher l'œil qui les ſcandaliſe*, en s'éloignant de l'occaſion du peché, parce qu'*Il vaut mieux pour eux qu'une partie de leur corps periſſe, que ſi tout leur corps étoit jetté dans l'enfer*, parce qu'il vaut mieux, qu'ils ſe privent eux-mêmes des plaiſirs & des commoditez de cette vie, que ſi la juſtice de Dieu les privoit pour jamais *des*

Hier. in Math. c. 9. Orig. Tract. 8. in c. 19. Math. Aug. Ep. 157. 25. Bed. in Math. 19. 22.

Math. 5. 29.

1. Cor. 2. 9. *biens qu'il a preparés à ceux qui l'aiment.*

C'eſt auſſi en ſe fondant ſur cette maxime Evangelique, que ſaint Gregoire fit de ſages remontrances à un Empereur, ſur ce qu'il avoit défendu de recevoir dans les Monaſteres, ceux qui par des vûës de ſalut, quittoient la profeſſion des armes. Par cette Loy, lui écrivit ce grand Pape, la voye du Ciel eſt fermée à pluſieurs. Il y a ſans doute des Chrétiens, qui peuvent mener une vie ſainte dans le commerce du monde; mais il y en a d'autres, dont le ſalut eſt tellement attaché à la retraite, qu'ils ne peuvent jamais ſe ſauver, s'ils ne quittent entierement le monde, *Plerique ſunt, qui, niſi omnia reliquerint, ſalvari apud Deum nullatenus poſſunt.*

Luc. 18. 21.

Greg. Pap. Ep. 61. ad Maur. Aug.

Je n'oserois mettre Monsieur DE FLEURY dans ce nombre, mais il est certain que lui-même s'y est mis : Et soit que la verité l'ait convaincu de cette necessité ; soit que la seule humilité l'ait fait entrer dans cette pensée, ç'a été toûjours en lui l'effet d'une grande sagesse, ou de s'être laissé conduire aux lumieres de la verité, ou d'avoir suivi le penchant de l'humilité.

Quoy qu'il en soit, il ne s'est pas déterminé de luy-même ; persuadé qu'un homme seul peut être préoccupé dans ses sentimens, ou inégal dans sa conduite ; mais que *ceux qui agissent avec conseil, sont toûjours gouvernez par la Sagesse.* Prov. 13. 10. C'est le Sage qui donne le conseil ; c'est aussi le Sage qui le reçoit ; & peut-être y a-t-il plus

de sageſſe à le recevoir qu'à le donner. Au moins Salomon ne demanda-t-il pas un eſprit éclairé pour le donner. Il ſou-
3 Reg. 3. 9. haita par preference *un cœur docile* pour le recevoir.

Sur ce principe Monſieur DE FLEURBET ne voulut rien faire de ſon propre mouvement, pour ne ſe pas repentir de ce
Eccli. 32. 24. qu'il auroit fait : *Sine conſilio facias nihil, & poſt factum non pœnitebis.* Combien de fois répandit-il ſon cœur en la preſen-
Pſal. 42. 3. ce de Dieu pour *attirer ſa lumiere & ſa verité* ? Combien engagea-t-il d'ames juſtes à faire monter l'encens de leurs Prieres vers le
Apoc. 8. 3. Trône, pour en faire deſcendre des inſpirations efficaces ? Combien eut-il d'entretiens ſur cet important ſujet avec ce-
Mal. 2. 7. lui dont *les levres étoient pour lui les dépoſitaires de la Science* ?

Combien

Combien *cachat-il d'aumônes* Eccli. 29. 15.
dans le sein du pauvre, pour découvrir le don celeste ? Enfin Dieu lui donna la pensée d'aller consulter l'Auteur de cette Reforme celebre, qui retrace si glorieusement en nos jours les merveilles de Sceté, de la Nitrie, & de la Thebaïde. A quel point il fut frappé d'y voir des Anges dans des corps d'hommes: combien il fut épouventé d'y voir des Saints craindre encore pour leur salut, c'est ce qu'il nous disoit à son retour avec des expressions inimitables.

Le Disciple de saint Bernard avoit trop presente la doctrine de son Maître, pour ne pas sçavoir ce qu'il avoit conseillé dans une pareille occasion ; & pour n'en pas faire l'usage que l'esprit de Dieu lui suggeroit,

de sageſſe à le [illegible] mmé qu'il a-
donner. Au [illegible] jeuneſſe. *Quid*
demanda [illegible]
éclairé [illegible] *quem jamdudum*
3 Reg. 3. 9. haita [illegible] *ſpiritum parturire*
doc[illegible] : Que tardez-vous d'en-
[illegible]er cet eſprit de ſalut, que
vous avez conçû depuis ſi long-
„ temps ? La mort eſt certaine,
„ mais ſon heure ne l'eſt pas. El-
Ezech. 33. „ le viendra comme un voleur
„ pendant la nuit ; & malheur à
2. Petr. 2. „ vous ſi elle vous ſurprend ſans
„ preparation. Mourez au monde,
„ mourez au peché, pour vivre à
„ la juſtice. Cette mort ſpirituelle
„ doit prevenir la naturelle, afin
„ que l'une vous mette en ſeure-
„ té pour l'autre. Les conſeils fu-
rent reiterez comme les lettres
& les viſites ; Et nôtre Sage
convaincu que Dieu l'appelloit
à paſſer le reſte de ſes jours *dans*
la retraitte qu'il s'étoit preparée,
ne penſa plus qu'à meſurer

ntreprises à ſes forces.
n'eſt plus dangereux
ie chrétienne, que d'en-
au delà du degré de
que l'on a reçû, & tou-
es devotions indiſcretes,
ui ſe pratiquent par un zele
peu éclairé, nous font voir
tous les jours des perſonnes,
qui d'un excez d'auſterité tom-
bent dans un excez de relâche-
ment.

Avant que de jetter les fon- Luc. 14. 28.
demens de la Tour Evangeli-
que, il ſuppute s'il aura de-
quoy l'achever. Pour ne pas de-
venir faux penitent, il fait des
épreuves de penitence. Il com-
mence dans ſa maiſon ce qu'il
promet de pratiquer dans la
Solitude. Il jeûne, il prie, il
veille, il s'approche de la Ta-
ble ſacrée avec foy, avec crain-
te, avec amour. Un jour il ſe

ſepare d'une compagnie, un jour d'une autre. Il fait de frequentes retraites; & ſur tout dans le lieu qu'il medite de choiſir, afin que peu à peu il s'accoûtume à cette vûë. Il lit avec attention ce que les Peres ont écrit de la vie retirée. Il en medite les avantages, il les connoît, il les ſent, il deſire de plus en plus de les poſſeder.

Mais tout enflammé qu'il eſt de ce deſir, il n'en ſuit pas encore la violence. Il croit devoir prendre de juſtes meſures pour l'accomplir ſûrement; & uſer envers lui-même du ménagement, dont la Sageſſe éternelle veut bien uſer envers les hommes, pour les conduire à leur fin; *cum magna reverentia diſponis nos.* Sap. 12. 18.

Il ſe détermine à ne changer ni d'habit ni de profeſſion, ju-

geant bien, que ce changement seroit incompatible avec son âge, & surpasseroit ses forces corporelles. Il ne veut pas s'exposer à demeurer toûjours seul, afin que s'il vient à tomber dans le découragement ou dans l'ennui, il trouve quelqu'un qui le releve & qui le console. Il se propose de n'ôter ni à ses proches parens, ni à ses intimes amis, l'esperance du commerce. Il prévoit tous les obstacles, qu'il craint de ne pouvoir pas surmonter; & il dérobe à la critique les sujets de trop exercer, ou son humilité, ou sa patience. Sap. 4. 10.

Il garde un silence profond à l'égard de tout le monde, pour ne pas soûtenir des contradictions importunes, & pour éviter que le tresor qu'il porte dans son cœur, ne lui soit en-

destination. Il ne voit plus rien qui l'arrête. *Il oublie* tous les avantages du siecle, *qu'il laisse derriere lui, & s'avançant vers ce qui est devant lui, il se hâte d'entrer dans la carriere qui lui est ouverte, pour remporter le prix de la felicité du Ciel, à laquelle Dieu l'a appellé par* JESUS-CHRIST. *Il s'enfuit dans la solitude, parce qu'il n'a vû qu'iniquité & que contradiction dans la ville* : & par un de ces *dons parfaits qui viennent d'en haut*, & qui ne sont pas *accordez à toute nation*, il dit un adieu éternel au monde avec une constance d'autant plus intrepide, qu'elle est soûtenuë par les lumieres de sa foy.

Phil. 3. 14.

Psal. 54. 8. Jac. 1. 17. Psal. 147. 20.

L'éloquence la plus animée pourroit-elle exprimer d'une maniere assez touchante & assez vive ce que je vis, ce que je

ſentis dans ce grand jour? Icy, MESSIEURS, oubliez que je me cite moi-même, & ne penſez qu'au témoignage que je dois rendre à la verité. La bonté, dont cet homme incomparable m'honoroit depuis long-temps, me procura la triſte conſolation de l'accompagner à ſa ſortie du monde: & durant le cours du chemin, il me faiſoit expliquer ce Pſeaume fameux où ſont racontées les merveilles que Dieu fit autrefois, pour tirer ſon peuple de l'Egypte. Chaque verſet étoit comme un trait de feu qui embrazoit ſon cœur, & qui le penetroit de reconnoiſſance & d'amour envers le Dieu miſericordieux, à la puiſſance duquel il rapportoit toute la gloire de ſa délivrance. Pſ. 113. Pſal 118 40.

En arrivant il ſe proſterna devant cet Autel, & revenant à

moi plein de ferveur, il me dit
Pſal. 131. 14. ces belles paroles, *hæc requies mea in ſæculum ſæculi, hic habitabo quoniam elegi eam.* C'eſt
» icy le lieu de mon repos. Je l'ai
» choiſi, non par ma ſageſſe, ni
» par mes propres forces, mais
» par la bonté de celui *qui fait*
Pſ. 71. 19. » *ſeul les choſes les plus merveil-*
» *leuſes.* Helas! ajoûta-t-il, que
» Dieu eſt bon, de vouloir bien ſe
» contenter d'un vieux reſte d'an-
» nées, aprés que les plus bel-
» les de ma vie ont été employées
» à l'offenſer! Je l'écoutois alors
avec cette ſurpriſe, que donnent dans les rencontres imprévuës le reſpect & l'admiration: & partagé entre la tendreſſe & la pieté, entre ma perte & ſes avantages, je verſois tout à la fois des larmes de triſteſſe & de joye.

Si cet évenement memorable

n'eſt pas inſeré dans les Annales de l'Egliſe, il ſera du moins gravé dans le cœur des vrais Fidelles, & jamais ils n'en parleront ſans en admirer l'excellence & la ſingularité. Il n'eſt pas ſurprenant, que les hommes ſoupirent pour la retraite, lors qu'ils ne ſont plus propres pour la ſocieté; & qu'ils cherchent les douceurs de la liberté, quand ils n'eſperent plus les faveurs de la fortune. Ils ſe dégoutent du monde, parce que le monde ſe dégoûte d'eux; & comme ils n'ont pas la force de ſe corriger de leurs défauts par vertu, ils ſe font par orgueil la violence de les cacher. Celui-ci fait le charme des compagnies; & il les quitte! Il touche aux plus grands Emplois, & il les mépriſe! Le monde l'attire, & il le fuit:

non pas pour cacher ses défauts, mais pour en faire un aveu solennel & une penitence publique.

Homme sage, & vrayment habile, qui n'ayant que Dieu pour fin & la verité pour guide, a connu la voye qu'il devoit suivre, & s'y est engagé courageusement: *Sapientia callidi est intelligere viam suam.* Aprés cela, MES FRERES, n'écoutons plus les esprits critiques & inquiets, qui ont la presomption de raisonner des œuvres de Dieu selon le goût du monde. *Ils les prennent pour une folie*, dit saint Paul, *& ne les peuvent comprendre, parce que c'est par une lumiere spirituelle qu'il en faut juger.* Mais si parmi les esprits raisonnables il s'en trouvoit encore quelqu'un, qui pût penser, que Monsieur DE

Prov. 14. 8.

1. Cor. 2. 14.

FLEURET eût fait une démarche indiscrette, les suites détruiroient bien-tôt cette prévention. Rien ne prouve mieux qu'il a eu raison de se retirer, que la simple exposition de la vie qu'il a menée dans sa retraite.

UN Chrétien, disoit autrefois saint Jerôme, n'est pas loüable, seulement pour avoir été à Jerusalem. Il l'est, si aprés avoir eu le courage d'y aller, il y a mené une vie sainte. *Non Ierosolymis fuisse, sed Ierosolymis bene vixisse, laudandum est.* C'est ce que ce Pere répondoit à saint Paulin, qui l'avoit loüé de s'être retiré dans ces lieux venerables, où JESUS-CHRIST a operé le grand ouvrage de nôtre salut. Voulant marquer par cette réponse, que la sain- III. PARTIE. Hier. Ep. 13. ad Pam.

teté ne dépend de la diverſité des lieux qu'on habite, qu'autant qu'elle y eſt formée par le zele de la foy, & conſommée par les bonnes œuvres; & qu'inutilement ſe feroit-on la violence de ſe retirer, ſi la pieté ne ſanctifioit la retraite.

Pieté, MESSIEURS, qui a paru des plus ſolides dans l'excellent homme, qui s'eſt retiré dans ce ſaint lieu, puis qu'elle y a été nourrie par la priere & par la lecture, exercée par de dignes fruits de penitence, répanduë ſur les neceſſitez des pauvres, animée par la vûë de ces Anges terreſtres qu'il ſuivoit dans leurs exercices ſpirituels, conſolée par un avant-goût de la joye du Ciel, éprouvée par une maladie longue & douloureuſe, & enfin couronnée par une

mort precieuſe devant Dieu.

Inſtruit de la neceſſité de la Priere, *il prioit toûjours*, parce que toûjours il agiſſoit en la preſence de Dieu, & dans ſon eſprit. Par un gemiſſement interieur il attiroit les graces du Ciel ſur ſa miſere; par un mouvement de reconnoiſſance, il les y faiſoit remonter pour les rapporter à leur principe. 1. Th. 5. 16.

Il avoit une ſinguliere devotion à reciter l'Office de l'Egliſe. Comme David, *Il loüoit Dieu ſept fois le jour, & ſe levoit au milieu de la nuit; pour mediter ſa Loy pleine de juſtice.* Mais il ne prononçoit qu'avec repugnance certains verſets des Pſeaumes, où ce Prophete parle de ſes bonnes œuvres. Helas! s'écrioit-il ſouvent, de quel front puis-je dire à Dieu, *Que je garde ſes Commandemens*, & Pſ. 118. v. 62. 164. Pſ. 18. 21. Pſ. 100. 2.

que je marche au milieu de ma maison dans l'innocence de mon cœur, moy qui l'ai tant offensé, & qui l'offense à toute heure? Pour ne pas desaprouver ces expressions dans la bouche même de David, il avoit besoin de se souvenir, que le S. Esprit les avoit dictées, & que quand
Rom. 5. 20. *la Grace surabonde* dans une ame, *où abondoit le peché*, Dieu y répand des consolations proportionnées à l'amertume du repentir.

Il faisoit des saintes Ecritures ses chastes delices. Il parloit à Dieu en les méditant; & Dieu lui parloit en lui en donnant le goût & l'intelligence. C'est par cette porte qu'il entroit dans le Sanctuaire de la verité, où il en écoutoit les Oracles avec une attention pleine de respect. C'est en se nourrissant de cette

manne cachée, que l'amour des biens sensibles diminuoit dans son cœur, pour ceder la place à l'amour des biens éternels. Il lisoit aussi parmi les ouvrages des Saints ceux qui lui convenoient davantage, & il écrivoit pour son édification particuliere des reflexions, dont son humilité nous a privez.

Troublé par le cruel souvenir des pechez de sa jeunesse, il demandoit à Dieu de les oublier, & ne remettoit le calme dans son cœur : qu'en les expiant par une penitence proportionnée. Il ne se contentoit pas de reformer l'habit, il changeoit le cœur, & le cœur changé changeoit les œuvres. Il avoit aimé les compagnies, il se punissoit en les fuyant. Il s'étoit trop attaché au monde, il s'en détachoit de jour en

Ps. 24. 7.

Joel. 2. 13.

jour, & brûloit courageuſement les idoles qu'il avoit adorées. Il avoit goûté les plaiſirs défendus, il ſe privoit des plaiſirs permis. Il avoit flatté ſon
1. Cor. 9. 27. corps, *il le châtioit, & le reduiſoit en ſervitude*. Il avoit mené une vie molle & ſenſuelle,
Iſai. 53. 3. il ſe rendoit diſciple de *l'Homme de douleurs*, en menant une vie ſouffrante & mortifiée. Il avoit abuſé des charmes de la Poëſie, pour flatter l'orgueil des beautez terreſtres, il abjura ſolennellement ſa faute, & plein d'une fureur divine, il employa toute la ſublimité, toute la délicateſſe de ſon eſprit, tantôt à chanter le Cantique de ſa délivrance, tantôt à celebrer la gloire des Martyrs par les Vers les plus magnifiques. L'amour qu'il avoit eu pour les creatures, fut comme

l'essay de l'amour qu'il eut pour Dieu ; & la tendresse de son cœur ayant changé de fin comme d'objet, de prophane qu'elle étoit auparavant, elle devint juste & sainte. Bien-tôt il cessa d'être tout ce qu'il étoit auparavant. Nous le vîmes devenir un autre homme.

Admirons ici, Mes FRERES, les changemens, que fait la main du Tres-Haut. Par elle *les cœurs de pierre* qui resistent aux impressions de la Grace deviennent *des cœurs de chair*, lavez & attendris par les larmes de la componction. Par cette main toute puissante, des hommes qui étoient morts comme Lazare, deviennent vivans. Ceux qui étoient reduits devant Dieu *jusqu'au neant* par le peché, deviennent quelque chose par la creation d'un cœur nouveau.

Psal. 76. 11.

Ezech. 11. 19.

Psal. 14. 5.

Psal. 50. 12. Venez donc, pecheurs, *voyez,*
Psal. 33. 9. *goûtez, combien le Seigneur eſt doux*; & s'il vous reſte une étincelle de foy, laiſſez-vous convaincre, que *Bien heureux eſt l'homme qui eſpere en Dieu.*

Une pieté ſi exercée par des fruits de penitence ne pouvoit pas manquer de ſe répandre ſur les neceſſitez des pauvres; puiſque le propre de l'aumône eſt de racheter les pechez, & qu'elle eſt regardée dans la Religion comme le fond le plus revenant & le plus aſſuré de l'homme de bien, comme la clef qui ouvre la porte du Ciel aux predeſtinez.

Ce cœur penitent donnoit donc avec profuſion, & ſe reſervoit à peine le plus ſimple neceſſaire. Non content de ſecourir les pauvres en general, il voulut avoir des malades dans

ſa maiſon, pour honorer JESUS-CHRIST en leur perſonne. Deux fois le jour, aprés la lecture & la Priere, il les viſitoit, il les conſoloit, il les ſoûlageoit, il les ſervoit. Mais ſur tout il les faiſoit inſtruire des veritez du Chriſtianiſme par un Eccleſiaſtique ſçavant & pieux, & ſouvent ſon zele le portoit à prendre lui-même ce ſoin charitable. Ceux qui s'en retournoient gueris & éclairez, combloient leur Bienfaicteur de benedictions & de loüanges. Ceux qui mouroient dans la paix, lui alloient preparer la place dans les Tabernacles éternels.

Cet amour tendre pour les pauvres lui étoit hereditaire. Un de ſes ayeux, qui exerçoit une Charge conſiderable en Languedoc, y faiſoit auſſi de gran- Luc. 16. 9.

des aumônes ; & l'on raconte qu'il fit au Cardinal de Joyeuſe, dont il étoit particuliérement aimé, une remontrance adroite ſur ſon exceſſive magnificence. Ce Prelat lui montroit une tapiſſerie de grand prix ; *J'en feray voir une plus belle à Vôtre Eminence*, lui dit l'ami zelé, *ſi elle me fait l'honneur de venir chez moy* : Et peu de jours aprés, lui preſentant un grand nombre de pauvres rangez dans ſa cour, *Voilà*, luy dit-il, *une tapiſſerie plus animée que la vôtre, & plus digne de vôtre attention.* Cette action eſt d'autant plus eſtimable, MESSIEURS, qu'elle a quelque rapport avec celle d'un celebre Martyr des premiers ſiecles.

Hiſt. de Toul par Laſ.

Nmeroſiſſimos obtulit pauperum greges, in quorum vicu atque veſtitu inamiſſibiles condidérat ſubſtantiæ. S. Leo. Ser. in nat. S. Laurent. Mart.

Pour imiter l'exemple d'un ſi grand amateur des pauvres, le

Treforiet de l'Epargne ſon fils a fait bâtir en Languedoc un Hôpital de quatre mille livres de rente; affecté une maiſon & des revenus pour les filles convaleſcentes de l'Hôtel-Dieu de Paris; & fondé pluſieurs lits aux Incurables. La charité s'eſt perpetuée dans cette famille, par l'un & par l'autre ſexe. Meſdames DE FIEUBET ont été regardées dans l'Egliſe de Paris, comme les meres des Pauvres. Leur memoire y ſera toûjours en benediction; & Monſieur DE FIEUBET avoit le cœur trop noble, trop bon, trop liberal, pour dégenerer de la vertu favorite de ſes Ancêtres.

Mais ce qui animoit davantage ſa pieté, c'étoit la vûë de ces Anges terreſtres auprés deſquels il s'étoit retiré. Comme

rien n'eſt plus ſaint qu'un Monaſtere où Dieu eſt fidelement ſervi, rien n'eſt auſſi plus efficace pour ſanctifier ceux qui le frequentent. Saint Martin, qui étoit tout enſemble un ſaint Religieux, & un ſaint Evêque, faiſoit une impreſſion ſi ſalutaire ſur tous ceux qui le regardoient, que ſa ſeule vûë leur inſpiroit l'amour de la vertu & le deſir du ſalut; *Quem vidiſſe inſtar ſalutis erat.* Les pelerinages dans les Monaſteres de l'Egypte étoient ordinaires dans les premiers ſiecles, pour s'encourager par la veuë de tant de penitens à marcher dans les plus purs & les plus aſpres ſentiers de la penitence. Et ſaint Chryſoſtome s'apercevant, que ſes Predications ne faiſoient pas tout le fruit qu'il eût ſouhaité, exhortoit ſes auditeurs

Sulp. Sev. de vit. Beat. Mart.

teurs à visiter les solitudes voisines, où il s'offroit d'être leur guide.

Aussi la veuë de tant de vertus, qui sont icy comme dans leur Sanctuaire; ce crucifiement de l'homme charnel; cet oubli general des choses terrestres; cette ferveur, avec laquelle on chante ici les loüanges du Tres-Haut; cette contemplation sublime, qui éleve ces Religieux jusqu'au troisiéme Ciel, comme d'autres Pauls; *Cette paix de Dieu qui surpasse toute intelligence*; la vûë de toutes ces vertus mettoit dans de saints transports la pieté de celui qui en étoit le témoin. Je dis la vûë, car il ne cherchoit que cela seul. On demandoit dans le monde, pourquoy il avoit choisi cette solitude, plûtôt que tant d'autres, où il n'auroit pas *Phil. 4. 7.*

manqué de converſation, *Je n'y ſuis venu*, diſoit-il, *que pour voir des Saints*. Son ame avoit reçû pluſieurs bleſſures dans ſes entretiens, il vouloit les guerir par le ſilence, & pour mortifier le bel eſprit, il avoit cherché des hommes ſimples & ſilencieux. Pour des converſations pieuſes, il en avoit à la verité beaucoup; mais c'étoit avec les morts plûtôt qu'avec les vivans, avec les Anges plûtôt qu'avec les hommes.

Parmi les jours de ſa penitence, il avoit compté des heures d'ennuy, pour expier ſes divertiſſemens paſſez. Mais le croiroit-on? Il ne s'ennuya jamais. Epris de l'amour du bien, qu'il goûtoit de plus en plus dans ſa retraitte, rien ne lui paroiſſoit plus deſirable que ſon etat; Et quoy qu'il fut toûjours

ſur la Croix, il ne laiſſoit pas d'être toûjours dans la joye. Contrarieté, que la ſeule grace de JESUS-CHRIST peut faire comprendre, comme elle ſeule peut la faire pratiquer.

Voilà, MESSIEURS, comment ce veritable Iſraëlite eſt ſorti de l'Egypte, où il étoit retenu dans une dure ſervitude, & ſouvent occupé à des ouvrages de terre. Voilà comment il a traverſé la mer rouge, en noyant tous ſes pechez dans les eaux de ſa penitence. Voilà comment il s'eſt enfoncé dans le deſert, pour y être à couvert des inſultes de ſes ennemis. Pendant qu'il y a été, il a regardé la colomne de feu & de nuée, afin que ſa clarté lui ſervît de guide, & ſon ombre de protection. Il s'eſt tenu au pied de la ſainte montagne, pour re- *Exod. c. 13. & ſeq.*

ecevoir la Loy de Dieu, sans s'être rendu indigne d'un si grand bienfait par aucun culte rendu aux idoles. Il s'y est occupé à ramasser la Manne dans les Livres saints, pour en faire la nourriture de son ame. Enfin il a heureusement passé le Jourdain, & rien ne nous défend d'esperer, qu'il ne soit allé jouir pour jamais des delices de la terre promise.

Quand le temps en fut venu, Dieu acheva de le purifier par une maladie longue & douloureuse, pendant laquelle parurent dans tout leur éclat les vertus les plus sublimes du Chrétien. Alors toutes ses forces se réünirent. Toutes les richesses de son esprit & de son cœur se montrerent à découvert. *Celui qui l'a vû, en rend témoignage, & son témoignage est veritable.*

Joan. 19. 35.

Son lit étoit comme un champ de bataille, où ce *vaillant soldat de* JESUS-CHRIST surmontoit ses douleurs par une patience invincible, ses tentations par une foy vive, le regret de la vie par un desir ardent de voir Dieu. Le sacré corps de son Sauveur, dont il fut nourri plusieurs fois, & enfin en Viatique, le soûtint dans ce combat; & la derniere onction des mourans rétablit si bien ses forces, que son agonie, qui fut longue, fut une agonie de lumiere, de penitence, & de sacrifice. 2. Tim. 2. 3.

Comme il étoit versé dans les Ecritures, *il conservoit une esperance ferme du salut, par la patience & la consolation qu'elles lui donnoient*, & à chaque accident de son mal, il en faisoit des applications édifiantes. Rom. 15. 4.

Quand l'hydropiſie dont il étoit attaqué, lui ôtoit la reſpiration, il employoit un reſte de voix pour s'écrier avec le Prophete, non par rapport à la vie preſente qu'il avoit mille fois ſacrifiée, mais dans le deſir de
Pſ. 68. 1. » l'éternité; Seigneur, ſauvez-
» moy, parce que les eaux ſont
» entrées juſques dans le fond de
» mon ame. Ne permettez pas
» que j'en ſois ſubmergé, & re-
» gardez-moy ſelon l'abondance
» de vos miſericordes.

Quand ſes inteſtins oppreſſez excitoient en lui des con-
Pſ. 102. 1. » vulſions violentes; Mon ame,
» ajoûtoit il, beni le Seigneur,
» & que tout ce qui eſt en moy
» glorifie ſon ſaint Nom. C'eſt
» ſa juſtice que j'adore dans ce
» qui m'afflige pour mes pechez
» & je garde le ſilence, parce
Pſ. 38. 10. » que les coups que je reçois,

partent de sa main. Nous lui parlions à nôtre tour ce langage sacré, qui étoit pour lui *esprit & vie*. Il ne cessa de l'écouter, qu'en cessant de vivre, & nous pouvons présumer, que dés lors il commença d'entendre la parole vivante dans le sein du Pere. Joan 6. 64.

Il a desiré, que son cœur fut réüni à celui de son Epouse bien aimée, comme pour se ranimer dans les ombres même de la mort, *& se réjoüir de concert*, ainsi que parle l'Ecriture, *dans l'attente du Dieu vivant*. Pf. 83. 3.

Il a voulu, que son corps fut enterré dans le Cimetiere de cette Eglise, pour y être dans l'humiliation & dans l'oubli, *Jusqu'à ce que le Soleil se change en tenebres, & la lune en sang, aux approches du grand jour du Seigneur*. Joel. 2. 31.

Mais qu'importe, que ſon tombeau ſoit diſtingué par le marbre ou par le bronze, monumens fragiles de la vanité? Il eſt aſſez precieux par les cendres qu'il renferme, puiſque le S. Eſprit habite dans les corps de ceux qui ſont morts dans la grace, comme un germe de reſurrection & d'immortalité. Sans inſcription, on y lira toûjours l'adieu ſolennel qu'il a dit au monde, & les vertus qui l'ont ſanctifié dans ſa retraite. Du creux de ce tombeau ſortira toûjours une voix, qui condamnera les pécheurs, qui édifiera les juſtes, qui relevera les miſericordes de Dieu.

Ecoutons-la cette voix, qui nous parle par des actions, langage bien plus énergique que celui des paroles.

O vous, que l'on nomme esprits forts, mais dont le cœur esclave de ses passions, est foible dans son principe : vous, qui profanez le beau nom de Sages, en ne possedant que cette Sagesse du siecle, qui vous rend habiles sans être justes, écoutez un esprit fort, un vrai sage, estimé de tout le monde, & de vous-mêmes. Jamais il n'a pû goûter comme vous, les douceurs flateuses de cette indépendance naturelle, qui secouë temerairement l'autorité de la Religion ; mais il est tombé avec vous dans les précipices où entraîne le torrent des plaisirs. Enfin il a reconnu par sa propre experience, que ce n'est point là ce qui rend heureux, & que le tout de l'homme est de craindre Dieu & de le servir. Son grand

Eccle. 12. 13.

regret a été de l'avoir connu ſi tôt, & de l'avoir pratiqué ſi tard. Auſſi dans les derniers temps de ſa vie, nous l'avons vû, dans des ſouffrances continuelles, convaincu qu'il ne ſouffroit pas encore aſſez, & craindre de mourir, avan que d'avoir fait une penitence aſſez rigoureuſe.

Vous, que le monde enchante par ſes faux biens, & qui vivez comme ſi vous ne deviez jamais mourir, écoutez un homme du monde, qui vous aſſure que tout ce que l'on y pourſuit, n'eſt qu'une grande fable, qu'un long menſonge, qu'un profond abîme de neant & de vanité. Si vous êtes ſages, détrompez-vous comme il s'eſt détrompé, & apprenez de lui, que pour éviter la corruption, inſeparable des mauvaiſes compagnies, le

Aug. Conf. lib. 4. c. 8.

plus seûr est de s'en éloigner. *Act. 2. 40.*

Vous aussi, qui vivez dans toutes les conditions selon la mesure & la qualité de vôtre grace, *Enfans de lumiere*, qui fuyez le mal, & qui faites le bien, souvenez-vous, quelque solide que soit vôtre vertu, que vous ne la portez que dans des vases de terre. Craignez de perdre ce qu'il en coûte tant de recouvrer, & à la vûë de ce pécheur converti, travaillez avec une vigilance continuelle à n'avoir plus besoin de conversion. *1. Cor. 7. 7. Eph. 5. 8. Psal. 36. 27. 2. Cor. 4. 7.*

Cependant, comme la sienne a été sincere & perseverante, ne lui faisons pas l'injure de nous affliger de sa mort. Réjoüissons-nous plûtôt de ce qu'il est heureusement arrivé au bout de sa course.

Graces immortelles vous en soient renduës, *ô Seigneur*,

Sap. 11. 24. 27. *qui aimez les ames, & qui dissimulez les pechez des hommes, afin qu'ils fassent penitence.* Vous avez aimé celui-ci, avant même qu'il vous aimât. Aussi a-t-il senti vivement ce qu'il avoit reçû de vous ; & penetré de reconnoissance, il vous a rendu amour pour amour. C'est ce qui nous fait esperer, qu'aprés l'avoir *tenu par la main, & conduit selon vôtre volonté sainte, vous l'aurez reçû dans vôtre gloire.* Psal. 72. 24.

S'il n'avoit pourtant pas achevé de satisfaire à la rigueur de vôtre Justice, Grand Dieu, recevez pour l'entiere expiation de ses pechez le Sacrifice de vôtre Fils, & vôtre Eglise sainte vous loüera éternellement à la vûë d'un pecheur, *qui s'étoit perdu* dans les routes égarées du siecle, *& qui s'est heureusement retrouvé* dans le repos de la solitude. Luc. 15. 32.

EPITAPHE LATINE de Monsieur DE FIEUBET, *gravée sur son Tombeau aux Camaldules.*

☧

JUSTITIAS JUDICANTI

A Ω

Expectat hic, donec veniat immutatio sua;
Illustrissimus vir DD. GASPAR DE FIEUBET
Consistorianus Comes,
Thereſiæ Austriacæ Lud. Magni conjugis Cancellarius,

Quo non habuit,
Patria uariorem civem,
Toga præclarius Lumen,
Seculum præstantius ingenium,
Optimus quisque paratiorem Amicum.

Qui,
Natus in magnis divitiis,
Vagatus per varia oblectamenta,
Evectus ad multos honores,
Dum in Repub. magna obtineret, maxima sperare posset;
Dixit,
Vanitas Vanitatum, & omnia Vanitas.

Utque vera post vana quæreret,
Hanc in solitudinem, ubi veritas loquitur ad cor,
Sumptis columbæ pennis advolavit.

Ibique
Piorum Ascetarum exemplis excitatus:
Turmis pauperum, quos, liberis carens, pro liberis habuit, cinctus,
Per multos labores doloresque bajulans sibi crucem,
In stadio pœnitentiæ Gigantæo passu cucurrit.

Quo cursu consummato bravium accepturus obiit
IV. Idus Septembris, anno Salutis M. DC. XCIV,
ætatis LXVIII.

Manus amica,
Publicis votis, non modestissimi viri voluntatiobsequens,

Id enim vetuerat,
Posuit.

LA MESME EPITAPHE
en François.

A CELUY
QUI JUGE LES JUSTICES.

A Ω

Icy attend sa Resurrection
Messire GASPARD DE FIEUBET
Conseiller ordinaire du Roy en son Conseil d'Estat;
Chancelier de Therese d'Austr. Epouse de Loüis le Grand.

La Patrie n'eut jamais de Citoyen plus cheri,
La Robe de Magistrat plus éclairé;
Le siecle, de genie plus sublime;
L'homme de bien, d'ami plus prevenant & plus fidele.

Il nâquit dans l'opulence,
Fut entraîné par les amusemens du monde,
Fut élevé à plusieurs Emplois.
Mais dans le temps qu'il occupoit une grande plac,
Et qu'il pouvoit pretendre aux plus grandes,
il dit,
Vanité des Vanitez, & tout est Vanité.

Pour chercher la verité, aprés avoir suivi la vanité,
Il prit les ailes de la colombe, & s'envola dans cette solitude,
Où la verité parle au cœur.

Icy

Animé par les exemples de ces pieux Solitaires,
Environné de pauvres, substituez aux enfans qu'il avoit perdus,
Portant sa croix par des douleurs longues & violentes,
Il courut à pas de Geant dans la carriere de la penitence.

Aprés avoir achevé sa course, il en alla recevoir le prix
le X. de Septembre l'an de Grace M. DC XCIV.
En la LXVIII. année de son âge.

Un Ami,
Plus touché des desirs du Public,
Que des dernieres volontez d'un Magistrat si modeste,
Car il avoit défendu de lui rendre aucun honneur
aprés sa mort,
Luy fit élever ce Tombeau.

57583419